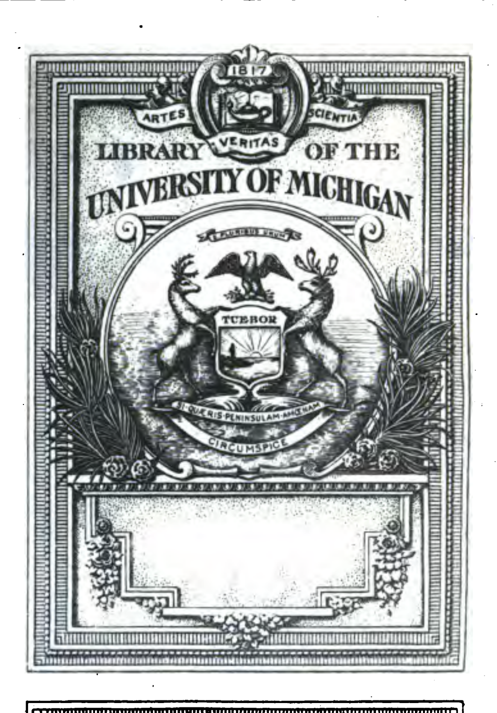

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE
DU
CALVINISME.

PAR

MONSIEUR MAIMBOURG.

TOME SECOND.

TROISIÉME ÉDITION.



Imprimé A PARIS

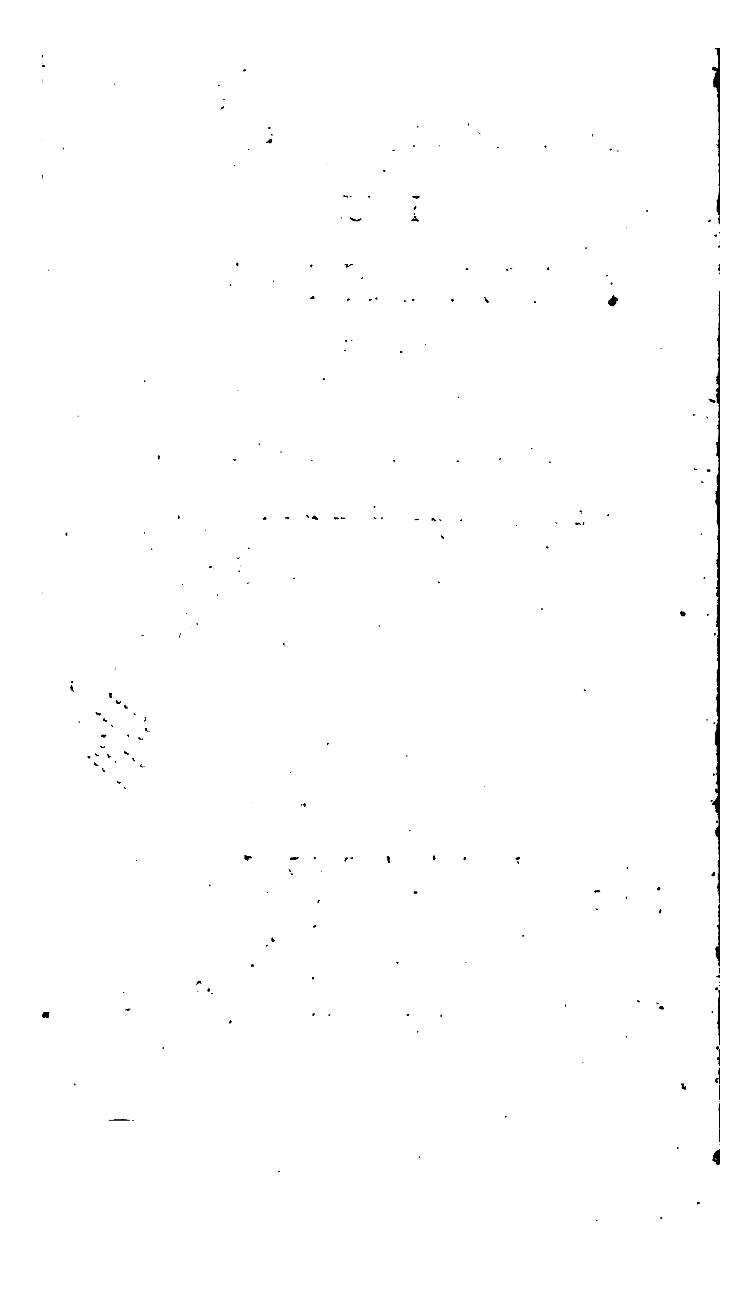
Par SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY, Imprimeur du Roy.

Et se vend A LION

Chez JEAN GIRIN ET BARTHELEMY RIVIERE.

M. DC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.





SOMMAIRE

DES LIVRES.

LIVRE QUATRIE'ME.

INsolence des Huguenots aprés le Colloque de Poissy. Les Chefs des Catholiques voyant que l'on violoit l'Edit de Juillet, se retirent de la Cour. L'Edit de Janvier qui permet l'exercice du Calvinisme accordé aux Huguenots malgré le Parlement de Paris, qui s'y opposa de toute sa force. Les horribles suites de cét Edit. L'histoire du tumulte excité par les Huguenots au fauxbourg Saint Marceau. Le Roy de Navarre abandonne les Huguenots, & se met à la teste du Triumvirat pour la défense de la vraye Religion. Etrange perplexité de la Reine Catherine qui se vit mal avec les deux partis. Le Prince de Condé sort de Paris, & les Chefs des Catholiques y retournent. L'histoire du desordre de Vassy. L'intelligence de la Reine avec le Prince de

Condé pour s'opposer au Triumvirat. Le Roy de Navarre remene le Roy à Paris. Origine des premiers troubles. Le Prince se saisit d'Orleans. Rupture de la Reine avec le Prince, parce qu'il avoit fait voir ses lettres secretes. Surprise de plusieurs villes par les Huguenots. Les horribles cruautez qu'ils exercent contre les Catholiques. L'histoire du Baron des Adrets le plus cruel des Huguenots. Le siege, & la prise de Roüen. La blessûre, & la mort du Roy de Navarre; son éloge, & son portrait. Injustes represailles faites à Orleans par le Prince de Condé, qui ne put prendre Corbeil, & fut repoussé de devant Paris. La marche des deux armées jusqu'à Dreux. Exacte description de la bataille de Dreux où le Prince & le Connestable furent faits prisonniers, & le Duc de Guise demeura victorieux. Eloge des Seigneurs Catholiques qui y perirent. Le siege d'Orleans. La blessûre du Duc de Guise assassiné par Poltrot. La mort, & l'éloge de ce grand Prince. Le Traité d'Orleans, & la fin des premiers troubles par l'Edit de Mars, assez favorable aux Huguenots. Cette paix est desapprouvée par le Pape Pie IV. Les Evesques accusez d'héresie citez à Rome. Monitoire contre la Reine de Navarre Jeanne d'Albret. Les ordres du Roy au sieur d'Oysel son Ambassadeur pour s'y opposer.

La sage conduite du Pape en cette occasion. La Reine Jeanne est excommuniée comme héretique opiniastre. L'histoire de la mort de Jean Calvin. Ses bonnes & ses mauvaises qualitez, & son veritable portrait.

LIVRE CINQUIE'ME.

LA Reine Catherine mene le Roy visiter son Royaume; les motifs de ce voyage. Les raisons qui l'obligent à se déclarer pour les Catholiques contre les Huguenots. La Conference d'Avignon, & celle de Bayonne. La jalousie qu'en prennent les Huguenots, & de l'armée que le Duc d'Albe mene en Flandres contre les Rebelles & les Calvinistes des Païs-Bas. Abregé de l'histoire de cette révolte, & comment le Calvinisme s'est introduit dans ces Païs-là. Les Huguenots se préparent à la guerre à l'occasion du passage du Duc d'Albe. Ils taschent de surprendre Metz pour la commodité du secours qu'ils attendoient de l'Allemagne. Comment l'hérésie de Calvin s'est introduite dans cette grande ville. La veritable cause des seconds troubles. Histoire de la damnable & malheureuse entreprise de Meaux. Le Prince de Condé veut attaquer le bataillon de six mille

Suisses, commandé par le Connestable qui conduit le Roy de Meaux à Paris. Le Prince entreprend d'assieger, & d'affamer le Roy dans Paris. La bataille de Saint Denis où les Huguenots sont défaits, & le Connestable est tué. Exploits héroïques de ce grand homme. Sa mort, & son éloge. Ridicule entreprise des Huguenots contre un moulin. Ils se retirent de devant Paris, & ont recours aux Calvinistes d'Allemagne. Comment le Calvinisme s'y est introduit contre la Pacification de Passau. L'Electeur Palatin Frideric III. envoye un grand secours aux Huguenots sous la conduite de son second fils Jean Casimir. Le Duc d'Anjou Lieutenant Général du Roy son frere ne peut empescher que le Prince de Condé ne joigne ce secours en Lorraine, d'où estant repassé en France, il va mettre le siege devant Chartres, qu'il ne put prendre. La Paix se traite & se conclut à Longjumeau. Elle se rompt dans la mesme année, à cause de la rebellion de la Rochelle. L'estat de cette ville, & comment l'heresie y fut introduite. Comment on pensa surprendre le Prince & l'Admiral qui se retirent à la Rochelle. Commencement des troisiémes troubles. Etat des deux Armées. La Royale commandée par le Duc d'Anjou s'avance vers la Charente. Bataille de Jarnac, où l'armée Hu-

guenote est défaite, & le Prince de Condé tué. Eloge, & portrait de ce Prince.

LIVRE SIXIE'ME.

LEs Huguenots réparent en peu de temps leur perte. Le grand secours de Reitres & de Lansquenets que leur mene le Duc des deux Ponts. Sa jonction avec eux dans le Limosin où il meurt. Etat de l'armée du Duc d'Anjou, qui marche droit à eux. Grand combat de la Roche-Labelie. Siege de Poitiers par l'Admiral, qui est enfin contraint de le lever. Les forces & la rencontre des deux armées. Le combat de Saint Cler. Description de la sanglante bataille de Montcontour, où les Huguenots sont défaits. Le siege, & la prise de Saint Jean d'Angely. On donne par là le loisir à l'Admiral de se remettre. Surprise de Nismes, & les cruautez queles Huguenots y exercent. Les deux armées en presence, & la paix avantageuse qu'on accorde aux Huguenots. Le dessein que l'on fait de se défaire de l'Admiral. Les artifices dont on se sert pour le faire venir à la Cour. La mort de Jeanne d'Albret Reine de Navarre. Le mariage du nouveau Roy de Navarre son fils avec Madame Marguerite

sœur du Roy. La blesseûre de l'Admiral. Comment on prit la résolution de massacrer tous les Huguenots. Histoire de cét horrible massacre à la funeste Journée de la Saint Barthelemy. La conversion forcée du Roy de Navarre & du Prince de Condé. Ce qu'on fit inutilement pour excuser ce qui se fit en cette malheureuse Journée. Le massacre continué dans les Provinces. Les Gouverneurs qui refuserent d'exécuter cét ordre. Belle action de l'Evesque de Lizieux à ce sujet. Les Huguenots plus obstinez aprés la Saint Barthelemy. Fascheuses suites de cette Journée. Les supplices & la violence n'ont pû affoiblir l'héresie. Le trop de douceur & le trop de rigueur l'ont également soustenuë Le juste temperament que le Roy a pris pour la ruiner. Justification de ce qu'il fait pour un si glorieux dessein.



HISTOIRE



HISTOIRE DU CALVINISME.

LIVRE QUATRIE'ME.

LE Duc de Guise & le Connestable avoient trop d'honneur & de zele pour souffrir qu'aprés le Colloque où l'on avoit si fortement réfuté les erreurs des Huguenots, non seulement on ne les contraignist pas de souscrire au Formulaire des Evesques comme l'Assemblée l'avoit demandé au Roy, qui en qualité de Protecteur de l'Eglise doit faire exécuter ses ordres ; mais qu'ils fus- *Ann. 1561.*

1561. sent encore plus appuyez qu'auparavant, & qu'ils devinssent ensuite tous les jours plus hardis & plus insolens. En effet, ils tenoient déja tout ouvertement leurs Assemblées, & faisoient hautement le Presche en de grandes sales, où il estoit permis à tout le monde d'y assister fort librement; ce qui estoit enfraindre manifestement l'Edit de Juillet. Ils s'emparoient mesme des Eglises des Catholiques en quelques villes, pour y faire publiquement l'exercice de leur Religion. L'on sçavoit que le Prince de Condé & l'Admiral traitoient avec les Princes Protestans pour en tirer des forces capables d'opprimer les Catholiques, & de faire enfin triompher l'héresie dans la France; & l'on avoit découvert que la Reine traitoit avec l'Admiral & le Chancelier, pour faire un nouvel Edit qui donnast aux Huguenots la pleine liberté qu'ils demandoient.

Hist. des Egl. Réform. La Poplin.

C'est pourquoy le Duc & le Connestable, accompagnez des Mares-

chaux de Brissac & de Saint André, furent remonstrer à la Reine que le moyen de donner la paix à l'Etat, & d'appaiser ces troubles & ces differends de Religion, n'estoit pas de tolerer tous ces desordres; mais que pour l'avoir, il falloit garder exactement l'Edit que les Huguenots violoient tous les jours impunément, chasser tous les Ministres, & ne souffrir point en France d'autre Religion que la Catholique, afin que comme il n'y a qu'un Dieu, & qu'un Roy, il n'y eust aussi qu'une mesme Foy, & qu'une seule Loy dans le Royaume. Et voyant qu'ils ne recevoient pour toute satisfaction que de foibles excuses, ils luy demanderent permission de se retirer de la Cour, n'y pouvant demeurer avec honneur tandis qu'ils y voyoient l'héresie si fort en credit. La Reine, aprés s'estre encore excusée le mieux qu'elle put, fit semblant d'avoir bien de la peine à consentir à ce qu'ils demandoient, & dans le fond de son ame

1561.

Iid. Mezeray. Dupleix, & alii.

1561 elle avoit beaucoup de joye de se voir pressée de leur accorder ce quelle souhaitoit encore plus qu'eux, croyant qu'elle regneroit plus absolument quand elle n'auroit plus devant les yeux ces fascheux censeurs de ses actions, ni ensuite personne qui trouvast à redire à sa conduite. Mais la pauvre Princesse s'apperceût bientost, que toute fine & adroite qu'elle croyoit estre, elle s'estoit trompée dans sa politique, & que par l'éloignement des Chefs des Catholiques, elle estoit comme livrée entre les mains de l'Admiral qui en devint le maistre.

Car comme aprés la retraite de ces grands hommes il vit qu'il n'y avoit plus personne à la Cour qui pust, ou du moins qui osast s'opposer à ses entreprises, il reprit son premier dessein, & demanda des Temples à la Reine d'une maniere qui luy fit assez connoistre qu'il prétendoit bien n'estre pas refusé à ce coup, comme il l'avoit esté plus d'une fois auparavant, lors que les

Guises s'opposerent fort vigoureusement à sa demande. Il luy dit mesme, avec une espece assez fine de menace pour l'intimider, qu'il luy demandoit cette grace au nom de deux mille cent cinquante Eglises réformées, dont chacune avoit une grande étenduë, & qu'elle pouvoit faire estat d'avoir toûjours à son service ce grand nombre de troupes que les Protestans en pouvoient tirer, & qu'ils estoient tout prests de les entretenir à leurs dépens contre tous ceux qui trouveroient à dire à ce qu'elle feroit si équitablement en leur faveur. Et sur cela les Huguenots redoublant leur audace, firent publiquement leur Presche au Fauxbourg Saint Marceau, dans un lieu appellé *le Patriarche*, tout joignant l'Eglise de Saint Medard. Or parce que l'on y sonnoit les cloches selon la coustume pour les Vespres qu'on y alloit chanter avec plus de solennité qu'à l'ordinaire, car c'estoit le jour de la Feste de Saint Estienne, ces Cal- 1561.

1561. vinistes sortant de leur Preſche tout en furie, attaquent l'Egliſe, rompent les portes qu'on avoit fermées, y entrent en foule les armes à la main, frapent à droit & à gauche indifferemment ſur tout ce qu'ils rencontrent, renverſent par terre preſtres, laiques, femmes & enfans, abbatent, briſent, & mettent en pieces autels, images, tableaux, bancs & chaire, & s'efforcent de mettre le feu au clocher pour y bruſler ceux qui s'y eſtoient ſauvez, & aprés un ſi bel exploit rentrent comme en triomphe dans la ville, emmenant avec eux trente à quarante priſonniers qu'ils avoient faits dans ce tumulte.

Ils eûrent meſme l'inſolence de repaſſer le lendemain en troupe pour aller à leur *Patriarche*, en inſultant au peuple. Ce qui irrita tellement les Pariſiens, qui ont toûjours eſté fort attachez à la Foy Catholique, que s'armant de baſtons, de marteaux, de broches, de pelles à feu, & de tout ce que la juſte

colere où ils estoient leur put fournir d'armes de cette nature, car la Reine par le conseil de l'Admiral les avoit fait desarmer un peu auparavant, ils coururent aprés ces Huguenots, ausquels ils eûrent bientost rendu la pareille; brisant & renversant tout dans le *Patriarche*, & les poursuivant, pour les mettre en pieces; ce qu'ils eussent fait, si les Magistrats accourus avec leurs Archers & des Compagnies des Gardes n'eussent fait cesser à grand' peine un si grand desordre. 1561.

Cela pourtant n'empescha pas la Reine de faire enfin ce qu'elle avoit promis à l'Admiral qui le souhaitoit ardemment, & qui la pressoit fort de le satisfaire, & d'abolir l'Edit de Juillet qui ne souffre qu'une Religion en France. C'est ce qu'elle fit par celuy de Janvier qui en souffre deux, en laissant aux Huguenots l'exercice libre de la Religion Prétenduë Réformée par tout le Royaume, excepté dans les villes closes & dans les fauxbourgs de Paris.

1561. Cét Edit, le premier qu'on a fait en France pour y permettre une autre Religion que la Catholique depuis que les François eurent embrassé le Christianisme après le grand Clovis, se fit le dix-septiéme de Janvier l'an 1562. à Saint Germain, dans une Assemblée de Notables composée de quelques Présidens & de deux Conseillers de chaque Parlement de France, & fut scellé sans résistance par le Chancelier qui en estoit un des principaux Auteurs. Mais le Parlement de Paris extrémement zelé pour maintenir selon les premieres loix du Royaume la Religion Catholique toûjours inviolablement suivie par les Rois Tres-Chrestiens, ne le voulut jamais verifier, non pas mesme aprés trois jussions, jusqu'à ce que la Reine ayant mené le Roy au Parlement le sixiéme de Mars, le fit enfin enregistrer par cette autorité Royale & absoluë à laquelle cette auguste Compagnie ne put résister. Ainsi par la méchan-

Ann. 1562. Ibid. Casteln. l. 3. c. 5.

te politique d'une Reine ambitieu- 1562.
se, qui vouloit gouverner par quel-
que moyen que ce fust, aux dépens
mesme de la Religion, l'on vit l'a-
bomination de desolation dans le
lieu saint, cela veut dire, l'Here-
sie établie dans le Royaume Tres-
Chrestien pendant la minorité d'un
Roy, qui n'eut point de part à un
si funeste établissement, qui ne
manqua pas d'attirer bientost aprés
soy la ruine de la France.

On ne peut exprimer les maux
que produisit ce malheureux Edit
par cette liberté pernicieuse qu'il
sembloit donner aux Catholiques
de changer de Religion. La nou-
veauté, la curiosité d'oüir les Pres-
ches qui se faisoient librement par
tout, excepté dans les villes, le
plaisir qu'on s'imaginoit à se voir
exempts des loix severes de la pe-
nitence, des jeusnes, des mortifi-
cations de la chair, & des precep-
tes de l'Eglise dont la nouvelle Ré-
forme enseigne à secoüer le joug
pour joüir d'une fausse liberté qui

1562. va droit au libertinage, grossit extrémement en peu de jours le nombre de ceux, qui abusant des paroles de l'Evangile, ne s'appelloient auparavant que le petit troupeau. Ceux d'entre les Ecclesiastiques & les Moines qui s'ennuyoient de leur profession, & du célibat qu'ils avoient voüé, se faisoient apostats pour avoir des femmes, & quelque part ensuite au Ministere ; & ceux qui à cause de leur employ n'osoient auparavant se déclarer de la nouvelle Secte, en firent alors, au mépris de nos anciennes Loix, publiquement profession. Il arriva mesme une chose qui fut d'un horrible scandale dans Paris, sur tout à l'Université, qui combatoit en ce temps-là l'heresie de toute sa force, & qui fit avec un grand zele tout ce qu'elle put, par ses remontrances au Parlement, pour empescher la verification de l'Edit. Aussitost qu'il fut fait, & mesme avant qu'il fust publié, Pierre Ramus, célebre Professeur en rheto-

Hist. Univers. t. 6.

rique & en philosophie, homme 1563.
plus fameux encore pour sa temerité & pour la bizarrerie & la nouveauté de ses opinions contre Aristote que pour son bel esprit & pour sa science, abbatit en plein midi toutes les Images qui estoient dans la Chapelle du College de Presle duquel il estoit Principal.

Cela fut en partie cause, qu'outre que l'on informa contre luy, la Cour de Parlement ordonna par son Arrest du neuviéme de Juillet, *Ibid.*
que tous les Officiers & Supposts de l'Université, les Principaux, les Professeurs, & les Regens de tous les Colleges & de toutes les Communautez signassent le Formulaire de Foy que la Sorbonne avoit dressé contre l'héresie de Calvin en l'année 1542. en vingt-cinq articles, & que tous les Officiers de la Cour avoient déja signé. Cela se fit exactement dans tout le reste du mois & dans le suivant jusqu'au vingt-sixiéme, que le Recteur porta, suivant l'Arrest, au

1562. Procureur General deux listes, l'une de ceux qui avoient signé, l'autre de quelques refractaires qui n'avoient pas voulu se soumettre au Decret de l'Université en signant le Formulaire, & le supplia de la part des quatre Facultez de faire en sorte que la Cour les punist comme des rebelles.

Cependant comme Jesus-Christ n'abandonne pas le vaisseau de son Eglise durant la tempeste, quoyqu'il y ait quelquefois des momens où il semble dormir; si les Catholiques furent extrémement scandalisez & affligez de cét Edit de Janvier, ils furent d'autre part bien consolez par l'heureux changement du Roy de Navarre, qui quitta presque en mesme temps le parti Huguenot, & se mit à la teste du *Triumvirat* si formidable à l'heresie. Voicy comment se fit cette belle réunion si importante pour le bien de la Religion.

Casteln. l. 3. c. 6. Le Duc de Guise & le Connestable, en se retirant de la Cour,

avoient bien prévû que l'Admiral profiteroit de leur absence, pour se rendre encore plus puissant qu'il n'avoit esté jusqu'alors, & qu'abusant de l'autorité du Roy de Navarre, auquel il ne laisseroit que l'ombre & l'apparence du gouvernement, il se rendroit absolument maistre des affaires, comme il le fut effectivement depuis leur retraite. Mais ce fut aussi par là mesme qu'ils prétendirent le détruire, en donnant à ce Roy cette jalousie délicate du gouvernement, de laquelle les Princes sont fort aisément susceptibles, pour le détacher du parti des Huguenots, & le rendre Chef de celuy des Catholiques. Le Connestable qui aimoit passionnément la Religion & l'Etat, & qui craignoit extrémement pour l'un & pour l'autre tandis que les Protestans avoient à leur teste le premier Prince du Sang & la Reine, entreprit cette affaire avec tant d'ardeur & d'adresse, qu'il en vint heureusement à bout, malgré tous

1562.

Addit. de M. le Labour. Hist. de Franc.

1562. les efforts, que firent, pour l'en empescher, & ses neveux de Chastillon, & le Mareschal de Montmorency son fils aisné. Pour cét effet, il se servit de trois habiles hommes, qui firent en cette occasion, suivant ses ordres, tout ce qu'il falloit pour gagner l'esprit du Roy de Navarre. Ceux-cy furent Hippolyte d'Este Cardinal de Ferrare Legat du Pape; Jacques d'Albon Mareschal de Saint André, le plus adroit & le plus fin Courtisan de son temps; & Geoffroy de Perusse Seigneur d'Escars, favori du Roy de Navarre. Ceux-cy luy representerent, chacun à part, en divers temps, *Que demeurant uni comme il estoit avec les Colignis, qui estoient tout au Prince de Condé son frere; il n'auroit jamais qu'un vain titre sans effet, comme luy-mesme s'en pouvoit déja bien appercevoir, & que le Prince, par le credit de l'Admiral qui se tenoit fort asseûré de luy, seroit toûjours effectivement le vray Chef de son parti. De plus, qu'es-*

1562.

tant aprés les Princes de Valois le plus proche de la Couronne, il se mettoit en un danger évident de la perdre, parce que les François Catholiques, plus forts sans comparaison que les Huguenots, ne souffriroient jamais sur le Trône celuy qui auroit renoncé à la Religion laquelle tous les Rois de France depuis le grand Clovis avoient promis à Dieu, en recevant la Couronne au jour de leur Sacre, de conserver toûjours inviolablement dans leur Royaume; & qu'enfin il estoit indubitable que tandis qu'il paroistroit à la teste des Huguenots, le Roy d'Espagne, qui auroit par là une raison du moins apparente pour retenir la Navarre, ne pourroit jamais se résoudre à la luy rendre. Que si au contraire se souvenant de ce qu'il doit à son honneur, à sa conscience, & à l'Etat, à la conservation duquel il a plus d'interest que pas un autre, il quitte le parti des Huguenots, & que sacrifiant tous ses ressentimens particuliers au bien de la Religion, il se réünit, à l'exemple

1562. du Connestable, avec le Duc de Guise & ses associez qui sont résolus d'employer tout ce qu'ils ont de forces & de biens, leur sang mesme, & leur vie pour le défendre : il n'y a point d'avantage qu'il ne doive attendre d'une si glorieuse action. Car outre qu'il sera le Chef des Catholiques, qui sont sans contredit les plus puissans, il est certain que quand mesme la Reine reviendroit à eux par necessité, comme elle sera toûjours soupçonnée de s'entendre avec les Huguenots, ce sera luy qui aura tout l'effectif de la Régence, s'il veut bien par misericorde en laisser le titre à cette Princesse. De plus, qu'il est tout évident qu'on ne pourra jamais luy disputer, ni à sa posterité, le droit incontestable qu'il a de succeder à la Couronne aprés les Princes de Valois qui peuvent mourir sans enfans, comme le Roy François leur aisné. Enfin, que pour réparer le tort qu'on a fait à ses Prédecesseurs Rois de Navarre, on se fait fort de faire en sorte que le Pape luy fasse du moins ceder par le

Roy d'Espagne le Royaume de Sardaigne, qui vaut plus que la Navarre, & d'où il luy sera aisé, avec le secours du Pape & des Princes d'Italie, de faire bientost des conquestes considerables en Afrique. 1562.

Antoine, qui estoit déja fort dégousté des Huguenots qu'il voyoit estre beaucoup moins à luy qu'au Prince son frere, qui vouloit effectivement dominer sous son nom, se laissa gagner sans difficulté à de si belles apparences, qui eussent mesme pû tromper un homme plus fin & plus défiant qu'il n'estoit. Sur cela le Seigneur d'Escars, qui tournoit aisément l'esprit de son maistre où il vouloit, fut promptement à Rome où il trouva le Pape Pie IV. tres-bien instruit par le Cardinal de Ferrare, & fort aigri contre la Reine qui favorisoit si visiblement les Huguenots, & à laquelle il souhaitoit extrémement d'enlever le Roy de Navarre, pour l'attacher au parti Catholique. De sorte qu'il promit de bonne foy de

Addit. de M. le Labour. Mezeray.

1562. faire en sorte, comme il fit, que le Roy d'Espagne luy cedast le Royaume de Sardaigne, au lieu de la Navarre, qui estoit trop à sa bienséance pour s'en défaire. En effet, soit que ce Prince voulust une fois décharger sa conscience de ce qui a toûjours inquiété à la mort les Rois d'Espagne, & qu'ils ont laissé à examiner à leurs successeurs; ou, ainsi que la pluspart le croyent, qu'il ait voulu seulement amuser le Roy de Navarre par de belles promesses, sauf à trouver aprés, comme il avoit l'esprit fertile en ces sortes d'inventions, quelque prétexte pour s'en excuser: il est certain qu'il promit tout ce qu'on voulut, & qu'il envoya Dom Antoine d'Almeïda au Roy de Navarre pour l'asseûrer qu'on luy cederoit le Royaume de Sardaigne, à condition qu'il se déclarast hautement Chef des Catholiques, & que pour montrer par de bons effets qu'il agissoit de bonne foy, il fist bannir de la Cour l'Admiral &

Lettre de l'Amb. au Roy d'Esp. dans les Addit.

ſes freres. Antoine, qui ſur l'aſſeûrance que luy en fit donner le Pape, ne douta point que l'on ne procedaſt en cette affaire auſſi ſincerement que luy, ne manqua pas de ſon coſté d'abandonner les Huguenots, de ſe réconcilier par l'entremiſe du Conneſtable avec le Duc de Guiſe, & de ſe mettre tout ouvertement à la teſte du *Triumvirat* dont il ſe fit le Chef avec de grandes acclamations des Catholiques, qui virent bien qu'ils alloient devenir par là le parti dominant. 1562.

Addit. de M. le Labour.

En effet la Reine, toute habile & toute réſoluë qu'elle eſtoit, parut eſtre fort étonnée de ce coup qu'elle apprehenda qui ne fuſt fatal à ſon autorité. Mais elle le fut encore bien plus quand on vit qu'Antoine, pour ſatisfaire pleinement le Roy Philippes, vouloit abſolument que l'on éloignaſt de la Cour les Chaſtillons. D'une part elle avoit grand ſujet d'apprehender, ſi elle demeuroit unie avec eux, que les Catholiques, qui eſtoient alors les plus

1562. puissans, ne la fissent passer pour Huguenote, & n'eussent ensuite une raison tres-plausible pour luy oster la Régence, & pour la donner au Roy de Navarre. Et d'autre part elle craignoit que si le parti Huguenot estoit ou détruit ou trop affoibli; elle n'eust plus de quoy balancer celuy du *Triumvirat*, & qu'ainsi elle ne demeurast avec un vain titre sans effet à la discretion des Catholiques confederez, plustost comme captive que comme Régente. Pour se tirer de ce fascheux embarras où elle se trouvoit, elle se mit du costé des plus forts, & fit semblant d'abandonner entierement les Huguenots, en faisant sortir de la Cour l'Admiral & ses freres; & en mesme temps elle leur promit qu'elle s'entendroit toûjours avec eux & avec le Prince, si au lieu de son frere il se mettoit à la teste des Huguenots, & s'ils s'unissoient tous ensemble, & se fortifioient, comme ils firent, pour s'opposer à la puissance du *Triumvirat*.

Mais elle se trouva trompée comme auparavant dans sa fausse politique. Car d'un costé les Ministres qui ne sçavoient pas ce mystere d'iniquité, s'emporterent contre elle d'une furieuse maniere, aussi-bien que contre le Roy de Navarre & le *Triumvirat*, & la dechirerent par une infinité d'horribles libelles qu'ils firent courir par toute la France. Et d'ailleurs le Mareschal de Saint André ayant découvert cette secrete intelligence qu'elle avoit avec les Chefs des Huguenots, la rendit tellement suspecte & odieuse, qu'encore qu'on la laissast présider aux Conseils où l'on ne concluoit rien qu'en apparence, il s'en tenoit d'autres en particulier où l'on déterminoit de toutes les choses importantes sans qu'elle y eust aucune part. 1562.

Elle fut encore bien plus étonnée, lors que les Catholiques confederez s'estant rendus les maistres dans Paris, la surprirent elle-mesme, & luy rompirent toutes les

1562. mesures qu'elle avoit prises pour empescher qu'ils ne devinssent trop puissans contre le dessein qu'elle avoit de balancer toûjours les deux

Mezeray. partis. Le Prince de Condé estoit dans cette grande ville avec sept à huit cens chevaux, & s'y fortifioit insensiblement tous les jours : de sorte que le Roy de Navarre craignant qu'il n'y fust enfin le plus fort, y appella le Duc de Guise, qui au retour de la conference qu'il eût à Saverne avec le Duc de Wirtemberg, & de laquelle j'ay parlé

L. 6. p. 504. dans mon Histoire du Lutheranisme, s'estoit arresté à Joinville. La Reine qui craignoit de demeurer à la discretion de celuy de ces deux partis qui l'emporteroit sur l'autre s'ils s'entrechoquoient dans Paris, en sortit promptement, & mena le Roy à Monceaux, en résolution de faire tout ce qu'elle pourroit pour empescher que le Duc de Guise n'entrast dans Paris, & pour obliger aussi réciproquement le Prince d'en sortir, afin que ni l'un ni l'au-

tre n'y fust le Maistre. Cependant 1562.
comme le Duc se fut mis en chemin avec quelque deux cens chevaux, arriva le desordre de Vassy dont les Huguenots ont fait tant de bruit contre ce Duc, quoy-que ce ne fût qu'un pur hazard sans aucun dessein prémedité, ainsi que l'avoûënt de bonne foy leurs plus célebres Historiens, encore qu'ils soient ennemis du Duc de Guise.

Casteln. l. 3. Addit. sur ses Mem. La Poplin. D'Aubigné. Mezeray. Dupleix, &c.

La Poplin. D'Aubig.

Comme ce Prince passant par ce Bourg du Bassigny un Dimanche premier jour de Mars y entendoit la Messe, les Huguenots qui estoient au Presche au nombre d'environ sept ou huit cens dans une grange tout joignant l'Eglise, se mirent à chanter de toute leur force les Pseaumes de Marot. Quelques Officiers qui y accoururent, suivis des Pages & des laquais, pour faire cesser ce grand bruit, voyant qu'on le continuoit encore plus fort qu'auparavant pour faire insulte au Duc, voulurent entrer dans la grange ; d'où les Huguenots qui estoient en bien

Brantosme.

1562. plus grand nombre estant sortis en foule pour les repousser, on en vint aux injures de part & d'autre, & des injures aux coups de pierre. Sur quoy comme deux grands Pages Allemans qui avoient des armes à feu les eûrent déchargées pour écarter ces insolens, le Duc qui entendit ce bruit sortit aussitost de l'Eglise suivi de tout le reste de sa troupe, & courut vers la grange pour faire cesser le tumulte. Mais sa presence l'augmenta, parce qu'ayant receû luy-mesme un grand coup de pierre à la joûë, comme on le vit tout couvert de sang, ses Gentilshommes & ses Cavaliers ne purent s'empescher de se jetter tout en furie, l'épée à la main, sur ces miserables qui prirent la fuite, & dont il y eût néanmoins quelques-uns de blessez & de tuez, mais en fort petit nombre, quoy qu'en ayent voulu dire les Huguenots, qui ont parlé de cette action comme d'un effroyable massacre. Cependant le sieur de Brantosme nous asseûre qu'il

qu'il oüit luy-mesme Monsieur de 1562.
Guise protester au lit de la mort qu'il n'avoit eû aucune part à ce desordre ; que ç'avoit esté mesme fort peu de chose : mais qu'il ne laissoit pas d'en demander pardon à Dieu, parce qu'il y avoit eû du sang répandu, quoy qu'il eust pû faire pour l'empescher. Les Huguenots néanmoins ne manquerent pas de faire grand bruit à la Cour de cette action, qu'ils disoient estre une infraction manifeste de l'Edit de Pacification, & d'en demander hautement justice. Et le Ministre Beze eût l'audace, en la demandant à la Reine, de menacer la personne du Duc de Guise : ce qui irrita tellement le Roy de Navarre, qu'il protesta sur le champ devant la Reine, qui avoit écouté un peu trop favorablement les plaintes de cét insolent Ministre, que si quelqu'un osoit toucher seulement le bout du doigt de son frere le Duc de Guise, cét audacieux devoit s'asseûrer qu'il auroit touché le Roy

Mezeray.

1562. de Navarre en tout son corps. Aprés tout, quand on eût bien examiné les informations qui se firent de part & d'autre, il se trouva que ceux qui avoient esté bien batus avoient eû tort, & qu'ils devoient encore estre punis.

La Reine cependant poursuivant toûjours son dessein d'empescher que ni l'un ni l'autre des deux partis ne pust s'asseûrer de la Capitale du Royaume, écrivit en termes tres-forts au Duc de Guise pour l'obliger à venir tout droit à la Cour sans entrer dans Paris. Mais comme il craignoit d'estre prévenu par les Huguenots, il répondit avec une respectueuse fermeté, qu'il estoit absolument necessaire pour le bien de l'Etat qu'il allast d'abord à Paris, afin d'y asseûrer les Catholiques contre les ennemis de la Religion, qui prétendoient se rendre maistres de leur liberté. En effet, il y entra le vingtiéme de Mars avec
Casteln. le Connestable & le Mareschal de Saint André, & accompagné du

Prevoſt des Marchands, de tous les 1562.
Officiers de la Ville, de la pluſpart des Magiſtrats, & d'une infinité de peuple qui furent au-devant de luy, & le receûrent avec de grandes acclamations, & tous les témoignages les plus éclatans de la joye publique, comme le Protecteur & le Défenſeur de la Religion. Cette réception ſi magnifique étonna la Reine, qui fut encore plus ſurpriſe quand elle vit le Prevoſt des Marchands qui la fut ſupplier tres-humblement de faire rendre aux Pariſiens les armes qu'on leur avoit oſtées auparavant, ſous prétexte de vouloir empeſcher qu'on ne troublaſt la paix, & qui leur eſtoient maintenant neceſſaires pour ſe mettre à couvert des inſultes des Huguenots qui eſtoient armez dans Paris. Car n'ayant pû refuſer ce qu'elle vit bien qu'on feroit malgré ſon refus, elle apprehenda vivement alors que le *Triumvirat*, qui alloit eſtre ſans contredit maiſtre de Paris, ne la dépouïl-

1562. last entierement de son autorité.

Cela luy fit concevoir d'abord le dessein d'appeller auprés du Roy le Prince de Condé, & de s'unir étroitement avec luy pour avoir de quoy s'opposer aux entreprises du *Triumvirat*. Elle luy en écrivit de Monceaux coup sur coup & fort secretement quatre lettres extrémement fortes, où elle le prie entre autres choses de vouloir conserver la mere & les enfans, & le Royaume en dépit de ceux qui veulent tout perdre ; & en mesme temps, pour couvrir son jeu, elle luy en écrivit d'autres qu'il pouvoit montrer, & par lesquelles elle luy ordonnoit de sortir de Paris, pour obliger par son exemple les autres à faire le mesme. Ainsi le Prince, qui voyoit d'ailleurs qu'il ne pouvoit plus rien prétendre à Paris où les Catholiques estoient sans comparaison les plus forts, fit semblant d'obéïr de bonne grace, & se retira d'abord en sa maison de la Ferté sous Joûarre, où la Princesse sa

Lettre de la Reine à M. le Prince dans les Addit. de M. le Labour.

Casteln.

Mezeray.

femme estoit allé faire ses couches. 1562.
Ses serviteurs luy conseilloient d'aller de là, sans differer, tout droit à Fontainebleau où la Reine avoit mené le Roy. Ils luy remontroient que c'estoit là le point décisif de leur affaire, parce qu'ayant le Roy de leur costé, leur parti seroit le plus juste & le plus fort. Il eût néanmoins cette complaisance pour la Reine, laquelle il ne vouloit point du tout desobliger, croyant qu'elle estoit toute à luy, qu'il attendît encore sur cela à Meaux de nouveaux ordres de cette Princesse qui l'en avoit prié sur quelque prétexte qu'il luy fut aisé de trouver. Mais c'est qu'en effet elle balançoit encore sur le parti qu'elle devoit prendre, ayant consideré qu'elle ne seroit pas plus maistresse & plus libre entre les mains du Prince & des Huguenots, & qu'elle se rendroit plus odieuse à toute la Chrestienté : outre qu'elle espera que le Prince ayant obéi, du moins en apparence, les autres obéiroient aussi, & sortiroient

Addit. de M. le Labour.

1562. comme luy de Paris ; qu'ainsi ni les uns ni les autres n'en estant les maistres, elle seroit seule la maistresse, en demeurant neutre entre les deux partis qu'elle tiendroit toûjours en balance selon les maximes de sa premiere politique.

Voilà quelle fut la conduite de la Reine & celle du Prince en une occasion si délicate. Mais le Duc de Guise plus adroit & plus résolu qu'eux, ayant découvert cette intrigue & ce double jeu de la Reine, les prévint tous deux. Car aprés s'estre bien asseûré de Paris, où le Connestable, qui se défioit de son fils le Mareschal de Montmorency qui en estoit Gouverneur, avoit fait mettre en sa place le Cardinal de Bourbon grand Catholique, mena le Roy de Navarre bien accompagné à Fontainebleau. Ce fut là que ce Prince dît à la Reine sans façon, qu'elle pouvoit y demeurer, ou aller où il luy plairoit : mais que pour le Roy, il estoit absolument necessaire pour

le bien du Royaume & de la Religion qu'il vinst à Paris. Ainsi aprés avoir répandu bien des larmes inutilement, il fallut enfin qu'elle se déterminast, ne pouvant plus prendre d'autre parti, à suivre le Roy à Paris, où ce jeune Prince, qui s'estoit consolé plûtost que la Reine sa mere, fut receû le sixiéme d'Avril avec toutes sortes de magnificences, & une joye incroyable des Catholiques, au grand regret des Huguenots qui n'osoient plus paroistre. Car le jour précedent le Connestable voulant signaler par quelque action d'éclat ce zele ardent qu'il eût toûjours pour la Religion, & faire perdre aux Protestans toute esperance de pouvoir jamais, tandis qu'il vivroit, s'établir dans la Capitale du Royaume Tres-Chrestien, fut au Fauxbourg Saint Jacques & à Pincourt abbatre & mettre en pieces les bancs, & la chaire du Ministre dans les Presches que les Huguenots y avoient usurpez depuis la publica-

1562.

Casteln. Mezeray. Dupleix, &c.

1562. tion de l'Edit de Janvier, contre cét Edit mesme qui exceptoit les Faux-bourgs de Paris.

Mezeray.

Cependant le Prince desesperé de se voir ainsi décheû de son esperance, & prévenu par les Confederez qui estoient maistres & de Paris & de la Cour, ne sçavoit quelle résolution il devoit prendre, lors que l'Admiral, qui l'estoit venu joindre sur ces entrefaites, le fit résoudre tout-à-coup à la guerre, sur le prétexte specieux que luy en fournissoient les lettres qu'il avoit receûës de la Reine, comme s'il ne la faisoit que pour tirer le Roy d'entre les mains des *Triumvirs* qui le tenoient captif. Et là-dessus d'Andelot, qui avoit déja une intelligence dans Orleans, y estant promptement allé, se rendit maistre d'une porte, par laquelle il receût le Prince & ses troupes, qui furent bientost grossies par les gens de guerre que luy amenerent les Seigneurs Protestans, entre lesquels les plus signalez furent An-

Casteln. La Poplin. d'Aubig. &c.

toine de Croy Prince de Portien, 1562.
& du costé de la Princesse de Cleves sa femme neveu du Prince de Condé; François Comte de la Rochefoucaut Prince de Marcillac; René Vicomte de Rohan & de Leon Comte de Porrohet; Antoine Comte de Grammont & de Guiche; Gabriel Comte de Montgommery; Jean l'Archevesque de l'illustre Maison de Partenay, Seigneur de Soubise, dont la fille unique fut femme de René Vicomte de Rohan & mere du Duc de Rohan; Loüis de Vaudray Seigneur de Moûy; Saint-Phale; Antoine Raguier, Seigneur d'Esternay, qui attira dans son parti François de Rôny son beaufrere & pere du Duc de Sully; François de Hangest Seigneur de Genlis, & quelques autres qui se firent tous Huguenots, non point par motif de conscience & de Religion, mais par engagement d'amitié, d'alliance, d'interest ou de haine & d'inimitié contre ceux de Guise.

Addit. de M. le Labour.

Ces Seigneurs s'estant tous unis

1562. à Orleans dans la résolution de faire la guerre, & de soustenir par les armes le parti Protestant, supplierent tres-humblement le Prince de Condé, qui estoit déja effectivement Chef des Huguenots, de vouloir estre aussi le leur en cette guerre qu'ils alloient commencer. Il l'accepta, mais il voulut que ce fust sous le nom de Protecteur & défenseur de la Maison & Couronne de France, pour procurer par toutes sortes de moyens la liberté du Roy & de la Reine, & pour le rétablissement de l'Etat qui estoit opprimé par des Tyrans. C'est ce qu'il publia peu de jours aprés par un long manifeste, afin de faire entendre à tout le monde qu'encore qu'il fist profession de vouloir maintenir de tout son pouvoir la Religion Réformée qu'il avoit embrassée, il n'avoit pourtant pris les armes que pour le service du Roy qu'on detenoit captif. Il envoya mesme Jacques Spifame Seigneur de Passy, autrefois Evesque de Ne-

vers, non seulement aux Princes Protestans d'Allemagne, mais à l'Empereur mesme, avec ces lettres secretes qu'il avoit receûës de la Reine, & que Spifame eût ordre de leur montrer, afin qu'en leur demandant du secours, on vist que ce n'estoit pas tant pour la défense de sa Religion qu'il faisoit la guerre, que pour obéïr à la Reine qui le conjuroit de la tirer & le Roy son fils du pitoyable état où la violence de ceux qui opprimoient leur liberté les avoit malheureusement réduits. 1562.

Ibid.

Il arrive souvent que pour en vouloir trop faire, non seulement on ne fait rien de ce qu'on prétendoit pour l'avenir, mais aussi qu'on détruit tout ce qu'on avoit fait auparavant, & que l'on perd tout le mérite du passé. Cette action peu discrete du Prince luy osta ce prétexte specieux qu'il avoit de faire la guerre, & luy fit perdre toute la bienveillance de la Reine & sa protection sur laquelle il avoit com-

1562. pté en prenant les armes pour la delivrer de captivité à ce qu'il publioit. Elle fut tellement irritée de ce qu'il avoit découvert tout son secret, en montrant à toute la terre ces lettres secretes qu'elle croyoit qu'il eust bruslées comme elle l'en avoit prié, qu'elle changea toute son amitié en haine, & se réünit contre luy avec les *Triumvirs* ses ennemis, qui profitant d'une si favorable occasion pour l'avoir entierement de leur costé, luy déférerent aussi beaucoup plus qu'ils ne faisoient auparavant. Comme elle estoit extrémement adroite, elle leur interpreta ces lettres d'une maniere à leur persuader, s'ils n'eussent esté du moins aussi fins qu'elle, que tout ce qu'elle avoit écrit au Prince ne tendoit qu'à l'obliger à sortir de Paris où il pouvoit causer du trouble. Ils firent semblant de le croire; & en mesme temps pour se justifier auprés de l'Empereur & des Princes Allemans, elle leur envoya des copies de ces mesmes let-

V. ces Lettres ibid.

tres avec ces explications & ces glofes à la marge, qui ne fervent qu'à faire voir à ceux qui les lifent avec attention, qu'elle avoit affeûrément beaucoup plus d'efprit & de fineffe que de bonne foy. 1562.

Cela fait, elle fit publier une Déclaration, par laquelle le Roy faifoit entendre à tout le monde qu'il eftoit parfaitement libre dans Paris auffi-bien que la Reine fa mere qui gouvernoit abfolument avec toute l'autorité que luy donnoit fon caractere & fa qualité de Regente, ordonnant au refte au Prince & à fes adherans de defarmer inceffamment fur peine d'eftre déclarez criminels de leze-Majefté. Et cependant les Confederez Catholiques, qui avoient déja répondu par leur manifefte à celuy du Prince, eûrent bientoft fait, agiffant par l'autorité du Roy, une armée plus nombreufe & plus forte que celle de ces Proteftans liguez. Et aprés quelques conferences que l'on tint encore inutilement pour

La Poplin. D'Aubigné. Thuan. Mezeray. Dupleix, &c.

1562. trouver des voyes d'accommodement, toutes les esperances de la paix s'estant évanoüies, on fut enfin contraint de se mettre en campagne de part & d'autre. Voilà dans l'exacte verité quelle fut la cause & l'origine de ce qu'on appelle les premiers troubles, c'est-à-dire, de la premiere guerre civile que le Calvinisme fit naistre en France, pour s'y maintenir par les voyes du monde les plus violentes contre toutes les loix divines & humaines, qui défendent aux sujets de prendre les armes contre leur Souverain sous quelque prétexte que ce puisse estre, beaucoup moins pour établir une nouvelle Religion toute contraire à celle qui florissoit dans l'Empire des Gaules depuis les premiers siecles de l'Eglise.

Au reste, il ne faut pas que mon lecteur attende de moy que je luy fasse icy tout le détail de cette guerre, ni des autres qui l'ont suivies. Cela n'est pas de l'Histoire du Calvinisme, que je ne dois pas

confondre avec l'Histoire de France qui demanderoit des volumes entiers, & dont je ne dois dire qu'autant qu'il en faut pour faire connoistre les suites, le progrés, & la décadence de cette hérefie dans ce Royaume, où par les soins que le Roy prend de luy oster par ses justes Edits tout ce qu'elle avoit usurpé au préjudice de la vraye Religion, & les injustes voyes qu'elle prenoit encore pour se maintenir contre les loix, elle s'affoiblit tous les jours visiblement, de sorte qu'on peut esperer qu'on en verra bientost la fin. 1562.

Je diray donc seulement que le Prince s'estant rendu maistre d'Orleans, les Huguenots surprirent aussitost aprés, dans presque toutes les Provinces, un tres-grand nombre de villes, entre autres Meun, Baugency, Blois, Tours, Angers, Poitiers, Angoulesme, la Charité, Bourges, Lyon, Valence, Grenoble, Tournon, Romans, Montbrison, & presque toutes les places de

Casteln. l. 3. La Poplin. D'Aubigné. Belcar. Thuan. Mezeray. Dupleix, &c.

1562. la Guyenne, depuis la Dordogne jusqu'aux Pyrenées, où la Reine de Navarre n'ayant pû rien gagner sur son mari s'estoit retirée & faisoit tout révolter ; de plus une bonne partie du bas Languedoc ; & peu s'en fallut que Toulouse, où il y avoit prés de trente mille Huguenots, ne tombast sous leur puissance, par la trahison de quelques-uns des Capitouls qui leur livrerent l'Hostel de Ville & le canon.

Montluc. Comm. l. 5. Georg. Bosquet. Thuan. l. 5. La Poplin. Mezeray, &c.

Cette grande & illustre ville se vit tout-à-coup changée en un effroyable champ de bataille, où les Catholiques animez par le Parlement, donnerent cent combats differens dans tous les quartiers quatre jours durant contre ces rebelles, qui furent enfin contraints de leur ceder la victoire & la place couverte de plus de quatre mille morts, & desolée par l'embrasement de quelque deux cens maisons, qui furent consumées par les flammes en cette furieuse sédition

des Huguenots. Auſſi ne furent-ils point épargnez : on en fit paſſer une partie par les mains des Bourreaux ; l'autre perit par la fureur du peuple qui ſe jetta ſur eux, & ne leur donna point de quartier ; le peu qu'il en reſta s'enfuit. Le Parlement donna contre eux un ſi foudroyant Arreſt, ordonnant aux Gouverneurs des villes, aux Magiſtrats, & aux Communes de courir ſus aux Huguenots, & fit une ſi forte aſſociation des trois Etats de ſon reſſort pour les exterminer, que depuis ce temps-là pas un ſeul Huguenot n'a oſé s'établir dans Toulouſe. De ſorte que cette heureuſe ville toute Catholique, quoyqu'environnée de pluſieurs places infectées de l'héreſie, a la gloire d'eſtre ſemblable à celle dont le Saint Eſprit fait l'éloge, en diſant qu'elle eſt comme le lys entre les épines. 1562.

Roûën qui tient un rang ſi conſiderable entre les plus grandes & les plus riches villes de l'Europe, n'eût pas un ſemblable bonheur.

1562. Il fut réduit par intelligence au pouvoir des rebelles aussi-bien que Dieppe, le Havre, Caën, Bayeux, Faleze, Saint Lo, & quasi toute la Basse Normandie, où l'Admiral avoit une infinité de créatures qui se saisirent de la pluspart des places situées sur le rivage de la mer.

Je n'entreprendray pas de raconter & de bien exprimer icy les abominables excés d'impiété, de sacrilege, d'impureté, d'avarice, de barbare cruauté, & de tous les crimes les plus exécrables que commirent dans ces villes & aux environs à la campagne ces furies déchaisnées, à qui les Démons & les Ministres qui estoient alors furieusement emportez, & qui avoient plus de pouvoir sur les soldats Huguenots que leurs Généraux mesmes, inspiroient toute la fureur & toute la rage qu'ils avoient conceüe contre l'Eglise Catholique. Le recit en seroit insupportable, & feroit trop d'horreur aux lecteurs, qui perdroient par là le plaisir qu'on

prétend avoir en lisant l'Histoire, outre le profit qu'on en tire. Il suffit de dire en un mot qu'ils n'épargnerent rien ni de sacré ni de profane, ni temples, ni statuës, ni images, ni reliques, ni tout ce qu'il y a de plus saint & de plus auguste dans les saints mysteres : qu'ils s'érigeoient hautement en Républicains, ne voulant plus reconnoistre d'autorité Royale, & disant avec une extréme insolence, qu'ils donneroient des verges à cét enfant qui osoit se dire leur Roy, & qu'ils luy feroient apprendre un mestier pour gagner sa vie : quaprés avoir tout desolé par le fer & par le feu, massacré de sang froid, & contre la foy donnée, leurs plus illustres prisonniers, tourmenté, bourellé, dechiré, & enfin fait mourir une infinité de Catholiques, & sur tout de Religieux & de Prestres par des supplices inoûïs & de nouveaux genres de morts que les Tyrans les plus barbares & les persecuteurs les plus inhumains du nom Chrestien.

1562.

Comment. de Montluc.

1562. n'avoient jamais pû inventer, qu'aprés, dis-je, avoir déchargé toute leur fureur infernale en tant de cruelles manieres sur les vivans, ils s'en prirent encore aux morts, ausquels ils devoient le plus de respect pour estre de l'auguste Maison de France, & violerent avec une extréme impiété les sepulcres de Jean ayeul de François I. à Angoulesme; des ancestres mesme du Prince de Condé, à Vendosme; du Roy Loüis XI. à Clery; de la bienheureuse Jeanne sa fille, à Bourges; & de François II. à Orleans, où ils brusterent son cœur, qui estoit dans la magnifique Eglise de Sainte Croix, qu'ils desolerent depuis de la déplorable maniere que l'on voit encore aujourd'huy.

Quoy-que j'épargne autant qu'il m'est possible la memoire, particulierement des personnes de qualité qui n'eûrent point d'égard à ce qu'elles se devoient à elles-mesmes, quoy-qu'engagées dans un si malheureux parti: je ne puis néan-

moins omettre ce que les Auteurs mesme Protestans n'ont pas dissimulé, que le plus inhumain & le plus cruel de tous ces barbares exécuteurs de la fureur & de la rage des Démons contre l'Eglise Catholique, fut François de Beaumont, Gentilhomme Dauphinois, trop connu dans nostre Histoire sous le nom de Baron des Adrets, qu'il a deshonoré par des actions de cruauté qui font horreur. Il estoit brave, mais brutal, emporté jusqu'à la fureur quand il se mettoit en colere, ce qui luy estoit assez ordinaire, & d'un naturel feroce & tenant du tigre. Comme il se tint offensé du Duc de Guise, qui avoit protegé contre luy au Conseil le Seigneur de Pequigni, il se jetta aveuglément, pour s'en venger, dans le parti des Huguenots au commencement de ces premiers troubles. Et la Reine, avant que le Prince de Condé eust découvert le secret de ses lettres, en écrivit une à ce Baron qu'elle sçavoit estre extrémement vindicatif,

1562.

Vie du Baron des Adrets par M. Allard.

1562. & fort irrité contre le Duc de Guise, & l'exhorta par cette lettre à détruire par quelque voye que ce fust dans le Dauphiné l'autorité de ce Duc qui en estoit Gouverneur, & à se servir mesme pour cela des Huguenots, l'asseûrant qu'elle le protegeroit & l'appuyeroit de toute son autorité.

Ibidem.

Il n'en falloit pas tant pour mettre en furie ce lion déchaisné, qui s'estant mis à la teste d'environ huit mille Protestans ramassez, surprend d'abord Valence, où il laissa massacrer de sang froid, contre la foy donnée, le sage & vaillant la Mothe Gondrin, Lieutenant de Roy dans la Province, par un de ses ennemis qui fit pendre son corps indignement aux fenestres de son logis. Ensuite il se saisit de Vienne, de plusieurs autres places aux environs, & mesme de Grenoble; puis il s'empare aisément de Lyon par l'intelligence des Huguenots qui y estoient devenus les plus forts. De là il passe dans le Lyonnois, le Fo-

Hist. de Franc.

restz, le Vivarez, l'Auvergne, la Provence, & le Languedoc, emportant, ravageant, & desolant tout sur son passage comme une soudaine tempeste meslée de furieux tourbillons & de gresle, passant sur de grandes campagnes de bleds, renverse & hache les épics, & ruine en un instant toute l'esperance de la moisson. Ainsi ce nouvel Attila, plus terrible & plus barbare que celuy qui se fit appeller le fleau de Dieu, fit encore plus de mal que luy dans une seule année, laissant par tout dans ces belles Provinces de funestes marques de ses brigandages, de son impieté, & de sa cruauté, abolissant la Messe, renversant les Eglises, pillant tous les vases sacrez, contraignant tout le monde d'aller au Presche, jusqu'au Parlement mesme de Grenoble qu'il y mena par force & comme en triomphe, bruslant, tuant, égorgeant, massacrant ceux mesme qui s'estoient rendus sur sa parole, obligeant ses deux fils, qui perirent

1562.

Brantosme, éloge de M. de Montluc.

M. Allard.

1562. après malheureusement, à se bai-
Brantosme. gner dans le sang des Catholiques, pour faire passer dans leur ame par cét effroyable bain toute sa cruauté, & faisant enfin son plaisir & son plus agréable divertissement des nouveaux supplices qu'il inventoit, pour faire perir miserablement ses prisonniers de guerre; témoin les
Casteln. l. 4. c. 2. six-vingts tant soldats que Gentils-
M. Allard. hommes, & les autres deux cens qu'il fit sauter du haut de la tour de Montbrison & des Rochers de Mornas sur le Rône, tandis que ses soldats, aussi barbares que leur Général, les recevoient avec des cris & des huées épouvantables sur la pointe de leurs hallebardes & de leurs piques.

Aussi ces cruautez firent tant d'horreur mesme à l'Admiral & au Prince de Condé qui l'avoit fait
M. Allard. son Lieutenant dans ces Provinces, qu'il envoya Gouverneur en sa place dans Lyon le sieur de Soubize; ce qui fut cause que le mesme dépit qui avoit fait passer cét homme

sans

fans Religion du parti Catholique 1562.
dans celuy des Huguenots, le fit repasser du Huguenotisme & de la rebellion dans l'Eglise dont il estoit sorti & dans le service du Roy. Mais comme il ne servit pas dans le bon parti avec autant de conduite & de succés qu'il avoit fait dans l'autre, il perdit toute sa réputation de grand Capitaine en *Brantosme.*
moins de temps qu'il ne l'avoit aquise, & mourut sans honneur dans une honteuse vieillesse, également méprisé des uns & des autres; ce qui luy fut une punition plus grande & plus sensible qu'une mort violente, qui est le chastiment ordinaire dont Dieu se sert pour punir les hommes sanguinaires. Voilà un petit abregé des horribles excés de cruauté des Huguenots contre les Catholiques: ce qui nous fait assez connoistre à quel point de fureur l'héresie peut porter ceux à qui elle a une fois inspiré l'esprit de rebellion, qui en est la suite ordinaire.

1562. A la verité il y eût des Catholiques, qui justement irritez de tant d'horribles crimes, abuserent injustement du droit de represailles, & les traiterent à peu prés de mesme de leur autorité particuliere; mais peu perirent de la sorte. Les autres, en tres-grand nombre, qui tomberent entre les mains de ceux qui les poursuivoient à outrance, furent exécutez par les ordres, & selon les formes de la Justice. Car le Parlement de Paris ne pouvant plus souffrir tant d'effroyables crimes impunis, fit coup sur coup trois ou quatre sanglans Arrests contre ces rebelles, qui furent tous déclarez criminels de leze-Majesté, excepté le Prince, qu'on voulut supposer n'estre pas libre parmi eux, comme luy-mesme prétendoit que le Roy n'estoit pas en liberté. Les autres Parlemens firent le mesme, & en moins de quatre mois on en fit passer plus de trois mille par la rigueur des Loix. Le Roy de Navarre & le Connestable, & sur tout

Montluc dans la Guyenne, qui avoit toûjours deux Bourreaux à ses costez, en faisoient pendre tout autant qu'il en tomboit entre leurs mains. On chassa par ordre du Roy tous les Huguenots de Paris. On révoqua l'Edit de Janvier, afin de montrer qu'on faisoit la guerre pour maintenir la vraye Religion dans le Royaume contre les rebelles à Dieu & au Roy. Enfin on permit par Arrest à toutes sortes de personnes, & l'on ordonna mesme à toutes les Communes de courir sus au son du tocsin à ces impies, de les poursuivre vivement par tout, & de les tuer sans misericorde comme autant de bestes feroces, de chiens & de loups enragez qui desoloient tout le Royaume. De sorte que l'on ne voyoit en toutes les Provinces par les crimes des uns & par la vengeance des autres, que ruines, que cendres, que sang, & que carnage, & mille affreuses images de la mort, funestes fruits du nouvel Evangile bien contraire à 1562.

1562. celuy de Jesus-Christ, qui ne veut que la paix qu'il a portée du Ciel en terre, & qu'il a laissée par testament à ses disciples.

Cette rigueur servit cependant beaucoup au bon succés des affaires des Catholiques. Elle étonna fort les rebelles, & sur tout les Gentils-hommes, qui craignant qu'on ne rasast leurs maisons, & que leurs femmes & leurs enfans ne fussent exposez à la fureur des peuples ausquels on les avoit abandonnez, se retirerent de l'armée du Prince, qui se voyant trop foible pour tenir la campagne, fut contraint de se mettre à l'abry des murailles d'Orleans, tandis qu'il envoyoit demander du secours aux Princes Protestans, & qu'il traitoit avec la Reine d'Angleterre, à laquelle il livra le Havre de Grace, pour avoir d'elle huit mille hommes entretenus. Cela le rendit extrémement odieux à tous les bons François, qui ne pouvoient voir sans horreur qu'un Prince du Sang

se liguast avec l'ancien ennemi de la France, & le mist dans une des plus importantes places du Royaume. Ainsi les troupes du Prince estant fort diminuées, & celles du Roy au contraire fort accruës par le concours de la Noblesse qui accouroit de toutes parts au Camp où l'on mena le Roy, & par un grand renfort de Suisses, de Reitres & de Lansquenets, on divisa l'armée en plusieurs corps, qui remporterent dans les Provinces de grands avantages sur les Huguenots, & l'on reprit sans beaucoup de peine la plusspart des villes qu'ils avoient surprises. Aprés quoy le Duc de Guise qui avoit pris Bourges, & le Mareschal de Saint André qui avoit emporté Poitiers par assaut, s'estant réünis à l'armée Royale, on fit le fameux siege de Roüen, pour empescher que les Anglois, qui pouvoient faire entrer dans le Royaume par le Havre & par Dieppe tout autant de troupes qu'il leur plairoit, ne se 1562.

1562. rendissent maistres de la Normandie.

Jamais ville ne fut ni plus vivement attaquée que celle-cy le fut par l'armée Royale, où le Roy & la Reine estoient en personne, ni plus vigoureusement défenduë qu'elle le fut par le Comte de Montgommery qui s'y estoit jetté avec deux mille Anglois, sept ou huit cens chevaux, & douze à treize cens hommes de pied François, tous vieux soldats, qui firent pendant cinq semaines que dura ce siege, tout ce qu'on pouvoit faire pour se bien défendre. Mais aprés tout, les Princes & les Seigneurs Catholiques s'exposant les premiers aux plus grands dangers, & animant les soldats par leur exemple, le fort de Sainte Catherine qui servoit à Roüen de Citadelle, & sembloit imprenable, fut emporté de vive force en plein jour le huitiéme d'Octobre, non sans perte de quelques braves hommes, entre lesquels le plus regreté de tous fut

Brantosme. La Labour.

iii 5

mée, fut Charles de la Rochefoucaut, Comte de Rendan, Colonel de l'Infanterie Françoise, jeune Seigneur aussi vaillant & sage Capitaine qu'il estoit beau, agréable, & spirituel. Quoy-qu'il ne fust pas encore gueri d'une grande arquebusade qu'il avoit receüe à la teste au siege de Bourges, il voulut faire néanmoins sa charge en cette occasion, où estant monté des premiers sur le rempart, il fut porté par terre, & eût les jambes brussées jusqu'aux os d'un feu d'artifice qu'on luy jetta, & qui peu de jours aprés luy osta la vie. Il estoit frere du Comte de la Rochefoucaut, & pere de cét illustre François de la Rochefoucaut que nous avons veû de nos jours honorer la Pourpre Romaine par ses éminentes vertus, & soustenir la gloire de la France & les interests & les libertez de l'Eglise Gallicane par ses sages conseils, & par le zele admirable dont il brusloit pour le service de Dieu & du Roy. Ce glo- 1562.

1562. rieux succés qu'on eût à l'attaque du fort fit croistre le courage & l'ardeur aux assiegeans ; de sorte que le canon & les fourneaux ayant fait bresche raisonnable en trois ou quatre endroits depuis la porte Martinville jusqu'à celle de Saint Hilaire, la ville encore fut prise d'assaut le vingt-sixiéme d'Octobre. Le Comte de Montgommery, aprés avoir veû que tout estoit forcé, se sauva sur une galere qu'il tenoit toute preste, & qui, à la faveur de la marée qui descendoit, passa pardessus l'estacade que l'on avoit faite à Caudebec pour fermer le passage aux vaisseaux Anglois.

Le Roy de Navarre, qui, quelques jours auparavant, comme il estoit à la teste de la tranchée, avoit esté blessé d'une arquebusade à l'épaule gauche, se fit porter par la bresche comme en triomphe dans la ville, qui fut mise au pillage durant quelques jours. On épargna la vie des habitans ; mais pour laisser à la posterité un exemple du

chastiment que meritent ceux qui font alliance avec l'Estranger, Jacques du Bosc d'Esmendreville, second Président en la Cour des Aydes, homme d'une illustre naissance, & d'un fort grand mérite, mais qui flétrit toutes ses belles qualitez par son attachement opiniastre au parti Huguenot, & par le crime de rebellion, eût la teste tranchée pour cette cause. Le sieur de Crose Gouverneur du Havre, qu'il avoit mis entre les mains des Anglois, le Ministre séditieux Augustin Marlorat Moine apostat, deux Conseillers de Ville & deux Bourgeois furent pendus pour le mesme crime. On en demeura là, & l'on ne fit plus d'exécution ; car ceux de nos Historiens qui ont écrit que le premier Président du Parlement de Roüen Nicolas de Saint Anthost, quoy-que Catholique, mais accusé par quelques Conseillers ses ennemis d'estre fauteur des Huguenots, fut traisné au mesme supplice par une troupe de séditieux, se 1562.

1562. *Recueil des choses memor. depuis le Regne de Henry II. jusqu'en l'année 1596.*

Addit. sur Casteln.

sont laissé séduire par le Chroniqueur le plus passionné, & ensuite le plus menteur de tous les Protestans. Ce Président, qui estoit un homme fort sage, & dont le zele pour la Religion Catholique paroist encore par des Actes tres-authentiques dans les Registres de son Parlement, ne mourut que deux ans aprés, de sa mort naturelle, dans son lit; & parce qu'il ordonna par son testament qu'on l'enterrast de nuit sans céremonie, à peu prés comme le célebre Guillaume Budée le voulut estre dans sa Chapelle de l'Eglise de Saint Nicolas des Champs à Paris, on crut alors à Roüen, & le peuple le croit encore, qu'il mourut Huguenot.

Au reste ces exécutions, quoyque faites selon les loix & les formes de la Justice, & sur tout celle du Ministre Marlorat, irriterent si furieusement les autres Ministres ses Confreres qui se trouvoient auprés du Prince de Condé, qu'ils ne cesserent de l'importuner, jusqu'à ce

que vaincu par leurs clameurs, il fit une action tout-à-fait indigne de sa générosité naturelle & de sa naissance. Car un parti de la garnison d'Orleans ayant pris les sieurs Odet de Selve, Baptiste Sapin Conseiller au Parlement de Paris, & Jean de Troyes Abbé de Gastine, comme ils alloient à Tours, & de là en Espagne où le Roy les envoyoit pour negotier : ce Prince, sans avoir égard ni à la qualité des personnes qui ne l'avoient jamais offensé, & n'avoient pas esté faits prisonniers dans une ville prise d'assaut comme ceux de Roüen, ni aux obligations qu'il avoit à cét auguste Parlement qui l'avoit déclaré innocent de la conjuration d'Amboise, & ne l'avoit pas voulu comprendre dans le dernier Arrest qu'il avoit porté contre les rebelles dont il estoit Chef, ni au droit des gens, ni au respect qu'il devoit à son Roy, dont ces prisonniers estoient Ambassadeurs, fit pendre dans la place de l'Estape & le Con-

1562.

Ibid.

1. Novemb.

1562. seiller. & l'Abbé. Cela fit horreur à tous les gens de bien, & mesme à ses serviteurs & à ses amis, qui ne purent s'empescher de desapprouver une action si inhumaine, & de trouver fort étrange qu'il voulust encore autoriser de son nom cette injuste sentence, qui contenoit entre autres choses, que ces prétendus criminels estoient condamnez pour avoir persecuté ceux qui faisoient profession de la Religion Evangelique. Aussi quand le corps de ce sage & sçavant Senateur Jean Baptiste Sapin fut apporté à Paris, la Cour de Parlement déclara solennellement que c'estoit elle-mesme qu'on avoit si cruellement offensée, & luy rendit en Corps les derniers honneurs par de magnifiques funerailles dans l'Eglise des Augustins, où elle luy fit dresser un épitaphe digne d'un martyr, en déclarant dans son éloge la glorieuse cause de sa mort, qui malgré l'infamie de son supplice, dont toute la honte retombe sur les Huguenots,

Viro integerrimo, omni doctrinarum genere prædito. *Epitaph. Bapt. Sap.*

13. Novemb.

Quod antiquæ & Catholicæ Religionis adsertor fuisset, turpissimæ morti addictus ... honestam &

sera toûjours tres-grand honneur à ses illustres descendans. 1562.

Ce fut pour la mesme cause de la Religion qu'Antoine de Bourbon Roy de Navarre mourut presque en mesme temps au trente-cinquiéme jour de la blesseûre qu'il receût au siege de Roûën en combatant contre les Héretiques pour la Foy. Il receût à la mort ses Sacremens avec beaucoup de piété ; & le bruit que ses ennemis firent courir qu'il estoit alors sur le point de retourner au Calvinisme est une pure calomnie, & une fausseté toute visible qu'on découvre aisément par la haine implacable que conceûrent contre luy les Huguenots, qui dechirerent sa memoire par mille écrits tres-scandaleux, qui sont autant de monumens de sa gloire, & de témoignages irreprochables de sa fermeté dans la vraye Religion dans laquelle il est mort, & qu'on peut dire qu'il sauva dans ce Royaume, lors qu'il abandonna les Protestans pour se joindre au *Triumvirat*. Ce

gloriosam pro Christi nomine, & Christianâ Repub. mortem perpesso. *Epitaph. Baptistæ Sapin.*

17. Novemb.

Brantosme, en son élog. Les Addit. aux Memoir. de Casteln.

1562. fut au reste un Prince, qui, à la réserve qu'il aimoit un peu trop ses plaisirs, ce qui luy faisoit negliger le soin des affaires, & qu'il péchoit par un excés de bonté qui le rendoit trop facile à se laisser gouverner par ceux qu'il aimoit, posseda la plupart des grandes qualitez dignes d'un Roy, estant bien fait de sa personne, & d'un port plein de majesté, généreux, liberal, affable, aimant le bien de l'Etat, fidelle au Roy dont il estoit Lieutenant Général, sçachant tres-bien la guerre, brave & vaillant autant qu'on le peut estre, & s'exposant comme le moindre des soldats aprés avoir donné ses ordres en grand Général, sur tout aimant la gloire, & fort résolu quand la paix seroit faite, d'avoir de force ou de gré son Royaume de Navarre, ou du moins celuy de Sardaigne, que le Roy Philippe II. luy avoit solennellement promis sur la garantie du Pape Pie IV. de luy donner en contre-échange.

1562.

Je sçay que la pluspart des Historiens le blasment de s'estre laissé amuser par ces belles promesses de l'Espagnol, & ne parlent de cét échange prétendu que comme d'une pure illusion & d'une agréable chimere. Mais je connois des gens d'esprit & de bon sens qui croyent au contraire qu'il fit en cela sagement & en bon politique, parce, disent-ils, qu'on ne peut nullement douter aprés cela que le Roy, de l'aveu mesme des Espagnols, n'ait un nouveau droit incontestable de redemander la Navarre quand il luy plaira, ou du moins le Royaume de Sardaigne, s'il veut bien maintenant consentir à cét échange, aprés qu'on a manqué à la promesse solennelle qui fut faite à son bisayeul, & ensuite aux Rois de France de la branche de Bourbon ses heritiers qui ont succedé à tous ses droits.

Cependant le sieur d'Andelot ayant heureusement conduit jusqu'à Orleans le secours de plus de

Casteln. l. 4. c. 3. & suiv. Addit. sur les Mem.

1562. trois mille Reitres, & de quatre mille Lansquenets qu'il avoit obtenu de quelques Princes d'Allemagne, & sur tout de Philippe Lantgrave de Hesse, le Prince de Condé & l'Admiral qui avoient alors une bonne armée, sortirent d'Orleans, & s'emparerent d'Estampes à dessein d'attaquer Paris, qu'ils crurent qu'on pourroit surprendre tandis que l'armée Royale estoit encore en Normandie. Et certes, ils eussent pû réüssir en cette entreprise, ou du moins se rendre maistres des Fauxbourgs qui estoient alors sans défense, s'ils y eussent esté d'abord par le grand chemin sans se détourner. Mais ayant pris à droit pour se saisir des petites places qui sont sur la Seine, & pour empescher par là qu'il n'entrast rien dans cette grande ville, ils donnerent loisir au Connestable & au Duc de Guise d'y ramener leurs troupes qu'ils logerent dans les Fauxbourgs où l'on fit des retranchemens. Il arriva mesme au

La Poplin. Histoire des Eglis. Réform. Dupleix. Mezeray, &c.

Prince une assez fascheuse disgrace, qui fut comme un présage du mauvais succés qu'il eût en cette guerre. Car croyant emporter sans peine la petite ville de Corbeil, où il vouloit mettre une forte garnison pour bloquer Paris de ce costé-là, en arrestant tous les bateaux qui descendroient, il en fut vivement repoussé par le Mareschal de Saint André qui le prévint, & se jetta dedans avec l'élite de ses gens, qui aquirent autant d'honneur en défendant une si méchante place, que le Prince receût de honte pour ne l'avoir pû prendre avec cette armée qu'il avoit mise sur pied pour assieger Paris. Il fut donc contraint de lever ce siege, & ne laissa pas néanmoins de marcher enseignes déployées pour exécuter cette grande entreprise, & de s'avancer le trentiéme de Novembre jusqu'à une lieuë de Paris. 1562.

Il logea ses troupes dans les villages d'alentour, depuis Gentilly jusques à Issy, faisant mine de vou-

1562. loir attaquer tout à la fois tous les Fauxbourgs qui n'estoient pas encore bien en défense. Mais il perdit cinq ou six jours à negotier inutilement avec la Reine & le Connestable, qui l'amusoient par un traité qu'on n'avoit garde de conclure, parce qu'on estoit fortement résolu de ne luy pas accorder ce qu'il demandoit, & sur tout l'Edit de Janvier, & le libre exercice du Calvinisme dans Paris mesme & à la Cour. Et cependant on profita si bien du temps, qu'on acheva les retranchemens des Fauxbourgs : de sorte que quand les Huguenots, qui du moins s'en estoient promis le pillage, se presenterent pour les attaquer aprés qu'on eût rompu ces Conferences ; ils furent rudement repoussez, & toûjours batus dans les escarmouches qu'ils venoient faire à la teste de ces Fauxbourgs. On conceût mesme dans Paris tant de mépris pour eux, qu'on n'y interrompit jamais durant ces combats aucune fonction, ni du trafic, ni du

barreau, ni des Colleges ; & le Bourgeois devenu brave & fier par les avantages qu'on remportoit sur eux, se meslant parmi les soldats la pique à la main, leur crioit du haut des retranchemens, *Prenez garde à ce que vous faites, Messieurs les Huguenots, & ne prenez pas Paris pour Corbeil* ; ce qui a donné lieu à ce Proverbe, qui est encore aujourd'huy si commun, pour signifier que si l'on n'a pû réüssir dans une fort petite chose, on le fera beaucoup moins dans une plus grande. 1562.

Mais ce qui acheva de ruiner leurs esperances, fut qu'en mesme temps arriva le grand secours d'Espagnols & de Gascons que le Roy Philippe, & Montluc qui avoit batu en Guyenne les Huguenots en deux ou trois combats, envoyoient au Roy pour renforcer son armée fort diminuée depuis le siege de Roüen. Ainsi le Prince & l'Admiral craignant d'estre aux-mesmes attaquez dans leurs logemens, y mirent le feu le dixiéme de Décem-

1562. bre ; & prenant à droit par Paleseau & par Limours, par Saint Arnou & Gallardon qui fut miserablement saccagé, ils descendirent le long de la riviere d'Eure en delà, pour aller recueillir en Normandie le secours qu'ils attendoient d'Angleterre. Deux jours aprés ce décampement, l'armée Royale, résoluë de les combattre, sortant de Paris, se mit à leurs trousses, & les costoya toûjours, la riviere entre deux, jusqu'au dix-huitiéme qu'elle la passa de nuit à Mezieres auprés de Dreux avec un merveilleux ordre, sans que les rebelles qui n'estoient qu'à deux lieuës de là en fussent avertis. De sorte que s'estant trouvée le lendemain dans la plaine de Dreux si prés des ennemis ausquels elle avoit coupé chemin, il en fallut venir à la bataille, quoy que l'Admiral, qui ne taschoit qu'à gagner promptement païs, & s'estoit pourtant laissé devancer, eust pû faire ensuite pour l'éviter.

Brantosme, éloge du Duc de Guise.

Comme il estoit extrémement en-

tier en ses sentimens, il soustint 1562.
toûjours opiniastrément contre le Prince de Condé, que l'armée Catholique estant beaucoup plus foible qu'eux en cavalerie, & veû l'avantage qu'on avoit de trois journées sur elle, il n'y avoit point d'apparence qu'elle les pust joindre avant qu'ils fussent hors de danger d'estre attaquez. Sur cette folle confiance il voulut que l'armée s'arrestast tout un jour, qui fut le dix-huitiéme, dans ses logemens, afin qu'on pust reprendre plus commodément l'ordre de la marche qui avoit esté troublé par la faute des Mareschaux des logis. Car le Prince qui conduisoit la bataille, se trouva logé le dix-septiéme à Ormoy, plus avancé d'une bonne lieuë que l'avantgarde, qui avoit avec l'Admiral son quartier à Neron. Et cependant les Catholiques qui marchoient par un chemin plus court, eûrent le temps de les devancer, & de passer la riviere prés de Dreux, comme ils firent le soir du mesme

Casteln.

Mem. de Casteln. l. 4. c. 5. Addit. à ces Mem.
La Poplin. l. 8.
Hist. des Egl. Réf. l. 6.
Brantosme.
Thuan.
Dupleix.
Mezeray, &c.

1562. jour, sans qu'on les eust fait reconnoistre. L'Admiral eût mesme le lendemain si peu de soin & de haste de s'avancer, comme le Prince l'en pressoit par de continuels messages, qu'il ne se joignit à luy qu'assez long-temps aprés le lever du Soleil, contre la résolution que l'on avoit prise le soir auparavant de partir avant le jour. Ainsi ayant repris leur premier ordre pour la marche, comme ils crurent que l'ennemi estoit encore bien loin d'eux au-delà de l'eau, ils continuerent leur route, ne songeant point du tout à la bataille qu'ils alloient avoir. De sorte qu'ils ne firent rien de ce qu'il falloit que l'on fist ou pour la donner, ou pour l'éviter.

Mais ils furent bientost desabusez. Car ils n'eûrent pas fait une lieuë & demi qu'ils furent avertis par leurs coureurs que l'ennemi estoit de leur costé vers Dreux, & peu de temps aprés ils découvrirent eux-mesmes les troupes du Connestable en bataille à quinze cens

pas d'eux sur leur droite qui les attendoient au passage. Ce fut pour lors que l'on fit alte, & que l'armée qui marchoit sans confusion sous des Chefs qui sçavoient la guerre, fut bientost mise en bataille à la portée du canon en cét ordre. 1562.

Le Prince qui menoit le corps de bataille prit la droite, afin d'estre opposé au Connestable qu'il voyoit à la gauche de l'armée Catholique. Il avoit dans ce corps qu'il commandoit deux gros bataillons, l'un de douze Enseignes de François, l'autre de six de Lansquenets ; & pour les soustenir, il y avoit dans le grand intervalle qui estoit entre ces deux bataillons & au deux extrémitez à droit & à gauche, trois escadrons, l'un de quatre cens cinquante lances Françoises, & les deux autres de trois cornetes de Reitres chacun, outre six cornetes d'Argoulets ou d'Arquebusiers à cheval, & un gros de mille à douze cens Reitres qui suivoient à peu

1562. d'intervalle pour servir de corps de réserve.

L'avantgarde venoit ensuite sur la gauche, commandée par l'Admiral, qui avoit aussi deux bataillons formez de six Enseignes d'Allemans, & de douze de François, soustenus comme les premiers de trois escadrons, composez de trois cens cinquante chevaux François, & de quatre cornetes de Reitres. Et tout cela faisoit quelque huit mille hommes de pied, & quatre mille chevaux qui restoient au Prince, d'environ seize mille hommes qu'il avoit quand il sortit d'Orleans pour surprendre Paris. Comme il estoit tout plein de cœur & de résolution, il vouloit donner sur le champ : mais l'Admiral & d'Andelot, qui tremblant ce jour-là la fiévre quarte, & enveloppé dans une robe fourrée, estoit monté sur une haquenée, le prierent de s'avancer avec eux, comme ils firent, sur une petite éminence, pour reconnoistre la nature du terrein qui estoit entre les

Casteln.

les deux armées, & la disposition 1562.
de celle des Catholiques que je vas representer.

Le Connestable qui la commandoit, & qui l'ayant fait passer la riviere le soir précedent, s'estoit logé au Chasteau de Mezieres, avoit esté toute la nuit tellement tourmenté d'une colique nephrétique, & de la gravelle, qu'on ne crut pas qu'il y eust aucune apparence qu'il pust estre en estat de monter à cheval le lendemain, ni de donner les ordres necessaires pour un jour de bataille. Mais ce brave & généreux vieillard de plus de soixante-quatorze ans, surmontant par la force de son courage & de son esprit celle de la douleur, se fit le matin armer de toutes pieces, excepté de son casque, qu'un Page portoit, & dit au Duc de Guise, qui, aprés avoir communié, luy estoit venu donner le bon jour, & demander l'état de sa santé: *Je me porte tres-bien, Monsieur, & l'excellente Medecine qui m'a gueri, est*

Ibid.

Brantosme, éloge du Connest.

1562. *La bataille que nous allons donner pour le service de Dieu & du Roy, & pour sauver la Religion & l'Etat.* Et là-dessus sortant de son logis, il monte à cheval, se va mettre à la teste de l'armée qui marchoit déja, la conduit jusqu'à une petite lieuë de Dreux à costé du chemin par où les ennemis devoient passer, & la range en bataille selon cét ordre que le Mareschal de Saint André, aprés avoir esté de grand matin reconnoistre la situation des lieux, avoit dressé.

La Popliniere. Hist. des Egl. Casteln. Mezeray.

Entre Nogent le Roy & l'Ormaye, la plaine de Dreux s'éleve insensiblement en petites hauteurs entrecoupées de petits vallons qui rendent le païs inégal, quoy-que de loin, à cause de leur peu de profondeur, il ne laisse pas de paroistre beaucoup plus uni qu'il ne l'est en effet. C'est-là que le Connestable ayant pris du terrein tout autant qu'il en voulut dans une fort longue étenduë, rangea son armée divisée en deux grands corps, dont

l'un faisoit l'avantgarde, & l'autre 1562.
la bataille ou l'arrieregarde, si l'on veut l'appeller ainsi, parce qu'il n'y avoit point de troisiéme corps à qui l'on pust donner ce nom. A costé droit de l'avantgarde commandée par le Mareschal de Saint André qui eût la droite, fut mise en un gros bataillon quarré l'infanterie Espagnole de quatorze Enseignes épaulées de leurs chariots & des maisons d'un village qui empeschoient qu'on ne les prist en flanc. Elles avoient à leur gauche, pour les soustenir, l'escadron composé des Gentilshommes qui suivoient le Duc de Guise, & de sa compagnie de Gensdarmes, ausquels seulement il déclara vouloir commander en cette journée sous le Connestable, & mesme sous le Mareschal, pour rendre l'honneur qui est deû à leurs charges, puis qu'il n'estoit plus Lieutenant Général du Roy comme il l'avoit esté plus d'une fois, & comme il le fut encore peu de temps aprés. Il avoit néan-

1562. moins tant de credit parmi les gens de guerre, & on luy portoit tant de respect, qu'il commandoit effectivement l'avantgarde, où le Mareschal mesme qui la menoit ne faisoit rien que suivant ses avis qu'on prenoit pour des commandemens. Cét escadron estoit suivi du bataillon des vieilles bandes de Piémont sous vingt-deux Enseignes, aprés lesquelles paroissoit le Mareschal de Saint André à la teste de quatre cornetes ; puis tirant toûjours sur la gauche, suivoit un gros bataillon de douze Enseignes d'Allemans, ayant à leur costé deux escadrons de François commandez par Claude de Lorraine Duc d'Aumale, & par Henry de Montmorency Danville, qui fermoient cette aisle, au milieu de laquelle il y avoit quatre pieces de canon.

Dans la bataille que le Connestable conduisoit fut mis tout contre l'escadron du Duc d'Aumale le bataillon des Suisses composé de vingt-deux Enseignes, qui estoient flan-

quées des escadrons du Connestable & de Brichanteau-Beauvais-Nangis ; contenant dix-huit compagnies d'hommes d'armes, suivies d'un bataillon formé de seize Enseignes de Bretons & de Picards ; & celles-cy estoient soustenuës de l'escadron des Chevaux-Legers de Sansac, ayant sur la gauche un autre village qui le couvroit ; & l'on mit huit pieces de canon entre le bataillon des Suisses & l'escadron du Connestable. C'est ainsi que l'armée Catholique, laquelle au rapport trés-fidelle du sieur de Castelnau qui s'y trouva, estoit de quatorze mille hommes de pied & de deux mille chevaux tant bons que mauvais, fut disposée sur une mesme ligne, laquelle plus haute en quelques endroits & plus basse en d'autres selon la situation des lieux où les troupes estoient placées, se courboit en demi-cercle, ayant la riviere presque à dos, & un peu plus bas à costé le village de Nuisement où l'on mit le bagage.

1562.

Castelн. ibid.

La Poplin.

1562. D'Andelot ayant bien consideré cette disposition de l'armée Catholique soustint au Prince de Condé, qui mouroit d'envie de donner, que selon toutes les loix de la guerre il n'y avoit nulle apparence qu'on la pust attaquer avec succés en des postes si avantageux, parce que comme on seroit obligé, pour ne se mettre pas d'abord hors d'haleine, de marcher lentement aux ennemis, en montant & en descendant par des lieux inégaux, quoyqu'ils parussent assez pleins; il faudroit essuyer du moins trois volées de toute leur artillerie, qui éclairciroit bien les rangs, & mettroit par tout l'épouvante & le desordre avant qu'on fust à eux; outre que l'armée ennemie ayant incomparablement plus d'étenduë que la leur, les pourroit aisément enveloper, & prendre en flanc, & mesme en queuë, si l'on combatoit en ce lieu-là.

L'Admiral suivant son premier dessein fut de mesme avis, disant

de plus que l'ennemi qu'on voyoit 1562.
qui ne branloit point, quoy-qu'il tinst bonne mine, n'avoit nulle envie de combatre, & que l'on pouvoit passer outre sans danger. C'est pourquoy le Prince, selon la résolution que l'on avoit prise en sortant d'Ormoy. d'aller à Trion, fit tourner teste vers cette bourgade, en faisant demi-tour à gauche, & montrant ainsi le flanc droit au Connestable, qui ne manqua pas ensuite de faire décharger tout son canon sur les Argoulets & les Reitres qui fermoient le corps de bataille; ce qui les effraya si fort, qu'ils se mirent à courir tout en desordre vers un petit vallon pour s'y mettre à couvert de cette tempeste. Alors le Connestable profitant d'une si belle occasion qui luy donnoit grande esperance de batre l'ennemi sur sa retraite, fit avancer toute l'armée vers l'Espine & Blainville, deux villages prochains qu'il avoit à droit & à gauche dans cette plaine distans l'un de l'autre d'environ dou-

1562. ze cens pas. Mais comme cét espace estoit trop étroit pour contenir toutes les troupes en l'ordre où elles estoient, & qu'il vouloit estre des premiers aux coups, il fut obligé pour le passer de devancer l'avantgarde qu'il laissa beaucoup en arriere, & ce fut-là justement qu'on en vint aux mains.

Car cependant le Prince voyant qu'on marchoit droit à luy, & que son entiere défaite estoit inévitable s'il continuoit sa route, en montrant aux ennemis le flanc comme il faisoit, fit tourner teste à son armée le plus promptement qu'il luy fut possible. Mais comme ces sortes de mouvemens qui se font à la veûë de l'ennemi ne se peuvent gueres faire sans quelque desordre, il y en eût un si grand en celuy-cy, que l'Admiral qui tenoit la gauche se trouva à la droite vis-à-vis du Connestable, & le Prince à la gauche opposé à l'avantgarde qui estoit si loin, qu'à peine en voyoit-il une partie, joint que la bataille

1562.

des Catholiques avoit presque autant d'étendue que toute l'armée Protestante. Cela fut cause que laissant à gauche le Duc de Guise & le Mareschal de Saint André, il alla fondre aussi-bien que l'Admiral sur les troupes du Connestable, qui eût ainsi toute l'armée ennemie sur les bras. Or comme le Prince rencontra d'abord le bataillon des Suisses qui fermoit la droite du corps de bataille, & qui luy découvroit le flanc, parce que les escadrons de Damville & d'Aumale, qui le devoient couvrir, estant demeurez en arriere dans l'avantgarde, ne les avoient pû joindre, il crut qu'il les auroit bientost défaits. Sur quoy laissant là son infanterie sans défense à la mercy de l'avantgarde, il les alla charger avec toute sa cavalerie.

Il n'y eût jamais de combat plus opiniastre que celuy-cy, ni plus sanglant, ni plus glorieux pour les Suisses, qui firent en cette occasion au-delà de tout ce qu'on n'eust

La Noüe disc. polit. & milit. disc. 26.

1562. mesme osé esperer des plus vaillans hommes du monde. Moüy & d'Avaret tenant la place de Genlis, qui avoit quitté devant Paris le parti du Prince, pour quelque mécontentement qu'il en avoit receû, donnerent les premiers avec tant de furie, qu'ils passerent tout au travers, & penetrerent mesme jusques au bagage de l'avantgarde. Le Prince qui venoit aprés ayant aussi percé le bataillon, en rompit encore toute la queuë, & les Reitres qui le suivirent y entrant comme par la bresche qu'on y avoit faite par ces deux furieuses charges, y firent une grande exécution à coups de pistolet. Mais ces braves hommes, sans s'étonner de la mort de leurs compagnons dont ils remplissoient aussitost la place, se ralliant & retournant toûjours au combat plus serrez qu'auparavant, se défendirent avec tant de vigueur, que la Rochefoucaut, qui croyant qu'ils n'en pouvoient plus, les voulut assaillir de front avec sa compagnie

Casteln. l. 4. c. 4.

de cent lances pour entrer par là dans leur bataillon, en fut vivement repoussé. Il est vray que Damville s'estant détaché de l'avantgarde courut avec son escadron à leur secours; mais les Reitres, qui aprés la charge qu'ils venoient de faire se mirent entre deux, le contraignirent enfin de reculer jusqu'à son poste aprés un grand combat, où son frere Gabriel de Montmorency Montberon, quatriéme fils du Connestable, fut tué. 1562.

Casteln. l. 4. c. 5.

C'estoit un jeune Seigneur d'environ vingt ans, tres-bien fait, parfaitement beau, plein d'esprit & de feu, & possedant toutes les belles qualitez qu'on peut souhaiter en un homme de sa condition, si ce n'est que comme il aimoit passionnément la gloire, & qu'il estoit tout rempli de celle de sa maison, il le portoit fort haut, & paroissoit un peu fier. Mais d'autre part cette fierté ne servoit pas peu à rehausser l'éclat de sa beauté, & à luy attirer bien du respect, parce qu'el-

Brantosme, élog. de Fr. de Montmor.

Il estoit haut à la main, & un peu superbe, mais sa gloire & superbeté estoit supportable, tant elle estoit belle & agréable, &c. Id.

1562. le estoit soustenuë d'une valeur tou-
Le Labour. en ses Addit. t. 2. te extraordinaire. En effet, comme le Connestable eût trouvé qu'il avoit dés son enfance toute la grandeur d'ame & de courage qui a toûjour esté le propre caractere des Seigneurs de Montmorency, il luy apprît luy-mesme de si bonne heure le mestier de la guerre, en le menant à toutes les occasions d'honneur, que n'ayant pas encore quinze ans, il combatit à la journée de Saint Quentin toûjours à ses costez comme un petit lion, jusques à ce qu'abandonnez de leurs gens, qui songerent un peu trop tost à se sauver, & accablez de la multitude des ennemis, ils demeurerent tous deux prisonniers. Ce généreux fils voulant suivre l'exemple de son pere qui n'a jamais reculé d'un seul pas devant l'ennemi, préfera une captivité honorable à une honteuse liberté qu'il eust pû conserver en se sauvant comme les autres. Il le suivit aussi toûjours depuis avec la mesme ardeur, au siege de Roüen,

où estant déja Chevalier de l'Ordre il monta des premiers à l'assaut ; devant Paris où il se signala dans toutes les escarmouches à la veuë des deux armées ; & enfin en cette bataille de Dreux où il fut tué d'un coup de pistolet à la teste, comme il combatoit de toute sa force, & se faisoit jour au travers des escadrons ennemis pour aller au secours de son pere, que la plus-part de sa cavalerie avoit lasche-ment abandonné dans le plus fort de la meslée. Ainsi mourut dans la fleur de ses jours, en combatant pour la Religion & pour son Roy, ce jeune Heros, qui en si peu de temps a merité d'estre mis au nombre des plus grands hommes de cette illustre maison, laquelle, outre la plus grande antiquité de noblesse qui soit en France, a ce glorieux avantage sur toutes les autres, d'avoir donné à ce Royaume trois Admiraux, six Mareschaux, & six Connestables de France. 1562.

Cependant les Suisses bien loin

1562. de se décourager, voyant que l'on repoussoit leur secours, firent au mesme instant une action qu'on ne pourra jamais assez loüer. Car comme ils apperceûrent les Lansquenets du Prince qui s'ébranloient pour venir aussi les attaquer, croyant qu'aprés avoir esté si mal menez, & rompus déja jusques à trois fois par la cavalerie, ils n'estoient plus en estat de leur résister; ces vaillans hommes ramassant tout ce qui leur restoit de force, furent droit à eux les piques baissées avec une démarche si généreuse, une mine si fiere & si résoluë, des yeux si étincelans de colere, & un si terrible fremissement qui témoignoit leur extréme indignation de voir que leurs anciens ennemis, pour lesquels ils avoient le dernier mépris, osoient les attaquer, que ces hommes lasches, quoy-qu'ils fussent les mieux faits que l'on eust encore veûs en France, ne pouvant seulement soustenir leurs regards affreux & menaçans, leur tourne-

rent honteusement le dos, sans avoir ose faire un seul pas plus avant vers eux, ni tirer un seul coup, & s'enfuirent bien viste vers le gros duquel ils s'estoient détachez. Enfin, aprés que la cavalerie Françoise & Allemande, en faisant un dernier effort contre eux, eût percé de nouveau leur bataillon de toutes parts, ils ne laisserent pas encore de se rallier par petits pelotons de dix & de douze, combatant toûjours, mesme à grands coups de pierre quand les armes leur manquoient, jusqu'à ce que s'estant rejoints, aprés avoir perdu leur Colonel, dix-sept Capitaines, & plus de la moitié de leurs compagnons, ils se retirerent en bon ordre, jusqu'à l'avantgarde, à la veûë de leurs ennemis, qui furent contraints d'avoüer que depuis que l'on fait la guerre, jamais nation ne fit mieux, ni n'aquit plus de gloire que celle des Suisses en cette journée.

Il n'en fut pas ainsi du reste de la bataille, où le Connestable com-

1562. batoit comme un Heros. Car à mesme temps que le Prince s'opiniastroit inutilement contre le bataillon des Suisses, l'Admiral & le Prince de Porcien, qui se voyoient deux fois plus forts en cavalerie que les Catholiques allerent donner de toute leur force avec leurs Reitres & la Gendarmerie Françoise dans les escadrons du Connestable & de Sansac, croyant qu'aprés les avoir rompus & défaits, ils auroient bon marché des fantassins abandonnez de la cavalerie, comme il avint. Car aprés avoir essuyé quelques volées de canon qui ne leur firent pas grand mal par la trahison des Officiers du Grand-Maistre de l'Artillerie qui estoit Huguenot, ils attaquerent avec tant de vigueur ces foibles escadrons, que la plufpart de ces cavaliers, déja étonnez de se voir en teste deux fois plus de gens qu'ils n'estoient, aprés une legere resistance, prirent la fuite, abandonnant le bataillon des Picards & des Bretons, qui

Mezeray.

demeuroient presque seuls exposez à la furie de toute l'armée Protestante. Car de tous les gens de cheval il n'y avoit plus pour les soustenir que le Connestable, qui, avec le peu de Noblesse qui l'environnoit, demeura ferme, & soustint ce furieux choc de l'Admiral, combatant toûjours d'un courage invincible, & d'une force infiniment au dessus de son âge, jusques à ce que son cheval fut tué sous luy au milieu des ennemis. Et comme il eût esté remonté par son Lieutenant le sieur d'Oraison qui luy donna le sien, il receût presque au mesme temps en la machoire d'en bas un grand coup de pistolet qui luy rompit deux dents. De sorte que comme le sang qui luy tomboit dans la gorge le suffoquoit, & qu'il estoit envelopé de toutes parts, il fut contraint de se rendre à un Gentilhomme, auquel les Reitres l'arracherent de vive force, combatant mesme entre eux à qui l'auroit, & il courut grand danger de la vie.

1562.

Casteln.
Brantosme.
Addit. aux Memoir.

1562. mais le Prince de Portien Antoine de Croy survenant là-dessus, le retira généreusement d'entre leurs mains, quoy-qu'il fust son ennemi particulier.

Enfin aprés cette prise les pauvres Picards & les Bretons ayant esté facilement rompus, taillez en pieces, ou mis en fuite, cette partie de l'armée Catholique fut presque entierement défaite; & les Huguenots se croyant déja absolument victorieux, se mirent à courir en desordre les uns au pillage, les autres aprés les fuyards, dont quelques-uns, & mesme des plus braves de la Noblesse qui perdirent en cette occasion & le cœur & le jugement, s'imaginant avoir toûjours les ennemis à leurs trousses, coururent sans relasche jusqu'à Paris, où ils remplirent tout d'effroy, de trouble & de confusion, par la fausse nouvelle qu'ils y apporterent que tout estoit perdu. Mais on fut agreablement desabusé vingt-quatre heures aprés lors qu'on receût l'heureuse nou-

velle de la victoire que le Duc de Guise avoit remportée sur l'armée prétenduë victorieuse, qu'il défit par son admirable conduite. 1562.

Car durant ces deux grands combats, ce Prince qui estoit à l'avant-garde demeurée derriere la bataille, ainsi que je l'ay dit, ne voulut jamais aller à la charge, quelque instance que luy en fist Damville, qui mouroit d'envie de courir au secours du Connestable son pere que l'on emmenoit prisonnier. Il luy disoit tousjours avec un phlegme de vieux Capitaine, *Mon fils, il n'est pas encore temps*; car il craignoit de s'embarasser parmi les fuyards, ausquels mesme, en demeurant ferme, il donnoit lieu de se rallier, & de se retirer dans son avantgarde comme avoient fait les Suisses : outre qu'il ne vouloit pas s'aller mettre entre le Prince de Condé & le gros escadron de Reitres & d'Argoulets qui servoit de corps de réserve. Mais quand il vit que ceux-cy quittant leur rang couroient au bagage

La Noüë, ibid. Addit. aux Mem.

1562. comme les autres, & que le desordre estoit général, alors s'avançant avec l'avantgarde, qui avec les troupes qui s'y estoient retirées paroissoit une nouvelle armée, il se détache sur la droite à la teste de son escadron, ayant à ses costez les Espagnols & les Arquebusiers François, marche d'abord sur le ventre à tout ce qu'il trouve épars dans la campagne, & va donner sur l'infanterie du Prince, laquelle n'ayant point de cavalerie pour la soustenir, fut aisément rompuë, défaite, & dissipée; puis tourne vers le Mareschal de Saint André, qui avoit pris à gauche avec le reste de la cavalerie aux deux costez de son gros bataillon d'Allemans, ayant à leur teste huit cens arquebusiers François, qui faisoient un feu continuel sur les cavaliers François & Allemans qui retournoient de la poursuite des fuyards, de sorte qu'ils ne purent aller au secours de l'infanterie qu'on tailloit en pieces.

La Poplin. Hist. des Egl. Casteln. &c.

Le Prince cependant & l'Admi-

tal bien étonnez de ce soudain revers de fortune, & de voir que la victoire qu'ils croyoient de leur costé, se déclaroit déja tout ouvertement pour les Catholiques, faisoient tous leurs efforts pour rallier leurs cavaliers, & les ramener au combat. Mais les Reitres voyant que cette avantgarde victorieuse venoit fondre sur eux aprés avoir défait leurs gens de pied, ne voulurent jamais rien écouter, & disant qu'ils n'avoient plus de poudre pour recharger leurs pistolets, ils tournent le dos, & se mettent premierement au trot, & puis au grand galop, entraisnant aprés eux les François vers un taillis, à la faveur duquel ils passerent au-delà d'un petit vallon, jusqu'à une éminence sur laquelle ils s'arresterent. L'Admiral quittant la partie, les y suivit un peu bien promptement, en laissant là le Prince de Condé, qui ne pouvant se résoudre à fuyr comme eux, faisoit inutilement tout ce qu'il pouvoit pour les arrester. 1562.

1562. Il fut pourtant enfin contraint, se voyant abandonné, de les suivre, se batant toûjours en retraite. Mais il n'eut pas fait trois cens pas que son cheval, qui estoit blessé à la jambe, estant tombé sous luy, il se rendit à Damville qui le suivoit de prés pour avoir un prisonnier de cette importance, qui pust l'asseûrer de la vie & de la liberté du Connestable.

Or, tandis que le Duc de Guise achevoit de nettoyer d'ennemis la campagne, & qu'il desarmoit quinze cens Lansquenets qui luy crioient misericorde, & furent renvoyez en leur païs avec chacun un baston à la main, l'Admiral couvert du taillis qui ostoit aux Catholiques la veûë de ce qui luy restoit de troupes taschoit de les remettre en ordre; ce qu'il fit. De sorte qu'ayant rallié trois à quatre cens chevaux François, & huit à neuf cens Reitres, à la teste desquels, pour les encourager, se mirent le Prince de

Castein. Portien & le Comte de la Roche-

foucaut, il marcha droit au village de Blainville, où l'avantgarde, aprés la défaite & la prise des Lansquenets, s'estoit arrestée. Ce fut là qu'il y eût un quatriéme combat, où le Duc de Guise acheva de rendre sa victoire complete. L'Admiral combatoit en desesperé, pour rompre & défaire au plûtost ce peu de cavalerie qui restoit aux Catholiques aprés la déroute du Connestable, & ensuite enfoncer les bataillons qui ne seroient plus soustenus. Et le Duc soustint ce furieux choc avec tant de vigueur & de courage, qu'il fit toûjours teste, quoy-qu'aprés avoir rallié ses gens, qui furent d'abord contraints de plier, il ne se trouva pas plus de cent chevaux ensemble autour de luy. 1562.

Ce fut aussi en ce dernier combat que le Mareschal de Saint André, son cheval s'estant abbatu sous luy, fut pris, & laschement tué de sang froid par Bobigni Mezieres, entre les mains de deux

La Poplin. Brantosme, éloge du Maresc.

1562. Reitres ausquels il avoit donné son espée en se rendant leur prisonnier.

Mezeray. On a accusé l'Admiral d'avoir fait faire ce malheureux coup par le conseil de Theodore de Beze qui estoit à cette bataille, & avoit obligé une troupe des plus déterminez de son parti à se dévoûër pour tuer ces trois grands hommes, que les Huguenots appelloient les *Triumvirs*. En effet, l'Escuyer du Duc de Guise, auquel ce Prince, qui fut averti de cette conspiration, avoit donné son cheval & ses armes, fut percé de mille coups par ces furieux qui le prirent pour luy dans la meslée; & le Connestable eust couru grand risque, si le Prince qui fut fait prisonnier, n'eust deû répondre de sa vie. Quoy qu'il en soit, c'est ainsi que ce vaillant Mareschal fut miserablement tué sur le point qu'on estoit d'obtenir une entiere victoire.

Car le Duc qui soustenoit toûjours avec ses cent chevaux l'effort des ennemis, fit avancer si à propos

pos le bataillon des vieilles bandes de Piémont ſous la conduite du Vicomte de Martigues ; & celles-cy, qui ſçavoient admirablement la guerre, firent tomber à droit & à gauche une ſi terrible greſle d'arquebuſades ſur les eſcadrons de l'Admiral, qu'aprés avoir inutilement taſché de les enfoncer, il fut enfin contraint de tourner le dos, ayant laiſſé la meilleure partie de ſes gens ſur la place. Le Duc ſe mit à les pourſuivre. Mais comme l'on avoit déja combatu plus de cinq heures, qu'on n'avoit plus que tres-peu de cavalerie, & que l'infanterie ne pouvoit aller aſſez viſte pour la ſuivre, on n'eut pas fait douze cens pas, que la nuit eſtant ſurvenuë, on perdit de veûë l'Admiral, qui eût ainſi le moyen de ſe retirer au village de la Neufville, à deux lieuës du champ de bataille, qu'il laiſſa couvert de ſept à huit mille morts au victorieux Duc de Guiſe avec l'artillerie du Prince, les drapeaux & les

1562.

Brantoſme. Lettre de la Reine Cather. à M. de Rennes.

1562. étendarts, & les autres marques de sa victoire.

Elle fut si long-temps disputée, qu'on ne put l'obtenir qu'en perdant plusieurs vaillans hommes, & mesme des plus considerables de l'armée, dont les noms doivent estre consacrez à l'immortalité, comme ceux d'autant de Heros Chrestiens, qui sont morts glorieusement les armes à la main, en combatant pour la Religion & pour leur Roy contre des Heretiques & des rebelles. Outre le Mareschal de Saint André & Gabriel de Montmorency Montberon dont j'ay déja parlé, on trouva parmi les morts le fameux Seigneur de la Brosse Lieutenant Colonel du Duc de Guise & Chevalier de l'Ordre, qui, aprés avoir fait admirer sa prudence & sa valeur en mille occasions, en France & en Ecosse, voulut combatre encore à l'âge de quatre-vingts ans en cette sanglante journée de Dreux où il fut tué avec le jeune la Brosse son fils, qui termina une vie beaucoup plus cour-

te par une mort auſſi glorieuſe que celle de ſon pere. Jean d'Annebaud Baillif d'Evreux fils de l'Admiral d'Annebaud, Nicolas de Brichanteau-Beauvais-Nangis, René d'Anglure de Givry ſon frere uterin, tous deux Chevaliers de l'Ordre, & le jeune Seigneur des Bordes neveu du Mareſchal de Bourdillon eûrent le meſme ſort. Celuy de François de Cleves Duc de Nevers & de Rhetel, dans le meſme bonheur de mourir pour la défenſe de la foy, eût quelque choſe de fort pitoyable, en ce qu'allant à la charge avec le Duc de Guiſe, il receût malheureuſement dans la cuiſſe la décharge du piſtolet d'un Gentilhomme qui le tenoit trop bas ſur le devant de la ſelle de ſon coſté, comme il l'en avoit averti. Cela pourtant n'empeſcha pas qu'il ne combatiſt avec toute l'ardeur imaginable; ce qui enflamma tellement ſa playe, qu'il en mourut peu aprés qu'il fut retourné victorieux de ce combat.

1562.

Brantoſme.

1562. La Fortune du Grand-Prieur de France François de Lorraine frere du Duc de Guise, & Général des galeres, fut à peu prés semblable. Car ce brave Prince, qui estoit sans contredit le Cavalier de France le mieux fait, le plus adroit, le plus aimable, & le plus accompli à l'âge d'environ trente ans où il estoit alors, ayant toûjours combatu tres-vaillamment, & poursuivi les ennemis jusques bien avant dans la nuit, comme il fut retourné tout couvert de sang & de poudre, tout hors d'haleine, & tout en eau par l'extréme violence de tant de rudes mouvemens qu'il s'estoit donnez tant au combat qu'à la poursuite des fuyards, ne trouva pas un de ses gens pour luy donner de quoy changer, ou du moins sa fourrure pour s'enveloper, & se munir contre le froid extréme qu'il faisoit, & qui luy fit rentrer toute sa sueur dans le corps. Cela luy causa une fausse pleuresie, qui l'enleva dans peu de jours avec un tres-grand regret de

toute la Cour, & sans qu'il témoi- 1562.
gnast d'en avoir de quitter la vie dans un âge si florissant, que pour n'avoir pas eû le loisir d'exécuter une belle entreprise qu'il avoit résolu de faire sur l'Isle de Rhodes, & qu'il tenoit comme infaillible.

La perte qu'on fit de tous ces grands hommes messa sans doute bien de la douleur avec la joye qu'on eût d'une si célebre victoire. Mais comme un bien pour avoir cousté cher n'en est que plus précieux & plus estimable : aussi cette victoire qu'on ne put obtenir qu'au prix de tant d'illustre sang, ne laissa pas d'estre infiniment estimée, & de faire bientost ceder les regrets des particuliers aux applaudissemens publics. Car elle fut célebrée avec toutes sortes de réjoüissances, non seulement à Paris & dans la plusspart des villes de France, mais aussi dans les païs étrangers, & sur tout à Rome & à Trente, où le Cardinal de Lorraine en ayant receû la nouvelle huit ou neuf jours aprés,

Addit. aux Memoir.

Lettre du Cardin. de Lorr. ibid.

1562. en fit part au Concile, qui en fit chanter solennellement le *Te Deum*. Le Connestable fut conduit à Orleans, & Monsieur le Prince au Camp prés de Dreux, où Monsieur de Guise qui le traitoit avec tres-grand respect, n'ayant point alors d'autre lit, luy offrit le sien, dont il ne voulut accepter que la moitié : de sorte que ces deux grands ennemis se traitant l'un l'autre en cette rencontre par grandeur d'ame avec tous les témoignages les plus sensibles d'une tres-sincere amitié, dormirent cette nuit dans un mesme lit avec autant d'asseûrance & de tranquillité que s'ils eussent combatu tous deux ensemble le jour précedent pour la mesme cause. Voilà quelle fut cette fameuse bataille de Dreux, que j'ay voulu décrire fort exactement, parce qu'il s'agissoit en cette grande journée du salut de la Religion, laquelle s'en alloit perduë en France, si les Huguenots, qui se fussent emparez sans peine de la personne du Roy aprés leur

Brantosme, Addit. aux Memoir.

victoire, n'eussent esté enfin contraints de la ceder au Duc de Guise. 1562.

Aprés une si glorieuse action, ce Prince qui avoit esté de nouveau déclaré Lieutenant Général du Roy dans ses armées, entreprit de faire le siege d'Orleans, disant toûjours qu'outre qu'il vouloit delivrer le Connestable, il estoit résolu d'attaquer le dragon de l'héresie par la teste, pour l'écraser, & qu'aprés avoir pris le tertier, comme il s'en tenoit asseûré, il donneroit aisément la chasse aux renards, qu'il poursuivroit si vivement qu'on les verroit bientost réduits aux dernieres extrémitez. Ayant donc rafraischi & fortifié son armée dans la Beausse où il prit Estampes & Pluviers, & les autres petites places dont les Huguenots s'estoient emparez, & qui incommodoient Paris, il passe la Loire à Baugency, & s'approche sur la fin de Janvier jusqu'à quatre lieuës d'Orleans. L'Admiral, qui aprés la perte de Ann. 1563.

1563. la bataille s'estoit aussi jetté avant luy par Baugency dans la Sologne & dans le Berry, pour y refaire un peu ses troupes, comme il fit à Celles & à Saint Agnan, puis avoit repassé la riviere à Gergeau, dont le Comte de la Rochefoucaut s'estoit rendu maistre peu auparavant, reprit alors le dessein qu'il avoit avant la bataille. C'est pourquoy laissant son frere d'Andelot à Orleans avec toute l'infanterie, il en part le premier de Février avec tous ses Reitres, & presque toute sa cavalerie Françoise, sans bagage pour aller plus viste, repasse par la plaine de Dreux où il avoit esté batu, & s'en va dans la Normandie, tant pour y recevoir le secours d'hommes & d'argent qu'il sçavoit luy venir d'Angleterre, que pour y faire une puissante diversion qui pust rompre l'entreprise du siege d'Orleans.

Cela pourtant n'empescha pas que le Duc de Guise ne commençast de le former le cinquiéme du

mesme mois, avec tant de résolution & de vigueur, que dés le lendemain il attaqua & prit de vive force le fauxbourg du Portereau, où il tua plus de huit cens de leurs meilleurs soldats, mit les autres en fuite, & il s'en fallut peu qu'il n'entrast pesle mesle avec les fuyards dans la ville. Ensuite il prit par escalade les tourelles du bout du pont qui joint le fauxbourg à la ville, força les barricades qu'on y avoit faites, batit de quatre-vingts pieces de gros canon les retranchemens & les forts des Isles & les murailles du costé de l'eau qui n'estoient nullement remparées, fit tenir prests force bateaux couverts pour aller à l'assaut, & mit enfin en moins de quinze jours toutes choses en si bon estat, qu'il ne doutoit point, comme il l'écrivit à la Reine, qu'il n'emportast la ville en vingt-quatre heures. Il l'asseûra mesme, qu'aprés la réduction d'Orleans, selon les mesures qu'on pouvoit prendre, & qu'il luy fit sça- 1563.

1563. voir, le Conneſtable eſtant delivré, le Prince & le ſieur d'Andelot demeurant priſonniers de guerre, on iroit droit à l'Admiral, quelque part qu'il ſe retiraſt; qu'on l'enfermeroit entre deux armées; qu'on l'auroit infailliblement mort ou vif; qu'aprés cela les Huguenots n'ayant plus de Chefs, ſeroient facilement réduits à la raiſon; qu'on chaſſeroit du Havre les Anglois, & qu'avant l'hiver on rendroit le Roy maiſtre abſolu dans ſon Royaume, où il n'y auroit plus de Calviniſtes, ni enſuite de rebelles, ni d'étrangers.

Brantoſme, éloge du Duc de Guiſe. Caſteln. l. 4. c. 10. La Poplin. l. 9. Hiſt. des Egl. Réform. l. 6. Addit. aux Memoir. de Caſteln. Mezeray.

Mais tous ces beaux projets, qui apparemment devoient réüſſir, furent en un moment renverſez par un ſeul coup de piſtolet, qui partit de la main d'un inſigne ſcelerat. Ce traiſtre & malheureux aſſaſſin fut un pauvre Gentilhomme d'Angoumois nommé Jean Poltrot de Meré, qui aprés avoir eſté quelque temps à Geneve, où le Vicomte d'Aubeterre, dont il eſtoit page, s'eſtoit réfugié, eſtant de retour

en France, avoit passé du service 1563.
de ce Vicomte à celuy de Jean l'Archevesque de Parthenay Seigneur de Soubize, qu'il suivit à Lyon lors que ce Seigneur y fut envoyé Gouverneur par le Prince de Condé. Comme ce miserable estoit un jeune étourdi de vingt-cinq à vingt-six ans, hardi, témeraire, & déterminé à tout, & qu'il avoit entendu mille fois les Ministres, & sur tout Theodore de Beze, déclamer d'une furieuse maniere contre le Duc de Guise, qu'ils appelloient toûjours le cruel Tyran, & persécuteur des fidelles, il disoit souvent à ses camarades, que ce Tyran ne mourroit jamais que de sa main. Il asseûra mesme Soubize, Hist. de l'Egl.
que si cela estoit pour le service de Dieu & du Roy, comme on le luy faisoit entendre, il estoit résolu d'en défaire au-plûtost le monde. Or quoy-que Soubize luy dît, peut-estre pour l'en détourner, que c'estoit-là une entreprise extrémement hazardeuse & tres-dif-

1563. ficile à exécuter, il ne laissa pas néanmoins de l'envoyer aprés la bataille de Dreux à l'Admiral, qui estoit encore à Celles en Berry, & auquel il écrivoit pour apprendre de luy ce qu'il avoit à faire dans l'estat où estoient les choses, le priant au reste de luy renvoyer auplûtost le porteur, si ce n'estoit peut-estre qu'il en eust besoin, parce que c'estoit un homme de service. Sur cela l'Admiral luy ayant demandé quel service il luy pourroit rendre, ce scelerat luy communiqua hardiment ce qu'il avoit dit à Soubize : aprés quoy l'Admiral luy fit d'abord donner vingt écus, & puis encore quelque temps aprés cent autres écus, pour acheter un meilleur cheval que le sien, comme il fit au Camp mesme du Duc de Guise, auquel il se fit presenter par un Gentilhomme de sa connoissance, disant qu'aprés avoir clairement reconnu tant à Lyon qu'à Orleans l'injustice du parti des Huguenots, & la fausseté de leur

Déposit. de Poltrot.

secte, il avoit abandonné l'un & l'autre pour venir employer sa vie au service de Dieu & du Roy dans l'armée Catholique. 1563.

Le Duc, qui n'eût aucun soupçon d'un homme qu'un des siens qu'il connoissoit fort, & qui agissoit de bonne foy, luy presentoit, le receût parfaitement bien, luy fit assigner un logement, luy donna place parmi les volontaires, & luy fit mesme quelquefois l'honneur de le faire manger à sa table. Tout cela néanmoins n'amollit nullement le cœur endurci de ce Démon. Il demeura toûjours infléxible dans sa damnable résolution, qu'il ne put exécuter que le dix-huitiéme du mois, qu'il apprit que le Duc, qui avoit résolu de coucher aux Tourelles, s'en devoit pourtant retourner le soir à son logis au Chasteau de Corney à une lieuë de là, où la Duchesse sa femme venoit d'arriver. Car alors ce déteſtable homme sçachant qu'il seroit peu accompagné, parce que la pluspart de ses

Brantosme.

1563. gens avoient pris le devant pour avertir la Duchesse de sa venuë, s'alla cacher derriere une haye, tout joignant un carrefour par où le Duc devoit passer monté sur un bidet, & n'ayant avec soy que le sieur Tristan de Rostaing que la Reine luy avoit envoyé, & un Gentilhomme & un Page. Le traistre qui estoit couvert de la haye & de deux noyers, l'ayant laissé passer, luy déchargea de cinq ou six pas son pistolet chargé de trois balles dans l'épaule droite, un peu au dessous du col; & en mesme temps tournant bride, il pique tant qu'il peut, & s'enfuit, Rostaing, qui n'estoit monté que sur une mule, s'estant en vain efforcé de le suivre. Ce Prince se sentant blessé, ne fit que pancher un peu la teste, en disant, *Voilà ce qu'on me devoit il y a long-temps.*

Addit. aux Memoir.

Brantosme.

En effet, comme il estoit au siege de Roüen, un Gentilhomme Manceau qui s'estoit jetté dans les troupes du Roy, avec un dessein tout

semblable à celuy de Poltrot, fut 1563.
découvert, & arresté sur des avis tres-certains qu'on en eût. Se voyant pris, il avoüa franchement la verité au Duc mesme, devant lequel il fut mené, & qui luy demanda, sans s'émouvoir, s'il avoit jamais receû de luy quelque déplaisir dont il eust résolu de se venger en l'assassinant. *Non, Monsieur*, répond l'Assassin; *ce n'est pas le ressentiment d'aucune injure que vous m'ayiez faite, c'est le seul Zele de ma Religion dont vous estes l'ennemi juré, qui m'a fait entreprendre de vous tuer. Et bien*, repart le Prince, *vostre Religion vous apprend à assassiner celuy qui ne vous a jamais offensé; & la mienne, conformément à l'Evangile, m'ordonne de vous pardonner comme à mon ennemi. Allez donc*, ajousta-t-il en le renvoyant libre, *& jugez par là quelle des deux est la meilleure*. Ce fut donc le souvenir de cette aventure, & de la rage que les Huguenots avoient si souvent fait éclater con-

1563. tre luy par leurs libelles, qui luy fit dire, en recevant ce coup fatal, qu'il y avoit long-temps qu'on le luy gardoit ; aprés quoy il put encore aller jusqu'à son logis, où il fut pansé par les plus habiles Chirurgiens du Royaume, qui crurent d'abord que le coup n'estoit pas mortel. Mais comme les balles estoient empoisonnées, il en mourut six jours aprés, en la quarante-quatriéme année de son âge, avec un regret général de tout ce qu'il y avoit de gens de bien & de Catholiques en France.

Et certes, il faut avoüer que c'estoit un Prince qu'on peut fort justement appeller le Heros de son siecle, ayant possedé dans un tres-haut point de perfection toutes les belles qualitez qui peuvent concourir à faire un excellent Prince, & un grand homme de guerre & d'Etat, sans qu'on ait jamais pû trouver en luy aucun de ces defauts qui sont capables de ternir l'éclat des plus grandes vertus. Car enfin, si l'on

Addit. aux Memoir.

Brantosme.

s'en rapporte aux Ecrivains de ſon temps, à la réſerve de quelques Huguenots paſſionnez juſquà la fureur, dont les écrits ne ſont que de méchans libelles tout remplis d'injures & d'horribles calomnies, on tombera d'accord qu'outre qu'il fut un des hommes du monde le mieux fait, jamais perſonne de ſon rang & de ſa qualité, en d'auſſi grands emplois que ceux dont il fut honoré, ne fut plus accompli que luy en toutes ſortes de vertus civiles, politiques & militaires, ni plus eſtimé de la Nobleſſe, ni plus cheri du peuple & des ſoldats, ni plus renommé parmi les étrangers, qui l'appelloient ordinairement le Grand Duc, ni n'aquit plus de gloire qu'il en eût en toutes ſes fameuſes entrepriſes, ſur tout à la guerre, où la fortune, par une merveille aſſez rare, devenuë conſtante pour luy, & s'accordant parfaitement avec ſa valeur, ſon courage & ſa prudence, le favoriſa toûjours d'un bonheur qui ne l'aban- 1563.

1563. donna jamais. Ce qu'il y eût encore de plus admirable dans ce Heros vrayment Chrestien, c'est que durant toute sa vie il fit paroistre en toutes les occasions qu'il avoit une piété tres-solide envers Dieu, & un zele incomparable pour le bien de l'Etat, pour le service du Roy, & pour maintenir la vraye Religion dans ce Royaume contre tous les efforts des Calvinistes : ce qui luy attira l'affection de tous les Catholiques, qui le regardoient comme le vray défenseur de la Foy, & mesme celle du Grand-Connestable de Montmorency, qui malgré cette espece d'inimitié déclarée qui avoit esté jusqu'alors entre leurs maisons, se joignit à luy contre ses propres neveux, grands supports & protecteurs de l'hérésie.

Je sçay que quelques-uns, mesme de ceux qui en ont fait l'éloge, l'ont taxé d'un peu d'ambition. Mais un homme d'esprit, qui fut present à tout ce qui se faisoit à la Cour en

Brantosme.

ce temps-là, a fort bien remarqué, 1563.
qu'outre que ce n'eſt pas ambition que d'accepter la grace que le Roy fait à quelques-uns de ſes ſujets de les appeller comme il luy plaiſt au Miniſtere, ſans que les autres, de quelque qualité qu'ils ſoient qui n'y ſont pas admis, ayent droit de s'en plaindre : ce grand homme fit bien connoiſtre à la mort du petit Roy François qu'il n'eſtoit gueres ambitieux, puis qu'eſtant maiſtre de tout avec le Cardinal de Lorraine ſon frere, & n'y ayant perſonne qui fuſt alors en eſtat de luy réſiſter, il ſe pouvoit aiſément maintenir dans ſon poſte durant la minorité du Roy Charles. Et bien loin d'en uſer ainſi, il ſe réduiſit à la vie privée, ſe dépoüillant de tout, malgré l'avis & l'inclination du Cardinal, qui n'ayant preſque rien de ſon courage & de ſa fermeté dans les perils, n'avoit néanmoins pas, à beaucoup prés, autant de moderation, de douceur & de bonté que luy.

1563. Auſſi une ſi belle vie fut terminée par une mort tres-prétieuſe devant Dieu. Le ſieur de Saint Juſte d'Alegre, qui avoit ſouvent fait de belles cures avec du linge trempé dans une eau ſur laquelle il prononçoit certaines paroles, s'eſtant preſenté pour luy appliquer ſon remede, l'aſſeûrant que pourveû qu'il le laiſſaſt faire, il gueriroit en peu de jours, il ne le voulut jamais ſouffrir, diſant que ces ſortes de remedes qui tiennent de la ſuperſtition & peut-eſtre meſme de l'enchantement, nous ſont défendus par la loy de Dieu, & qu'on ne doit ſe ſervir que de ceux que la nature, ou l'art de la Medecine nous donne par l'ordre reglé de la Providence Divine. Il donna d'excellens conſeils à la Reine, qui vint exprés de Blois le viſiter. Il conſola la Ducheſſe ſa femme & le Cardinal de Guiſe par des paroles toutes animées de l'eſprit de Dieu. Il fit d'admirables leçons au Prince de Joinville ſon fils aiſné, le conjurant

Brantoſme.

Mezeray. Addit. aux Memoir.

pour le bien de la paix de ne garder aucun ressentiment de sa mort, laquelle il pardonnoit de tout son cœur à celuy qui la luy avoit procurée. Sur tout il luy recommanda tres-instamment de se tenir toûjours inviolablement attaché à Dieu, au bien de la Religion & de l'Etat, sans se départir jamais du service du Roy sous quelque prétexte que ce pust estre. Sur quoy je trouve fort judicieuse la remarque d'un habile homme, qui dit que ces paroles d'un pere mourant pour la défense de la Religion & de son Roy contre des Héretiques & des rebelles, valoient bien mieux que les conseils & les sermons séditieux des Prédicateurs de la Ligue qui furent cause de la mort de ce fils, bien differente de celle de son pere, en soulevant son esprit, sous de faux prétextes de Religion, contre un Roy qui estoit du moins aussi Catholique que luy. Enfin, aprés avoir receû ses Sacremens avec une extréme dévotion & une admirable

1563.

M. le Labour.

1563. tranquillité d'ame, remerciant Dieu de ce que la playe qu'il avoit receüë pour son service luy ouvroit la porte du Ciel, il rendit doucement l'esprit à son Créateur le vingt-quatriéme de Février. Le Roy ordonna qu'on luy fist de magnifiques funerailles dans Nostre-Dame de Paris, d'où son corps fut porté à Joinville dans le sepulcre de son pere. Et pour satisfaire par une vengeance éclatante & tout-à-fait extraordinaire la douleur publique, on voulut que le criminel fust puni du mesme supplice que la Justice ordonne pour ces monstres qui par un exécrable parricide attentent sur la vie des Rois.

Mezeray.

Cét assassin, qui aprés avoir fait son coup s'estoit jetté dans un taillis, croyoit le lendemain au point du jour, aprés avoir couru toute la nuit sans s'arrester, s'estre éloigné pour le moins de dix lieuës du Camp, lors qu'il se trouva dans le Camp mesme au Bourg d'Olivet à une demi-lieuë d'Orleans. Alors ni

La Poplin. Hist. des Egl.

luy ni son cheval n'en pouvant plus, il s'alla jetter dans une grange, où s'estant endormi de lassitude, il fut pris par les Suisses qui estoient là en faction. Estant mené à Saint Mesmin devant la Reine & plusieurs Seigneurs du Conseil, il confessa tout, & chargea l'Admiral & Beze de l'avoir animé à faire ce coup. Ils l'ont toûjours fortement nié de vive voix, & par écrit dans leur Apologie qu'ils publierent ; & Poltrot varia depuis sur ce point-là dans ses interrogatoires à Paris. 1563.

Ce qu'il y a de bien certain, de l'aveu mesme de Beze dans son Histoire de ses Eglises Réformées, c'est que Soubize, aprés que ce méchant homme luy eût communiqué sa damnable résolution, comme je l'ay dit, l'envoya à l'Admiral, qui luy donna de l'argent pour acheter un bon cheval, & pour aller au Camp du Duc de Guise ; que l'Admiral, comme il l'avoûë luy-mesme dans son Apologie, quoy-qu'il sceust qu'il y avoit dans ce Camp certai-

Apol. de l'Ad. dans l'Hist. des Egl. Réf.

1563. nes gens qui avoient entrepris de tuer le Duc de Guise, ne les en avoit pas détournez, croyant que ce Duc avoit formé un pareil dessein contre luy; qu'il témoigna publiquement avoir beaucoup de joye de cette mort, aussi-bien que presque tous les Huguenots, qui en firent par tout de grandes réjoüissances, dechirant inhumainement la memoire de ce brave Prince par une infinité d'écrits tres-outrageux, & faisant mille éloges de Poltrot, qu'ils comparoient à ces fameux Heros de l'Ecriture, qui avoient delivré le peuple de Dieu des Tyrans qui l'opprimoient; & enfin que ce malheureux, aprés qu'on luy eût prononcé son Arrest, par lequel il fut condamné à estre tenaillé & tiré à quatre chevaux, ce qui fut exécuté en Gréve le dix-huitiéme de Mars, chargea de nouveau l'Admiral par sa derniere déposition qu'il fit juridiquement à M. le Premier Président accompagné de cinq ou six Conseillers, où il confessa ce que

Addit. aux Memoir. de Casteln.

Déposit. de Poltr. dans l'Hist. des Eg. Réform.

que j'ay raconté, & qu'il confirma encore sur l'échafaut par son testament de mort immediatement avant qu'on l'attachast aux quatre chevaux qui le démembrerent. Tout cela mis ensemble fit que plus l'Admiral se voulut justifier, plus on crut alors dans le monde qu'il estoit coupable de cét assassinat ; & plus le nouveau Duc de Guise, quelque réconciliation forcée qui se fit entre eux, se confirma dans la résolution qu'il prit deslors de s'en venger, comme il fit huit ou neuf ans aprés d'une terrible maniere à la funeste & sanglante journée de Saint Barthelemy.

1563.

Mezeray.

Cependant la Reine, qui depuis la bataille de Dreux avoit toûjours fait traiter de la paix avec le Prince de Condé qu'elle tenoit prisonnier au Chasteau d'Onzain prés d'Amboise, trouva moyen de la conclure. Elle la desiroit alors passionnément pour chasser au plûtost du Royaume les Etrangers, & pour empescher que l'Admiral ne se ren-

Lettre de la Reine. Casteln. l. 4. c. 7. 12. l. 5. c. 2. La Poplin. Histoire des Eglis. Addit. aux Mem. &c.

1563. dist trop puissant aprés la mort du Duc de Guise, qui mesme pour cette raison luy avoit conseillé de faire la paix. Le Prince & le Connestable estoient bien-aises qu'elle se fist, afin de recouvrer leur liberté. La Noblesse & le Peuple d'Orleans, & mesme d'Andelot, qui n'en pouvoient plus, la souhaitoient aussi. Il n'y avoit que l'Admiral qui n'en vouloit point, parce qu'ayant grossi ses troupes par le secours qu'il avoit receû d'Angleterre, & s'estant rendu maistre de Caën, & de la plus grande partie de la Basse Normandie où ses Reitres avoient fait d'estranges desordres, il se vouloit maintenir dans le commandement & dans la qualité de Chef du parti Huguenot aux dépens de la liberté du Prince, qui eust toûjours esté prisonnier durant la guerre. Et c'est cela mesme qui fit que la Reine & le Prince se hasterent d'achever ce traité, avant qu'il pust estre arrivé de la Normandie avec son armée, pour s'y opposer.

Aprés donc quelques Conferen-

ces où le Connestable protesta toûjours constamment qu'il ne souffriroit jamais que l'Edit de Janvier fust rétabli comme les Huguenots le demandoient, le Prince s'estant relasché sur ce point capital, malgré tous les efforts que firent pour l'en détourner soixante-douze Ministres qui s'estoient assemblez durant la suspension d'armes à Orleans, la paix fut concluë le douziéme de Mars, & rédigée le dix-neuviéme en forme d'Edit à Amboise, à ces conditions : *Que les Seigneurs Protestans hauts Justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur Religion pour eux & pour leurs sujets : Qu'en tous les Bailliages & Senéchaussées, la Ville & la Prevôsté de Paris exceptées, il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un Presche, comme aussi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion se faisoit avant le septiéme de Mars : Que toutes les villes que tenoient les Huguenots seroient remises* 1563.

1563. *en la puissance du Roy, & toutes les Eglises qu'ils avoient occupées seroient renduës aux Catholiques : Que tous les prisonniers de guerre seroient élargis sans rançon, & tous les sujets du Roy de part & d'autre remis dans leurs biens & dans leurs charges : Qu'il y auroit abolition de tout le passé, & qu'on feroit sortir au plûtost du Royaume tous les Estrangers.* Voilà les principaux chefs de l'Edit de Mars, qui fut comme un temperament entre les Edits de Juillet & de Janvier, & qui ne fut enfin verifié qu'avec cette clause, *par provision, & à cause de la necessité du temps.*

L'Admiral qui fut averti, mais un peu trop tard, que tout alloit estre conclu, s'en vint à grandes journées de la Normandie à dessein de rompre le traité. Mais n'estant arrivé que cinq ou six jours aprés que tout fut signé, il fallut enfin qu'il se soumist aux remonstrances du Prince de Condé, qui luy fit extrémement valoir les belles promesses que la Reine luy avoit faites.

Ainsi tout estant réüni, il n'y eût plus dans le Royaume d'autre armée que celle du Roy commandée par le Connestable, & où les Seigneurs Catholiques & les Protestans, le Prince mesme & d'Andelot, servirent parfaitement bien au siege du Havre, qu'on reprit le vingt-huitiéme de Juillet sur les Anglois, qui furent chassez de la France en partie par ceux-là mesmes qui les y avoient appellez. 1563.

Or quoy-que cette paix, qui avoit produit d'abord un si bon effet, fust absolument necessaire à la France en l'estat qu'elle se trouvoit alors, & qu'on l'eust faite par l'avis des Princes du Sang, de tous le Seigneurs du Conseil, & mesme du feu Duc de Guise : le Pape néanmoins en fut si peu satisfait, qu'il entreprit de faire en sorte que l'Empereur, le Roy d'Espagne, le Duc de Lorraine, le Duc de Savoye, & quelques autres Princes Catholiques se joignissent à luy pour remontrer au Roy, comme ils firent

Casteln. l. 5. c. 5. & 9. Addit. aux Memoir. Mezeray, &c.

1563. quelque temps aprés par leurs Ambassadeurs, qu'il estoit important pour le bien commun de la Chrestienté qu'il la rompist. La Reine aussi de son costé ne manqua pas de justifier sa conduite auprés de ces Princes ; & René de Birague, qui fut envoyé pour cét effet à l'Empereur, eût ordre de passer par Trente, & d'informer les Peres du Concile des puissantes raisons qui avoient obligé le Roy de pacifier les troubles de son Royaume. Et afin de faire une espece de diversion qui embarrassast le Pape, & luy donnast d'autres pensées, elle leur fit demander de la part du Roy que l'on transferast le Concile en quelque ville d'Allemagne, où les Allemans, & les autres peuples Septentrionaux, & mesme les François Protestans pussent se rendre plus facilement, & exposer plus librement ce qu'ils avoient à dire pour la cause qu'ils défendoient, ce qu'elle fit encore proposer & à l'Empereur & au Roy d'Espagne. Cela déplut

extrémement au Pape, qui crut qu'elle n'agissoit ainsi que pour favoriser les Protestans, en faisant naistre des difficultez qui fissent rompre le Concile. Mais ce qui l'irrita encore bien plus, & luy fit prendre des résolutions ausquelles on fut contraint de s'opposer avec beaucoup de force & de vigueur, fut la Harangue que fit en plein Concile le Président Ferrier, un des Ambassadeurs du Roy, dans laquelle, aprés avoir établi les droits de la Couronne, les libertez du Royaume, & l'autorité souveraine des Rois Tres-Chrestiens absolument indépendans pour le temporel de toute autre puissance que de celle de Dieu seul, il proteste en termes tres-forts, selon l'ordre qu'il en avoit, *Que si au lieu de travailler au rétablissement de la discipline Ecclesiastique, on poursuit, comme le prétendoient les Italiens, à vouloir toucher à ces droits, à cette autorité, & à ces franchises & libertez, Sa Majesté se pourvoira contre*

1563.

Du Puy, Memoir. du Concile de Trente. Hist. du Conc. Mezeray. Spond. ad ann. 1563.

1563. *cette entreprise par tous les moyens que sa pieté, son courage, les exemples de ses Prédécesseurs, & ce qu'il doit à son Etat luy donneront.* Aprés quoy cét Ambassadeur s'estant retiré avec son collegue, on n'osa passer outre: tant ce remede, un peu fort à la verité, mais que le Roy crut devoir employer en cette rencontre, fut efficace.

Tout cela mis ensemble fit que le Pape, qui s'imagina que les Huguenots, & sur tout l'Evesque de Valence, soupçonné d'estre de leur parti, avoient donné ces derniers conseils à la Reine, résolut enfin de publier la Sentence portée contre cét Evesque & les autres qu'on accusoit comme luy d'hérésie. Car quelques mois auparavant les Cardinaux du Tribunal de l'Inquisition de Rome avoient cité à comparoistre personnellement à Rome, ou du moins aux confins de l'Etat Ecclesiastique dans un certain terme, le Cardinal de Chastillon, Jean de Saint Chamond, dit de Saint Ro-

main, Archevesque d'Aix, Jean de Montluc Evesque de Valence, Jean Antoine Caracciole Evesque de Troyes, Jean de Barbanson Evesque de Pamiez, Charles Guillard Evesque de Chartres, Jean de Saint Gelais Evesque d'Usez, Loüis d'Albret Evesque de l'Escar, & Claude Regin Evesque d'Oleron, tous accusez, ou du moins suspects du crime d'hérefie; & n'ayant pas comparu, l'on avoit procedé contre eux jusqu'à la Sentence définitive, qui fut prononcée par le Pape dans un Consistoire secret, & par laquelle les uns furent déposez de leur dignité, les autres suspendus & interdits, jusques à ce qu'ils se fussent justifiez dans un certain temps. Et pour le Cardinal de Chastillon, le Pape l'avoit condamné comme Héretique un peu auparavant, & dépouïllé du Cardinalat dans un autre Consistoire: ce qu'ayant sceû, il reprit aussitost la Pourpre qu'il avoit déja quittée de luy-mesme aussi-bien que la qualité d'Eves- 1563.

1563. que, n'ayant retenu que celle de Comte de Beauvais. Il avoit mesme pris sa place parmi les autres Cardinaux au Parlement de Roüen, lors que le Roy s'y alla faire déclarer majeur aprés la prise du Havre de Grace ; & pour insulter encore davantage à l'Eglise Romaine, il fit sçavoir alors à tout le monde qu'il s'estoit marié avec Isabelle de Hauteville Dame de Loré. C'est pourquoy le Pape, qui fit publier la Sentence portée contre les Evesques qu'il tenoit pour convaincus s'ils ne comparoissoient à Rome dans le temps qui leur estoit marqué, fit aussi afficher & répandre par tout les exemplaires imprimez du Decret signé du Pape & de vingt & un Cardinaux, par lequel ce Cardinal estoit condamné absolument comme Héretique & Apostat, dépouïllé de ses biens, de ses droits, de ses dignitez, & de tous ses Benefices, déclaré incapable d'en posseder jamais aucun, & enfin exposé à tous ceux qui le pourroient

Ejusque personam à Christi fidelibus capiendam & detinendam, & ad ministrorum justitiæ manus, ut pœnis debitis affici possit tradendam omni meliori modo & formâ, qui bus possumus & debemus, exponimus. *Pii IV. Const. 66. t. 2. Bullarii.*

prendre pour le mettre entre les mains de la Justice. 1563.

Mais ce qu'il y eût encore de plus fort, est qu'il fit afficher aux portes de l'Eglise de Saint Pierre & du Palais de l'Inquisition un foudroyant Monitoire contre Jeanne d'Albret Reine de Navarre, par lequel *il la citoit à comparoistre personnellement à Rome dans six mois ; & si elle y manquoit, il la déclaroit excommuniée, privée de la dignité Royale, de son Royaume, & de toutes ses Seigneuries qu'il exposoit à tous ceux qui s'en saisiroient les premiers*. Le Cardinal de Lorraine & nos Ambassadeurs l'avoient averti que cette procedure estant manifestement contre les loix & les libertez du Royaume & de l'Eglise Gallicane, & contre la Couronne, la dignité, les droits, & le temporel des Rois sur lesquels les Papes n'ont aucun pouvoir à cét égard, ne seroit pas soufferte en France.

Ibid. Addit. aux Mem. Spond. ad hunc. ann.

Il ne laissa pas néanmoins de vouloir passer outre : ce qui fut cause

Ann 1564.

1564. que le Roy envoya au Seigneur Henri Clutin d'Oysel son Ambassadeur à Rome de tres-amples Memoires dressez par le sieur du Mesnil Avocat Général, avec ordre de les communiquer au Pape.

Memoires envoyez à l'Ambassadeur.
Preuves des liber. t. I. c. 4.

Là cét habile homme fait voir, entre autres choses, *Que ces franchises ou libertez de l'Eglise Gallicane & du Royaume consistent en ce que les François se tiennent précisément au droit ancien receû de toute ancienneté dans ce Royaume, sans qu'on leur puisse rien prescrire & imposer de nouveau par aucune nouvelle sujetion, si ce n'est qu'on le reçoive volontairement & par autorité publique : Qu'un des articles de ces libertez est que dans les grandes ou moindres causes on ne peut citer ni tirer les sujets du Roy hors du Royaume, ce qui a esté de tout temps observé en France, & qu'on a mesme confirmé dans le Concordat : Que les Rois Tres-Chrestiens qui ont fait plus de bien & d'honneur aux Papes que tous les autres Souverains de la Chres-*

tienté, font ferment à leur Sacre de 1564.
maintenir ces libertez comme tous les autres droits de leur Couronne : Que dans tous les Conciles qui se sont tenus depuis l'établissement de la Monarchie, leurs Ambassadeurs ont toûjours eû ordre d'empescher qu'on n'y donnast aucune atteinte, & que depuis Clovis jusques à Charles IX. il ne se trouveroit pas un seul de nos Rois qui eust souffert qu'on y touchast. Aprés quoy il conclut, *Que ce qu'on fait à Rome contre ces Prélats accusez d'estre Calvinistes, choquant directement ces libertez, le Roy doit prier le Pape de le révoquer par un acte public ; & que si l'on refuse de le faire, il faut protester de nullité de toutes les Censures qu'on fulminera contre eux, & qu'ils pourront ensuite se pourvoir par tous les moyens qui sont en usage dans ce Royaume.*

Voilà une partie des Memoires que le Roy voulut qu'on fist voir au Pape, qui les ayant bien considerez, fit cesser ces poursuites, dont

1564. on ne parla plus jusques à ce que Pie V. son successeur condamna sept de ces Evesques ; & alors on ne manqua pas d'exécuter ce qui estoit dans les memoires que l'on avoit communiquez à son Prédecesseur. Car l'Evesque d'Usez & Jean de Montluc Evesque de Valence en ayant appellé comme d'abus au Parlement, le Roy par ses Lettres Patentes défendit de publier les Brefs & les Decrets du Pape contenant cette condamnation, comme sa Sainteté le vouloit, & ordonna que les porteurs de ces Brefs & tous ceux qui en poursuivroient l'exécution fussent eux-mesmes poursuivis, arrestez, & mis en prison. Et pour ce qui regarde la Reine de Navarre, l'Ambassadeur eût ordre de remontrer au Pape Pie IV. *Qu'outre que la citation de cette Princesse, sujette & vassalle du Roy pour les terres & Seigneuries qu'elle tenoit en France, estoit contraire aux loix & aux libertez du Royaume ; c'estoit-là la*

Preuves des libertez, t. 1. ch. 9.

Memoires particuliers au sieur d'Oysel, ibid.

cause commune de tous les Souverains ; 1564.
Qu'il n'appartenoit nullement aux Papes de disposer des biens des Rois, & de les abandonner à ceux qui s'en pourroient emparer les premiers, & de les déposer, puis qu'ils n'ont pour le temporel aucun superieur que Dieu, duquel seul ils dépendent, & qui a seul pouvoir de les juger ; Que ses Prédecesseurs n'ont jamais rien entrepris de pareil à l'égard des Rois du Nord & des Princes d'Allemagne, quoy-qu'ils se soient separez de l'Eglise Romaine aussi-bien que la Reine de Navarre ; Que Dieu a donné aux Papes l'autorité spirituelle pour le gouvernement de l'Eglise & pour le salut des ames, mais non pas pour l'étendre sur le temporel des Princes, & pour les priver de leurs Etats ; Enfin, que Sa Sainteté connoistra clairement les maux infinis que cela pourroit produire dans le monde, si elle se veut representer les funestes suites des differends que quelques-uns de ses Prédecesseurs ont eûs avec les Emperœurs & quelques Rois qu'ils

1564. *ont voulu dépoüiller de l'Empire & de leurs Etats.*

Ce sont-là les principaux points des Memoires particuliers que l'Ambassadeur receût de Sa Majesté, avec ordre exprés de s'en servir dans son Audiance. J'ay cru que je ne pouvois nullement me dispenser, sans manquer au devoir d'un fidelle Historien, de les rapporter dans l'Histoire du Calvinisme, pour montrer qu'un Roy Tres-Chrestien, grand ennemi de l'héresie, & tres-attaché au Saint Siege, ne vouloit pas pourtant souffrir que le Pape, pour punir une Reine Calviniste, entreprist de la priver de ses Etats. C'est que ce Prince estoit persuadé, aussi-bien que tout son Conseil, que cela n'estoit point du tout du pouvoir que les Papes ont receû de Jesus-Christ pour le gouvernement de son Eglise.

Et afin que ces remontrances fussent encore plus efficaces, elles furent accompagnées d'une protes-

tation en forme, par laquelle, au cas que le Pape ne veuïlle pas révoquer son Monitoire, le Roy proteste, Qu'en demeurant toûjours dans les termes de l'obéïssance que tous les Chrestiens sont tenus de rendre au Saint Siege, & du respect qu'on doit au Pape, il employera, pour se pourvoir, tous les moyens justes & legitimes dont ses Prédecesseurs se sont servis en une pareille occasion. 1564.

Un ordre sagement donné par un puissant Monarque qui sçait maintenir, ainsi qu'il y est obligé, les Droits de sa Couronne contre tous ceux qui entreprendroient d'y donner quelque atteinte, ne manque gueres d'avoir son effet quand il est fidellement exécuté par un Ambassadeur qui a de la teste & du cœur autant qu'en avoit le Seigneur d'Oysel. Il s'aquita si bien de son devoir, que le Pape persuadé par de si fortes remontrances, arresta ces poursuites, & révoqua son Monitoire, à la réser-

1564. ve de l'Excommunication dont la Reine Jeanne d'Albret n'appréhendoit pas beaucoup les suites, suivant en cela les maximes & les erreurs de Jean Calvin, qui luy avoit inspiré le mépris qu'elle faisoit de l'autorité du Saint Siege, & qui alla enfin cette mesme année rendre compte à Dieu des horribles troubles qu'il avoit causez par son schisme & par son héresie dans l'Eglise & dans l'Etat.

Aprés avoir esté fort tourmenté les sept dernieres années de sa vie de plusieurs griéves maladies qui ne luy donnoient gueres de relasche, il mourut enfin de son asme, & d'une fiévre étique en sa cinquante-sixiéme année le vingt-septiéme de May 1564. à Geneve, d'où il ne sortit plus depuis qu'il y eût établi sa nouvelle Eglise. Theodore de Beze, & les Ecrivains Huguenots aprés luy, disent qu'il expira paisiblement, en loûant Dieu. Les autres au contraire, & mesme

Bolsec. Laingeus, &c. Prateol. & Resci. in catal. haeres. Lindan. Fl. de Raem.

quelques Lutheriens asseûrent qu'il mourut en desesperé, jurant & blasphemant le nom de Dieu, invoquant les Démons avec d'horribles imprécations, & maudissant sa vie & ses écrits. Pour moy qui hay l'exagération, sur tout en l'histoire qui ne la doit jamais souffrir, je diray franchement qu'aprés avoir leû les écrits de ces gens-là, qui ont extrémement de l'air du panégyrique ou de la satyre, je ne défere ni aux uns ni aux autres, voyant clairement que la passion leur en a fait dire ou trop de bien, ou trop de mal. J'ajouste mesme à cela, pour montrer que je suis sincere, & que la haine que j'ay pour l'héresie ne m'empesche pas de rendre justice aux Héretiques, que je veux bien ne pas croire ce qu'on dit communément, qu'il fut en sa jeunesse fustigé, & eût la fleur de lys pour un crime infame & déteſtable. 1564.

Ce n'est pas que j'ignore que Bolsec, qui a connu particulierement Calvin à Geneve, nous en *Bolsec. hist. de la vie de Calv. c. 5.*

1564. asseûre dans son Histoire de la vie de cét Héresiarque, où il dit mesme qu'il en a veû une attestation de Messieurs de Noyon en bonne forme entre les mains de Berrelier Secretaire de la Seigneurie de Geneve, qui fut envoyé à Noyon pour informer de la vie de Calvin. Cela sans doute est un peu fort, & a fait ensuite que de grands hommes ont écrit la mesme chose sur la foy de cét Auteur. Mais aussi d'autre part je sçay que les Protestans s'inscrivent en faux contre cette piece, parce qu'on ne trouve rien de cela ni dans les informations tres-éxactes qu'on en a faites à Noyon de nos jours, ni dans les Registres du Chapitre de l'Eglise Cathedrale que l'on sauva de l'embrasement qui consuma en l'année 1552. les Actes publics, & presque toute la ville de Noyon. Outre que, disent-ils, si cette attestation, qui auroit précedé cét incendie, estoit veritable, il y a bien de l'apparence que ceux de Geneve n'eussent jamais receû

Edm. Campian. rat. 3. ad Acad. Duræ defens. Edm. Campian. adv. Vvitaker. Les Controv. du Card. de Rich. l. 2. c. 10.

pour fonder leur nouvelle Eglise ; 1564.
& pour réformer la Religion dans la doctrine, dans la discipline, & dans les moeurs, celuy qu'ils eussent sceû de toute certitude estre un homme infame qui avoit eû la fleur de lys. Et de là ils concluënt qu'il faut que Bolsec, qui d'ailleurs fait plûtost une satyre & une invective continuelle qu'une histoire, soit un imposteur, ou du moins qu'il ait esté trompé par son Bertelier. Et puis, ajoustent-ils, ne pourroit-il pas bien estre que cette opinion commune fust fondée sur ce que l'on auroit pris pour Jean Calvin, qu'on appelloit auparavant Cauvin, un autre Jean Cauvin son neveu, Chapelain de la mesme Eglise, qui, comme on le marque dans les Registres du Chapitre, ne s'estant pas corrigé aprés quelque chastiment qu'il avoit receû pour son incontinence, fut privé de son Benefice longtemps aprés que Calvin fut sorti du Royaume ?

Le Vasseur, Annales de Noyon.

Registr. du Chapitre.

Je veux donc bien, puis qu'il

1564. plaist ainsi à Messieurs nos Protestans, ne pas croire cette infamie de l'Auteur de leur Secte. Dieu n'a pas besoin de ces sortes de preuves qu'on peut faire passer pour incertaines, & beaucoup moins des faussetez des hommes, pour combatre ses ennemis. Ils sont assez blâmables par leur rebellion, & par leurs veritables crimes, sans qu'il soit necessaire pour les confondre, qu'on leur en impute qu'ils n'ont pas peut-estre commis. Il faut mesme, pour honorer la verité, qui est l'ame de l'histoire, qu'en découvrant leurs vices & leurs defauts, on ne supprime pas ce qu'ils ont eû de bon & de loûable. Et certes, outre ce que j'ay dit de Calvin dans le premier Livre de cette Histoire, on ne peut nier qu'il n'ait eû beaucoup d'esprit, qu'il n'ait égalé, & mesme surpassé en son genre d'écrire quelques-uns des plus habiles de son temps, si l'on considere la force, la pureté, l'élegance, la majesté, la politesse, la netteté, & la

Papyr. Mass. vit. Calv. Spondan. ad hunc ann. n. 25.

subtilité de ses expressions latines. 1564.
On dit aussi qu'il relisoit tout son Ciceron chaque année pour cultiver son stile, quoy-qu'au jugement de cét habile Jurisconsulte qui a écrit sa vie, il ressemble plus à celuy de Tacite & de Seneque, qu'au stile de ce Prince des Orateurs. Il faut aussi confesser, & ses ennemis mesmes en tombent d'accord, qu'il fut infatigable au travail, comme il paroist par la multitude de ses ouvrages, vigilant, extrémement sobre, ne mangeant qu'une fois le jour & fort peu pour remedier à sa migraine, & si peu interessé, qu'il se contenta d'une tres-modique pension, & qu'il ne put leguer par son testament qu'environ deux cens écus en tout, à quoy se montoit tout ce qu'il laissa de biens à sa mort, y compris ses meubles & ses livres. Cela sans doute est estimable.

Papyr. Mass. ibid. Ciceronisque opera quotannis relegens, etsi stylus ejus nihil minùs quàm Ciceronem sapit. Tacitum enim & Senecam potiùs & veteres Theologos imitari videtur.

Mais ce peu de bien fut meslé de beaucoup de mal, estant certain qu'il a esté un des hommes du monde le plus chagrin, le plus colere,

1564. & le plus satyrique, comme ses amis mesmes le luy reprocherent, & entre autres Martin Bucer, qui, pour le corriger, l'avertit charitablement dans une de ses lettres, qu'il ressemble plus à un chien enragé qu'à un homme; qu'il est aussi médisant & outrageux que poli dans ses écrits, qui sont pleins d'injures atroces en tres-beaux termes; & qu'il juge des personnes, non pas selon la verité & la droite raison, mais selon la haine ou l'affection qu'il luy plaist avoir pour elles, suivant son caprice, & sans autre discernement que celuy que son aveugle passion luy fait faire. Au reste son humeur chagrine qui ne l'abandonnoit presque jamais, le rendoit tellement insupportable, mesme à ses amis, que ceux de Geneve, faisant comparaison de son temperament atrabilaire & de son esprit satyrique & querelleux avec celuy de Beze toûjours enjoûé, disoient communément, par une assez méchante raillerie qui tient de l'impieté, qu'ils aimeroient mieux

Papyr. Mass. Spondan.

mieux estre en Enfer avec celuy-cy, qu'en Paradis avec Calvin toûjours en colere, toûjours fascheux, & sur tout, quoy-qu'il affectast de faire paroistre une grande simplicité & un grand mépris des honneurs du monde, le plus superbe dans le fond de l'ame, & le plus arrogant de tous les hommes, ne pouvant souffrir qu'on le contredist en la moindre chose, voulant exercer un empire absolu sur les autres Ministres ses collegues, qu'il regardoit de haut en bas comme ses petits disciples, ou mesme comme ses esclaves, dont ils se plaignoient fort; & enfin si fotement vain, qu'il n'a pas eû honte de faire luy-mesme son panegyrique, rempli d'une infinité de loûanges, qu'il se donne dans la réponse qu'il fit au sçavant Jurisconsulte Baudoüin, qui ne repartit à cela, sinon ce peu de paroles qui sont asseûrément d'un homme d'esprit & bien sage, *Calvin me pardonnera, s'il luy plaist, si je ne suis pas assez docile pour donner créance à la vanité.*

1564.

Balduin. in Calvin.

Calvinus mihi veniam det, si non possum credere vanitati.

1564.

Mais ce qu'on luy doit le plus reprocher, & qui rendra sans doute sa memoire odieuse, & mesme exécrable à tous les bons François, c'est d'avoir esté cause de la desolation de sa patrie par son héresie, que ses disciples animez de son esprit entreprirent d'y établir par les armes qu'ils ont pris tant de fois avec une extréme fureur contre les Rois, ausquels Jesus-Christ nous ordonne d'estre parfaitement soumis comme luy-mesme le fut à César.

Tantùm enim malorum intulit in patriam, ut cunabula ejus meritò detestari atque odisse debeas. *Papyr. Mass.*

Voilà le veritable portrait de l'esprit & de l'ame de Calvin. On trouvera bon, je m'asseûre, que pour le faire encore mieux connoistre, je fasse aussi celuy de son corps, en disant, aprés le plus judicieux de tous les Ecrivains de sa vie, qu'il fut d'une stature mediocre, ayant le visage long, bazané, & fort maigre, le poil noir avant que la vieillesse l'eust blanchi, la voix éclatante & assez forte, les yeux vifs & ne respirant que la bile & le feu, le nez aquilin, la barbe claire &

Staturâ fuit mediâ, vultu subfusco & oblongo macilentóque, capillo in juventute nigro, voce canorâ & firmâ, acribus oculis, naso aquilino, bar-

longue, & enfin dans son air & dans ses manieres je ne sçay quoy de desagréable & de farouche qui rebutoit d'abord ceux qui avoient à traiter avec luy. Il fut enterré sans aucune céremonie, selon les loix de sa nouvelle secte toutes contraires à celles de l'ancienne Eglise; & son hérefie bien loin d'estre ensevelie avec luy, reprit aprés sa mort de nouvelles forces en France, à l'occasion des seconds troubles dont il faut maintenant que je découvre les veritables causes, qui commencerent en ce mesme temps à porter les esprits des Chefs du parti Huguenot à une révolte si criminelle.

1563.
bârarâ, nigrâ & prolixâ, vultu ipso videntibus injucundo & insuavi, &c. Papyr. Mass.





HISTOIRE DU CALVINISME.

LIVRE CINQUIE'ME.

Ann. 1564.

LEs premiers troubles ayant esté pacifiez par l'Edit de Mars 1563. comme l'autorité du Roy estoit alors reconnuë dans tout le Royaume, & que toutes les Places qui avoient esté occupées par les Huguenots s'estoient remises sous l'obéissance de Sa Majesté; comme ensuite on eût renvoyé les Allemans en leur païs, qu'on eût mis les Anglois par la réduction du Havre hors de la France, & que la paix fut enfin

concluë avec l'Angleterre : la Reine résolut de mener le Roy & toute la Cour dans la pluspart des Provinces, en faisant le tour de la France. Pour cét effet, on partit de Fontainebleau sur la fin de Mars de cette année 1564. qui fut la premiere qui commença par le mois de Janvier à la Romaine, selon l'Edit qu'on en fit pour donner un point fixe aux années, & remedier aux inégalitez qu'on y voyoit quand elles commençoient comme auparavant à Pasque qui est une Feste mobile. Au reste la Reine entreprit cette visite du Royaume pour achever de remettre l'ordre par tout, pour s'asseûrer des villes dont on se défioit le plus, pour faire renaistre dans les cœurs des peuples, par la veûë de la Majesté Royale, cét amour, ce respect, & cette veneration que les François pardessus toutes les autres nations ont naturellement pour leurs Rois ; & peut-estre qu'il y avoit encore en cela quelque autre dessein caché que l'on

1564.
Casteln. l. 5. La Poplinie-re, &c.
Thuan. l. 36.

1564. n'a jamais pû bien penetrer. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que dans ce voyage il se passa beaucoup de choses d'où les Chefs des Huguenots, ou crurent, ou feignirent de croire, pour avoir un prétexte de révolte, qu'on avoit résolu leur perte.

Il est vray que la Reine estoit alors extrémement changée à leur égard. Quoy-qu'elle eust flaté le Prince de belles esperances pour l'amener au point où elle vouloit en faisant le traité d'Orleans, elle le haïssoit en son cœur depuis qu'il avoit découvert son secret à toute la terre. Elle se défioit fort de l'Admiral, qui, en s'opposant à la paix, avoit fait voir qu'il avoit dans l'ame un grand fonds d'ambition. Et comme elle gouvernoit alors absolument, elle craignoit toûjours que le Prince, gouverné par l'Admiral, ne voulust enfin avoir la mesme part au gouvernement que le feu Roy de Navarre son frere y avoit eûë. D'ailleurs, elle n'avoit plus rien

à craindre du parti Catholique, 1564.
dont presque tous les Chefs qui luy estoient auparavant si formidables, estoient morts. Car pour le Connestable, outre son extréme vieillesse qui demandoit desormais du repos, elle estoit asseûrée que pourveû qu'elle ne fist rien au préjudice de la Religion ni de l'Etat, il ne remuëroit rien contre elle. Et pour les Princes Lorrains, que les Catholiques, & sur tout les Parisiens, regardoient en ce temps-là comme les défenseurs de la Religion, ennemis déclarez des Huguenots; bien loin de les craindre, elle les maintenoit hautement, parce que le Cardinal de Lorraine, ses freres & ses neveux n'estant plus soustenus de la puissance & de l'autorité du grand Duc de Guise, s'estoient mis sous sa protection, & dépendoient absolument d'elle. Et puis comme elle avoit déja formé le dessein d'avancer le plus qu'elle pourroit son petit-fils le Prince de Lorraine Henry, dont la Duchesse Mada-

1564. me Claude de France sa fille estoit accouchée depuis peu, elle estoit tout-à-fait dans les interests de cette Maison.

Ainsi elle soustenoit alors beaucoup plus les Catholiques qu'elle n'avoit fait autrefois les Huguenots. Elle le fit encore plus ouvertement quelque temps aprés, lors que pour montrer qu'elle estoit entierement de ce costé-là sans plus balancer, elle alloit trés-souvent avec le Roy & les Princes ses freres aux Processions générales, & aux grandes assemblées de dévotion ; ce qui luy regagna l'affection & les cœurs de tous les Catholiques, & principalement des Ecclesiastiques & de la Noblesse. Pour le Roy, outre qu'il entroit aisément dans les sentimens de la Reine sa mere, pour laquelle il eût toûjours beaucoup de respect & de déference, il haïssoit déja bien fort les Huguenots, depuis qu'ils eûrent l'audace de le venir insulter, & comme assieger jusques dans Paris ; & cette haine s'augmenta telle-

Casteln. l. 6. c. 1.

ment pendant ce voyage, en voyant 1564.
dans les Eglises ruinées, dans les
saintes images brisées, dans les au-
tels renversez, & dans les sepulcres
mesme de ses Ancestres violez, les Mezeray.
horribles marques de leur impiété
& de leurs sacrileges, qu'il ne se
put tenir d'en jetter des larmes, &
de protester hautement qu'un jour
viendroit qu'il en tireroit la ven-
geance que meritoient des crimes si
énormes. Ajoustez à cela que la Rei- Casteln. l. 5.
ne estoit continuellement sollicitée c. 10.
par le Pape, par tous les Princes
Catholiques, & sur tout par ses
deux gendres Philippes II. Roy
d'Espagne, & Charles III. Duc de
Lorraine, d'inspirer au Roy une gé-
néreuse résolution d'oster aux Hu-
guenots l'exercice de leur Calvinis-
me, & tous les moyens de pouvoir
reprendre les armes, afin de n'avoir
pas la honte de souffrir qu'une poi-
gnée de ses sujets luy fist la loy,
en le contraignant de permettre par
Edit l'établissement de l'hérésie, au
préjudice du glorieux titre de Roy

1564. Tres-Chrestien, que ses Predecesseurs luy avoient aquis en combatant toûjours de toute leur force le Héretiques qu'ils n'ont jamais soufferts dans leur Royaume.

L'esprit donc de la Reine, & celuy du Roy, qui fut du moins ébranlé par ces remontrances, estant disposez de la sorte, il ne faut pas s'étonner si les Huguenots ne furent pas trop favorablement traitez pendant ce voyage, quoy-que l'on ne fist rien directement contre l'Edit de Paix. Les Bourguignons qui témoignerent plus de zele que tous les autres, supplierent tres-humblement le Roy, quand il fut à Dijon, qu'il n'y eust point de Presche dans tout le Duché, & on leur donna sur cela de bonnes paroles. On fit bastir une seconde Citadelle à Lyon contre le parti Huguenot qui y estoit encore le plus fort, & l'on donna l'ordre pour démolir les nouvelles fortifications dans les Places qu'ils avoient occupées durant la guerre. On leur défendit l'exerci-

ce de leur prétenduë Religion à 1564.
dix lieuës à la ronde des lieux où la Cour passeroit, quoy-qu'il y fust permis en certaines villes par l'Edit, qui fut interpreté quand le Roy n'y seroit pas, ou à dix lieuës prés. On fit un nouvel Edit à Roussillon, maison du Comte de Tournon, par lequel il leur fut défendu, sur peine de la vie, de toucher aux choses sacrées, de briser les Images, & de tenir aucune assemblée qu'en presence des Officiers commis par Sa Majesté pour y assister ; & les Magistrats eûrent ordre de contraindre les Moines & les Prestres Apostats qui s'estoient faits Huguenots pour se marier, de se separer de leurs femmes sur peine des galeres pour les hommes, & de prison perpetuelle pour les femmes. Dans les plaintes que les Catholiques faisoient contre les Huguenots, & réciproquement les Huguenots contre les Catholiques, on traitoit toûjours plus favorablement ceux-cy que les autres, auſ-

Ann. 1565. quels on donnoit ordinairement le tort. La Conference que la Reine eût en passant par Avignon avec le Vice-Legat, qui en fut merveilleusement satisfait, leur donna de l'ombrage, & ils en prirent encore plus de celles qu'elle eût à Bayonne avec le Duc d'Albe qui y avoit conduit la Reine d'Espagne pour la magnifique entreveûë qui s'y fit de cette Princesse & du Roy son frere. Ils se persuaderent qu'il s'y estoit fait une ligue entre les deux Couronnes pour exterminer tous les Calvinistes des Etats des deux Rois; & ils le crurent d'autant plus, qu'on sçavoit que la Reine ménageoit encore alors un abouchement du Pape avec les Princes Catholiques.

Casteln. l. 6. c. 1. La Poplin.

Cét abouchement qu'elle ne put faire réüssir, n'estoit en effet procuré par cette adroite Princesse, que parce que le Pape, pour faire auplûtost terminer le Concile de Trente dont il desiroit extrémement de voir la fin, avoit fait esperer au

Lettres de la Reine à l'Evesq. de Rennes. Addit. aux Mem.

Cardinal de Lorraine que dans cette Assemblée des Princes il pourroit accorder les adoucissemens qu'on n'avoit pû obtenir du Concile pour ramener les Protestans, & sur tout la Communion sous les deux especes, que l'Empereur Ferdinand, le Roy des Romains son fils, & elle-mesme avoient fort souhaité qu'on accordast. Mais les Protestans d'Allemagne & les Huguenots de France, qui ne sçavoient pas le secret de cette negotiation, qui se voit à découvert dans les Lettres de Catherine à l'Evesque de Rennes Ambassadeur du Roy à la Cour de l'Empereur, en prirent bien fort l'allarme, comme si cette Assemblée des Princes avec le Pape ne se devoit faire que pour se liguer tous ensemble contre eux. Mais enfin ce qui acheva de les persuader qu'on avoit résolu leur perte à la Conference de Bayonne, fut le passage du Duc d'Albe en Flandre avec une fort bonne armée, pour la raison que je vais di- 1565.

1564. re, en faisant connoistre fort briévement, & sans entrer dans le détail de l'Histoire des troubles de Flandre que tout le monde sçait, comment l'héresie de Calvin s'est introduite dans les Païs-Bas.

Tandis que Charles-Quint vescut, l'héresie qui commençoit à se glisser dans ces Provinces par la communication qu'on avoit avec l'Allemagne, d'où le venin des erreurs de Luther se répandoit déja de tous costez, ne put s'y établir, parce que ce grand Prince qui estoit fort aimé des peuples de ces païs-là, qu'il gouvernoit paisiblement selon leurs privileges & leurs anciennes libertez, y faisoit observer sans peine ses Edits. Mais Philippes II. Roy d'Espagne son successeur, ayant pris tout le contrepied de l'Empereur son pere, par la maniere extrémement severe & rigoureuse dont il voulut traiter ces peuples fort jaloux de leur liberté, fut cause qu'il se fit de grands soulevemens de tous les trois Ordres de cét Etat; & l'hé-

resie ne manqua pas d'en profiter, 1564.
pour se fortifier & s'étendre dans ces Provinces.

La Noblesse indignée de ce que tout estoit entre les mains d'Antoine de Granvelle Evesque d'Arras, homme de grand esprit, & qui le portoit extrémement haut, quoy qu'il fust d'assez basse naissance, se ligua tout ouvertement contre luy. Les peuples ne pouvoient souffrir que contre la promesse qu'on leur avoit faite, on retinst encore dans le Païs les troupes Espagnoles qui faisoient de fort grands desordres dans leurs quartiers. Le Clergé, & sur tout les Evesques & les Abbez se plaignoient hautement de ce qu'on avoit entrepris d'ériger de nouveaux Eveschez aux dépens de leurs Dioceses & de leurs Abbayes, ce qu'ils soustenoient estre manifestement contre les droits & les privileges de leurs Provinces; & tous ensemble protestoient qu'ils ne souffriroient jamais l'Inquisition que Philippes vouloit absolument établir dans les Païs-Bas.

1565. Il est vray que ce Prince craignant une révolte générale de laquelle il estoit menacé, fut obligé de retirer les Soldats Espagnols, & mesme enfin de rappeller Granvelle, quoy-que pour le rendre plus considerable aux Flamans, il luy eust procuré le Chapeau de Cardinal : mais comme il se roidit sur les autres points, & particulierement sur celuy de l'Inquisition, les troubles & les broüilleries ne laisserent pas de continuer. Or ce fut durant tous ces mouvemens que les Hérétiques qui n'osoient paroistre auparavant, recommencerent à se déclarer, & qu'ils se multiplierent étrangement par le moyen principalement d'une foule de Prédicans Calvinistes, que l'Admiral prit grand soin d'envoyer en Flandre, pour y fomenter ces divisions, en y preschant le Calvinisme, & exhortant en mesme temps les peuples à se maintenir dans leur liberté, que le Pape, à ce qu'ils disoient, & le Roy Philippes, tous deux d'intelligence pour les opprimer, leur vouloient ravir.

Ce fut pour lors qu'on vit mieux 1565.
que jamais que la révolte & l'hérésie sont deux grands maux dans un Etat, qui ne manquent gueres de s'accorder pour se maintenir l'un par l'autre, & qui se communiquent réciproquement ce qu'ils ont de force & de malignité, pour se rendre plus redoutables, & se mettre en estat de résister à tous les efforts qu'on pourroit faire pour s'en delivrer. Les principaux de la Noblesse, bien loin de réprimer l'insolence des Héretiques, comme ils le pouvoient faire, se déclarerent hautement leurs protecteurs; les uns seulement pour gagner l'affection de cette populace corrompuë, & pour l'engager dans leurs interests; & les autres, parce qu'ils estoient eux-mesmes infectez des nouvelles opinions, ou qu'ils n'avoient point du tout de Religion, entre lesquels le plus considerable, le plus puissant, & le plus adroit, estoit Guillaume Prince d'Orenge, de la tres-illustre maison de Nassau, qui, quoy-qu'il eust sucé avec le lait

1565. le venin du Lutheranisme, estant né d'un pere Lutherien qui avoit banni la vraye Religion de ses Etats, parût néanmoins Catholique à la Cour de Charles-Quint, pour ne pas nuire à sa fortune, & se fit aprés Calviniste sous Philippes II. pour fortifier par là le parti qu'il formoit contre ce Roy qui l'avoit maltraité. Les Héretiques aussi d'autre part ne se pouvant maintenir tous seuls sans appuy, s'attacherent aveuglément aux interests des mécontens desquels ils estoient protegez. De sorte que les uns & les autres s'entr'aidant, quoyque par differens motifs, il se fit bientost dans les Païs-Bas une furieuse révolution, dans laquelle le Calvinisme trouva moyen de s'établir peu à peu dans l'état où nous l'y voyons aujourd'huy.

En effet, plus de deux mille Gentilshommes de ceux qui professoient deja le Calvinisme, firent une ligue, en laquelle entrerent l'Admiral & les Huguenots de France, pour se faire octroyer de gré ou de force la

liberté de conſcience. Quatre ou cinq cens des plus audacieux d'entre eux ayant à leur teſte Henry de Brederode, Loüis de Naſſau, & les Comtes de Bergk & de Culembourg, preſentent à la Gouvernante Marguerite Ducheſſe de Parme une Requeſte, par laquelle ils demandent entre autres choſes qu'on aboliſſe l'Inquiſition & tous les Edits publiez contre les Proteſtans. Ceux-cy ſe voyant ſouſtenus ſi puiſſamment, & animez par les Miniſtres, font à peu prés en Flandre ce que les Huguenots avoient fait en France dans les premiers troubles. Ils prennent les armes, ils s'emparent de pluſieurs villes, ils y abbatent les Images, ils y renverſent les Autels, ils y aboliſſent la Meſſe, & y exercent toutes ſortes de violences & de cruautez contre les Preſtres & les Moines. 1565.

La Gouvernante tres-ſage Princeſſe, qui tenoit beaucoup plus des belles & grandes qualitez de Charles-Quint ſon pere, que le Roy Philippes

1565. son frere, agit durant six ou sept ans, pour appaiser ces troubles, avec une merveilleuse prudence, employant tantost la severité des loix, & tantost la clemence, quelquefois la force, & souvent l'adresse, selon la diversité des occasions, moderant la rigueur des ordres qui luy venoient d'Espagne, suspendant l'execution des Edits, flatant les uns, intimidant les autres, & sur tout gagnant peu à peu par ses manieres obligeantes, & par de belles esperances, la pluspart des Seigneurs, & rompant adroitement par là leur union. De sorte que les plus mutins & les plus dangereux, comme le Prince d'Orenge & Brederode, s'estant retirez en Allemagne, & les peuples les plus échaufez se voyant abandonnez de la Noblesse, il sembloit que le calme s'alloit bientost remettre dans l'Etat avec l'obéïssance qui est deüë au Souverain, & ensuite que l'heresie n'estant plus soustenuë de la révolte d'un puissant parti, s'anéantiroit enfin d'elle-mesme. Mais la méchante

politique de Philippes, toute contraire à une si sage conduite, fit évanoüir toutes ces belles esperances, en donnant lieu à l'heresie de se remettre, par une nouvelle révolte qui le dépoüilla d'une grande partie de ses Etats des Païs-Bas. 1565.

Il avoit mis en déliberation dans son Conseil, sur les remontrances que luy faisoit souvent la Duchesse Marguerite sa sœur, quelles voyes l'on devoit suivre pour retenir les Flamans dans l'obéïssance. La plus-part furent d'avis qu'on devoit prendre celles de la douceur, qui avoient déja si bien réüssi à la Gouvernante. Mais l'Inquisiteur Général & le Duc d'Albe, homme severe jusqu'à la cruauté, ayant conclu pour la rigueur, Philippes prit aussitost ce parti, suivant en cela sa ferocité naturelle qui ne parut que trop, peu de temps aprés, par la maniere tout-à-fait barbare dont il traita & le Prince Carle son fils, & la vertueuse Reine Elizabeth de France sa femme. Sur cette résolution il envoye *Ann.* 1566.

Ann. le Duc d'Albe en Italie, d'où avec
1567. une armée de huit mille hommes de pied des vieilles bandes Espagnoles & Italiennes, & trois mille chevaux choisis, il passe en Flandre, avec ordre d'y établir hautement l'Inquisition de la maniere qu'elle est en Espagne, & d'y punir rigoureusement tout ce qui s'est fait dans les troubles passez contre Dieu & contre le Roy.

Cét homme qui satisfaisoit pleinement son humeur barbare & sanguinaire en obéissant à un Maistre à peu prés de son naturel, excepté que Philippes n'estoit pas aussi brave, ni aussi grand Capitaine que luy, exécuta ses ordres avec tant de cruauté, & mit si fort au desespoir les pauvres Flamans qu'il traitoit comme des esclaves, qu'il se fit un soulevement presque général de tous les Ordres, qui, aprés plusieurs changemens de Gouverneurs & de Gouvernemens, plusieurs batailles & combats tres-sanglans, & plusieurs grandes révolu-

tions qui appartiennent à l'Histoire de Flandre, aboutit enfin à l'établissement d'une nouvelle République. Elle commença par la révolte des deux Provinces de Hollande & de Zelande, dont le Prince d'Orenge estoit Gouverneur, & qui secoüérent les premieres par déliberation publique & par Edit le joug de l'Espagnol, & mesme ce qui est tout-à-fait déplorable celuy de Jesus-Christ, en renonçant à la Foy Catholique ; & puis par l'union de quelques autres Provinces qui sont entrées dans leur Confederation, elle s'est insensiblement accruë par terre & par mer dans l'Europe & dans les Indes, jusqu'à ce haut point de puissance où nous la voyons aujourd'huy. 1567.

Or ce fut principalement à l'occasion de ce passage du Duc d'Albe que nos troubles recommencerent par la jalousie qu'en prirent les Chefs des Huguenots. Comme ils sceurent qu'il amassoit ses troupes en Italie, ils crurent qu'ils n'avoient

1567. plus lieu de douter que ce ne fust-là un effet de la Conference de Bayonne, & que les deux Rois ne fussent d'accord pour exterminer tous les Protestans de leurs Etats. Sur quoy le Prince & l'Admiral couvrant leur soupçon & leur crainte de la belle apparence d'un grand zele pour le bien de l'Etat, remontrerent au Roy, qu'en bonne politique il se devoit défier de cette armée d'Espagnols nos anciens ennemis, qui, sous prétexte de vouloir réduire la Flandre, où l'on sçavoit que tout estoit pacifié, se pourroit jetter sur la France ; & pour les empescher de passer outre, qu'il falloit faire promptement une levée de six mille Suisses pour les joindre à ce peu qu'on avoit encore d'Infanterie sur pied, & renforcer les Compagnies Françoises de Gensdarmes. Le Roy, auquel ils presentoient une si belle occasion d'armer sans leur donner aucun sujet de plainte, ne manqua pas de faire ce qu'ils demandoient : mais il le fit pour une fin bien differen-

Brantosme.

te

te de celle qu'ils avoient, comme ils en furent bientost éclaircis. 1567.

Car le Prince ayant demandé le commandement de ces troupes, & s'estant offert de les entretenir à ses dépens, d'aller au-devant du Duc d'Albe pour luy empescher le passage, & pour le combatre s'il entreprenoit de le forcer : on le remercia de ses offres, & on luy fit entendre, que comme ce Duc n'avoit pas dessein de passer par la France, on n'avoit pas lieu de s'opposer à son passage, & par cét acte d'hostilité rompre de gayeté de cœur la paix & l'alliance qu'on avoit faite avec l'Espagne, & qui venoit encore d'estre tout nouvellement confirmée. Cela fit qu'ils ne douterent presque plus qu'il n'y eust une ligue formée contre eux, & qu'ils entrerent en grande défiance, que l'armée du Duc d'Albe & les Suisses dont ils avoient eux-mesmes conseillé au Roy la levée, ne leur vinssent tout-à-coup tomber sur les bras. C'est pourquoy ils com-

1567. mencerent à se preparer à tout évenement ; & pour faciliter l'entrée du secours qu'ils avoient déja fort secretement envoyé demander à leurs Confreres d'Allemagne, ils formerent une entreprise sur la ville de Metz, laquelle il s'en fallut bien peu qu'ils ne surprissent.

Meurisse, Histoire de l'héresie dans la ville de Metz.

Metz autrefois Capitale de l'Austrasie & du Royaume de Lorraine dans la premiere & la seconde race de nos Rois, & puis devenuë ville Imperiale lors que dans le démembrement qui se fit de la Monarchie Françoise elle passa sous la domination des Empereurs, avoit toûjours esté toute Catholique, jusqu'à ce qu'environ l'année 1524. des Prédicans Lutheriens s'y estant glissez à la faveur du grand commerce qu'on avoit avec l'Allemagne, y semerent leur héresie, qui comme une peste se répandit bientost, particulierement parmi le peuple. Les Magistrats témoignerent d'abord beaucoup de zele & de courage pour arrester le cours

d'un si grand mal. Ils firent de sanglans Edits contre ces Héretiques. Ils employerent le fer & le feu pour les exterminer comme on faisoit alors en France, & Jean Cardinal de Lorraine Evesque de Metz, le Clergé de la Cathedrale, le Conseil & les Treize du Gouvernement, firent tous leurs efforts pour empescher que ces Protestans, dont le nombre croissoit insensiblement tous les jours, & qui se sentoient appuyez des Princes d'Allemagne, n'eussent le libre exercice qu'ils demandoient. Mais enfin, aprés avoir combatu dix-huit ans pour une si bonne cause, ils furent laschement trahis par Gaspard de Heu, qu'ils avoient élevé à la suprême Magistrature de leur ville sous le nom de Maistre Eschevin pour l'année 1542. 1567.

Ce méchant homme, qui estoit sans contredit le plus puissant de Metz, ne fut pas plûtost établi dans sa nouvelle dignité, qu'ayant contrefait jusqu'alors le Catholique

1567. pour y parvenir, il fit paroistre, sans plus rien dissimuler, qu'il estoit tout aux Protestans, lesquels il vouloit rendre maistres de la Ville, & qu'il avoit intelligence avec le Lantgrave de Hesse, le Duc de Virtemberg, & les Villes de Francfort & de Strasbourg qui luy envoyerent des troupes sous le commandement du Comte Guillaume de Furstemberg grand Lutherien, pour y établir l'heresie. Ce Comte s'empara d'abord de Gorze où il bastit un fort, & des avenuës de la Ville, pour y faire entrer insensiblement le plus qu'il pourroit de ses gens. Il entra mesme dans Metz, & demanda aux Magistrats que les Protestans eussent la liberté qu'ils avoient dans les autres villes Imperiales de faire publiquement l'exercice de leur Religion. Au commencement on s'y opposa avec toute la force imaginable : le peuple mesme prit les armes, & se souleva contre luy, de sorte qu'il fut obligé de se retirer. On chassa Guil-

laume Farel, qu'on avoit fait venir de Basle, & qui le premier de tous prescha dans Metz le Calvinisme, qui s'y introduisit aprés durant les premiers troubles. Mais enfin par la faction de Gaspard de Heu, & de ses deux freres qui avoient exercé comme luy la premiere Magistrature, il se fit une conference entre certains députez de la Ville qui estoient de leurs créatures, & ceux de ces Princes confederez & de ces villes Protestantes, où il fut arresté qu'on recevroit desormais dans Metz un Ministre qui auroit toute liberté d'y prescher sa doctrine, laquelle il seroit permis à tout le monde d'embrasser, & que l'on se mettroit sous la protection des Princes Protestans qui estoient alors assemblez à Nuremberg. 1567.

Un si infame traité pensa mettre au desespoir les Catholiques, qui se virent si laschement trahis par leur premier Magistrat & par leurs Députez. Mais ils reprirent bien-

1567. tost cœur, se voyant soustenus par la presence du Cardinal Jean de Lorraine, du Duc Claude de Guise son frere, qui chassa de Gorze les gens du Comte Guillaume, & par le nouveau Maistre Eschevin Richard de Ragecour grand Catholique, qui fut créé l'année suivante, & par la plus saine partie du Conseil & des Treize, qui ne voulurent jamais consentir à ce pernicieux accord. De sorte que bien loin de s'adresser à l'Assemblée de Nuremberg, ils députerent à l'Empereur Charles-Quint, pour le supplier tres-instamment de les maintenir dans la possession où ils avoient toûjours esté de ne souffrir point d'héresie dans Metz. Ce grand Prince ne manqua pas de leur accorder leur Requeste, & leur envoya sur le champ le Jurisconsulte Charles Boiset l'un de ses Conseillers d'Estat, avec ordre exprés de chasser le Ministre de la Ville, & de rétablir toutes choses en l'estat où l'on estoit avant ce prétendu traité fait par surprise avec les Protestans, sans le con-

sentement de l'Evesque, du Clergé, 1567.
& des Magistrats. Cela fut ponctuellement exécuté, & l'on publia un Edit du treiziéme d'Octobre 1543. par lequel on défend l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique dans la Ville & dans tout le Païs Messin, à toutes sortes de personnes, *sur peine de confiscation de corps & de biens.*

C'est en cét estat que la Ville se trouvoit neuf ans aprés, lors qu'en l'anné 1552. elle fut réduite sous l'obéïssance du Roy Henri II. qui promit de la conserver dans ses privileges au mesme estat où elle estoit alors. Il est indubitable qu'on n'y souffroit nul Héretique, & que ce peu de Protestans qui y resterént aprés cette Ordonnance faisant semblant d'estre Catholiques, alloient à la Messe comme les autres. Et quand on s'apperceût qu'ils manquoient de communier à Pasques, on les y obligea sur peine d'estre chassez de la Ville, comme le furent un mois avant

1567. sa réduction deux Gentilshommes, l'un François nommé Croppeville, & l'autre Lorrain appellé Antoine de Saussure, qui refuserent absolument d'obéïr. Cela fait voir manifestement, ce me semble, que toutes les permissions que l'on a depuis accordées aux Huguenots d'y exercer leur prétenduë Religion sont nulles, comme ayant esté obtenuës sous le faux exposé qu'ils ont fait, que Henry II. à son entrée dans Metz avoit promis d'y maintenir libre cét exercice. Au contraire, comme ill jura que cette ville seroit conservée dans ses Privileges selon l'estat où elle estoit, & qu'on n'y souffroit alors aucun Protestant, ni Lutherien, ni Calviniste, il est certain que sans leur faire tort, on leur pourroit oster la liberté qu'ils y ont depuis usurpée pendant les troubles. Aussi lors que Charles IX. fut à Metz en l'année 1569. trouvant que les Huguenots s'y estoient rétablis à la faveur des troubles, & par la connivence du Mareschal de

Vieilleville qui en estoit Gouverneur, il fit l'Edit du sixiéme d'Avril, par lequel il déclare, *que desirant continuer toutes choses en l'estat qu'elles estoient dans la ville de Metz & dans le Païs Messin, lors que le feu Roy son pere les receût en sa protection, & specialement pour le regard de la Religion; considerant d'ailleurs qu'il n'y avoit alors autre exercice de Religion que de la Catholique, & que l'alteration & changemens depuis avenus ont esté par la malice du temps, & durant sa minorité : il défend à tous les habitans desdits ville & païs de faire autre exercice, ni d'entretenir d'autres écoles à l'instruction de leurs enfans, ordonnant au Gouverneur & au Président de proceder rigoureusement contre les infracteurs de cét Edit.* 1567.

Voilà sans doute ce que le Roy, dont le zele pour la Religion n'agit que par les mouvemens que luy inspirent la justice & la bonne foy de laquelle il est grand observateur, a droit de faire quand il luy plaira,

1567. sans que les Huguenots de Metz s'en puissent plaindre raisonnablement. Or comme avant les seconds troubles, dont je découvre maintenant les causes, ils y estoient assez puissans par les usurpations qu'ils avoient faites durant les premiers : d'Andelot qui avoit reconnu luy-mesme les avantages que son parti pouvoit tirer de cette grande ville, & y avoit fait ses pratiques lors qu'il y fut à l'occasion de son second mariage avec la sœur du Comte de Salm, forma le dessein de s'en emparer. Pour cét effet, il écrivit en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoise au Gouverneur, comme s'il en avoit ordre du Roy, qu'il luy envoyast les Compagnies qui y estoient en garnison, & qu'il receust en leur place ses vieilles bandes de Piémont ; & il envoyoit sous ce nom les troupes Huguenotes que commandoit Montbrun qu'il avoit rappellé de Geneve. Cette dangereuse fourbe faillit à réüssir. Car il estoit déja

Mezeray.

entré deux ou trois de ces Compagnies : mais un de leurs Officiers ayant fait connoiſtre par mégarde qu'ils venoient de Geneve, le Gouverneur qui s'apperceût qu'on le vouloit ſurprendre, & qui ſe trouvoit encore le plus fort, ayant fait promptement rentrer ce qui eſtoit déja ſorti de ſes gens, mit dehors ces nouveaux venus qui ſe diſſiperent bientoſt. Voilà l'eſtat où ſe trouvoient les Chefs des Huguenots dans une perpetuelle défiance, incertains néanmoins encore de ce qu'ils devoient faire, lors qu'il arriva une choſe qui acheva d'outrer le Prince de Condé, & luy fit prendre enfin cette funeſte réſolution qui fut la cauſe de ſon dernier malheur, & fit répandre tant de ſang & tant de larmes à la France. 1567.

Il avoit toûjours eſperé que la Reine luy feroit donner la Lieutenance générale dans tout le Royaume que le feu Roy de Navarre avoit eûë, & qu'elle luy avoit promiſe

1567. pour l'amener au point où elle vouloit en faisant le traité d'Orleans. Cette Princesse qui ne l'aimoit point du tout pour les raisons que j'ay dites, quoy-qu'elle luy témoignast depuis ce temps-là beaucoup d'amitié pour le rendre suspect aux Huguenots, n'avoit nulle envie de luy donner cette importante charge, & ne faisoit que l'amuser. Il luy fut aisé de le faire tandis qu'il n'y avoit point d'armée à commander: mais comme à l'occasion du passage du Duc d'Albe, on levoit des troupes estrangeres & Françoises, ainsi que luy-mesme l'avoit demandé, alors il se mit à presser la Reine de luy tenir parole, luy remontrant pour luy oster un assez beau prétexte qu'elle eust eû de differer encore à le satisfaire, que le Connestable, qui avoit le plus d'interest à s'opposer à cette Lieutenance, y consentoit, si le Roy vouloit bien la luy donner. La Reine plus fine que luy, & qui avoit toûjours plus d'un expedient tout

Brantosme, eloge du Prince.

prest pour se tirer d'affaire, s'avisa de luy mettre en teste le Duc d'Anjou, celuy qu'elle cherissoit le plus de tous ses enfans, & qu'elle formoit entierement sur son esprit, & suivant les maximes de sa politique. Elle luy inspira sans difficulté toute la haine qu'elle avoit pour le Prince, en luy remontrant que c'estoit un ambitieux qui vouloit emporter sur luy cette Lieutenance, à laquelle luy seul, comme frere du Roy, & déja en estat de commander, pouvoit & devoit legitimement prétendre. Sur quoy elle l'instruisit si bien, que le Prince de Condé estant venu quelques jours aprés vers la mi-Juin au souper de la Reine, Monsieur qui n'attendoit que l'occasion de luy faire insulte, le tira à part dans un coin de la salle, où il le traita d'une étrange maniere, jusqu'à luy dire d'un ton menaçant, & en mettant la main sur le pommeau de son épée, que s'il pensoit jamais à cette Charge contre le respect qu'il luy devoit, 1567.

1567. il l'en feroit repentir, & le rendroit aussi petit qu'il vouloit estre grand.

Aprés cela le Prince percé jusqu'au vif, ne balança plus sur le parti qu'il vouloit prendre, quoyqu'il dissimulast pour lors, afin de se pouvoir venger plus seûrement, comme il en forma à l'instant mesme le dessein. Et ce fut là la veritable cause des seconds troubles, laquelle il couvrit du prétexte de la Religion, qui n'eût que la moindre part, si toutefois elle en eût aucune, dans la violente résolution qu'il prit, & dans la détestable & malheureuse entreprise de Meaux. En effet, il avoit déja tenu deux assemblées avec les Colignis & ses principaux confidens, l'une à Chastillon, & l'autre à Valery, où l'on n'avoit encore rien conclu. Mais aussitost aprés que Monsieur l'eût traité de la sorte, & qu'il se vit ainsi joüé par la Reine, & sans aucun credit à la Cour, il en alla tenir une troisiéme à Chastillon. Et ce

fut-là que sans rien exposer que ce 1567.
qu'on avoit déja dit dans les deux premieres touchant la ligue qu'ils disoient qu'on avoit faite pour les opprimer, & pour éteindre leur Religion, on résolut de prendre les armes non seulement pour se défendre, mais aussi pour attaquer, pour tailler en pieces les Suisses que le Roy faisoit lever, & pour se rendre absolument les Maistres dans tout le Royaume, en se saisissant de la personne sacrée du Roy, de celles des Princes ses freres, & de la Reine.

D'Aubigné. Dupleix. Addit. aux Memoir. La Poplin.

Ils ne doutoient point qu'ils ne pussent facilément exécuter cette entreprise dans l'estat où l'on se trouvoit à la Cour. Car on n'y songeoit alors qu'à s'y divertir en de continuelles festes & réjoüissances, que la Reine, qui aimoit la magnificence & la joye, prenoit soin d'y entretenir pour amuser le jeune Roy tandis qu'elle gouverneroit tout, ce qui estoit sa grande passion. D'ailleurs on sçavoit que

1567. la Cour alloit passer la belle saison à Monceaux, Maison Royale, sans aucune défense, où le Roy devoit célebrer à la Saint Michel la Feste de son Ordre. Et comme on ne se défioit nullement d'eux, parce qu'ils n'avoient aucunes troupes qui pussent donner de l'ombrage, il leur fut aisé, durant l'espace de trois mois entiers qu'ils eûrent pour se préparer à cette entreprise, de faire avertir fort secretement ceux de leur parti par les Provinces, de se rendre les uns aprés les autres par petites troupes, & en prenant les traverses, aux environs de Chastillon sur Loing, & de Valery, pour ce temps-là. Celà fut ponctuellement exécuté; & il y avoit une si grande lethargie à la Cour, qu'encore que de plusieurs endroits on fust averti de cette conspiration, qu'on eust mesme asseûré la Reine & le Connestable qu'on avoit veû plus de six cens chevaux bien armez logez aux environs de Chastillon, on n'en voulut rien croire,

Casteln. l. 6. c. 4. & 5.

jusqu'à ce qu'un des freres du sieur 1567.
de Castelnau qui les estoit allé reconnoistre, vint dire que le Prince, l'Admiral & ses freres, avec grand nombre de Noblesse, & toutes ces troupes de cavalerie marchoient droit à Lagny, d'où ils devoient aussitost aprés aller investir la Cour à Monceaux.

Ce fut alors qu'on s'apperceût un peu bien tard de l'horrible danger où l'on estoit d'estre surpris, & que pour l'éviter on se retira bien viste à Meaux, où l'on fit promptement venir les Suisses, qui n'estant qu'à trois ou quatre lieuës de là en divers quartiers vers Chasteau-Thierry, se rassemblerent, & marcherent avec tant de diligence, qu'ils y entrerent la nuit de mesme jour veille de Saint Michel. On estoit à la Cour dans une grande consternation, parce qu'il ne s'y trouvoit pas un homme, excepté les Suisses, qui fust en estat de combatre contre des gens armez de toutes pieces. La plusspart n'avoient que des haquenées, & tous

1567. estoient sans autres armes que l'épée & quelques carabines pour la chasse. On ne sçavoit à quoy se résoudre : si l'on devoit demeurer dans une si méchante place sans vivres & sans munitions, en danger d'y estre assiegé par les Huguenots, qui accouroient de toutes les Provinces de deçà & de delà la Marne ; ou si l'on devoit reculer ou s'avancer, en s'exposant au hazard d'un combat contre des gens & si résolus & si bien armez. Enfin, sur la confiance qu'on eût en la valeur & la fidelité des Suisses, qui en furent ravis de joye, la résolution fut prise de partir avant le jour pour aller droit à Paris, à la veüë des conjurez que les Suisses se promettoient bien de faire tous perir, s'ils avoient l'audace de se presenter en armes devant leur Roy.

Ibid. Mezeray. Cela résolu de la sorte, le Connestable forma des six mille Suisses un gros bataillon quarré, au milieu duquel, comme dans une forte citadelle, il enferma la Reine & toutes les Dames de la Cour, & mit les

Chevaux-Legers de la garde, & toute la Noblesse qui environnoit le Roy & Monsieur, à costé du gros bataillon qui les épauloit & les soustenoit tellement, que pouvant les couvrir à droit & à gauche en un instant en faisant demi-tour, il estoit impossible de les attaquer qu'on ne l'eust enfoncé; & en cét estat cette petite armée, à la teste de laquelle ce généreux vieillard se mit, nonobstant sa goute dont il surmonta la douleur par son invincible courage, commença sa marche environ deux heures avant le jour. Cependant les Conjurez, que le Mareschal de Montmorency avoit adroitement arrestez le soir auparavant par un pourparler de deux ou trois heures qui donna lieu aux Suisses d'entrer dans Meaux avant que le Prince les pust couper, parurent à l'aube du jour sur le chemin que tenoit l'armée, qui en mesme temps fit alte pour les bien recevoir. Le Prince s'avance d'abord à la teste de quatre à cinq cens chevaux suivis du reste de ses trou- 1567.

1567. pes que d'Andelot conduisoit à peu d'intervalle, & demande à parler au Roy qui refusa tout net de l'écouter, luy faisant dire fierement, en Maistre justement irrité d'une audace si criminelle, que ce n'estoit point en cette posture de rebelle, & les armes à la main, qu'un sujet parloit à son Roy.

Cela sans doute, comme un grand éclat de tonnerre, devoit l'étonner, & luy faire tomber des mains ces armes impies qu'une furieuse conspiration luy avoit fait prendre contre la personne sacrée du Roy son souverain Seigneur, qui estoit dans ces troupes mesmes qu'il vouloit combatre. Mais comme le propre de l'héresie, dont il faisoit profession, est d'endurcir le cœur, & de luy inspirer toute la fureur dont l'esprit de rebellion est capable : bien loin de désister de sa malheureuse entreprise, il se mit en devoir de charger les Suisses qui couvroient l'escadron du Roy, & fit tous ses efforts pour les enfoncer, taschant de les prendre tantost en teste, & tan-

tost en queuë, & puis par les flancs, 1567.
& toûjours inutilement, parce que ces braves gens faisoient toûjours face de tous costez, se tournant piques baissées vers l'ennemi qu'ils provoquoient mesme à belles injures, sans qu'il osast jamais donner dans un corps d'Infanterie si ferme, si serré, & si aguerri. De sorte qu'on se mit à continuer la marche, le Prince ne faisant plus que caracoller, & que costoyer & suivre l'armée, tantost de loin, tantost de prés, pour la harceler par de legeres escarmouches & de petits combats de quelques cavaliers qui se détachoient pour faire le coup de pistolet. Ainsi le Roy marcha toûjours en bataille jusqu'à ce que le Duc d'Aumale & le Mareschal de Vieilleville estant venus avec deux à trois cens cheveaux au devant de luy, le Connestable qui luy donna de bons guides pour le conduire par des chemins écartez hors de la veûë des rebelles, le pria de prendre le devant avec la Reine pour se rendre plûtost à Pa-

1567. ris, où il arriva sur les quatre heures du soir, aprés avoir essuyé une si mauvaise nuit, & une si fascheuse journée qui en attira d'autres tres-funestes. Les Suisses demeurerent au Bourget avec le Connestable, & entrerent le lendemain avec de grandes acclamations du peuple à Paris, où le Roy les voulut aller recevoir luy-mesme à la Porte de Saint Martin comme ses liberateurs, ausquels il fit donner une montre extraordinaire qu'on devoit aux soldats victorieux aprés le gain d'une bataille.

Quant au Prince & à l'Admiral, aprés avoir fait inutilement une tentative si criminelle qui les rendit odieux à toute la terre, & qu'on ne leur pardonna jamais, ils s'arresterent cinq ou six jours à Clayes, pour y recevoir les troupes Huguenotes qui leur venoient de toutes les Provinces, où ceux de leur parti s'estant soulevez, s'emparoient des villes, & faisoient les mesmes desordres qu'aux premiers troubles. De là ils furent se poster

à Saint Denis, d'où ils envoyerent brûler les moulins aux environs de Paris, & se saisirent des passages par terre & par eau, comme pour affamer le Roy mesme dans sa Capitale. Cette continuation d'insulte estoit bien capable de l'irriter: mais il le fut encore plus, quand il apprit qu'au lieu que les rebelles se servent ordinairement du nom de Roy pour autoriser leur révolte, comme s'ils agissoient pour son service, toutes les Ordonnances qu'on publioit parmi ceux-cy, & que l'on affichoit en tous les lieux dont ils s'estoient saisis, estoient faites au nom du Prince de Condé, comme s'ils l'eussent reconnu pour leur Maistre. Le Connestable mesme plus aigri que tous les autres depuis la retraite de Meaux, dont le Roy ne perdit jamais la memoire, luy fit voir en une Assemblée générale qui se tint au Louvre le septiéme d'Octobre, une monnoye d'argent au coing du Prince avec cette inscription Lati-

1567.

Dupleix.

Brantosme, éloge du Prince.

1567. ne, *Ludov. XIII. Rex Franc.* Il est vray qu'il y a grand sujet de croire que ce Prince n'a jamais prétendu à la Couronne, & qu'ainsi il n'a point eû de part à un si horrible attentat contre la Majesté Royale, & que certains Huguenots insolens qui ne gardoient aucunes mesures, particulierement dans les Provinces les plus éloignées, avoient fait batre cette monnoye à son insceû. Mais comme on estoit alors fort peu disposé à juger favorablement de sa conduite, & que ceux que Montluc avoit fait exécuter en Guyenne, avoient confessé quelque chose de semblable: on voulut bien se persuader qu'il estoit coupable, & que c'estoit là un effet de son ambition demesurée.

Quoy qu'il en soit, comme dans quelque traité qu'on voulut faire encore pour trouver quelque voye d'accommodement, il eût proposé des conditions tout-à-fait insupportables, & tres-pernicieuses à la Religion: le Roy plus aigri que jamais le fit sommer par un Heraut,

raut, luy parlant couvert & d'une maniere majestueusement imperieuse qui le fit trembler tout intrépide qu'il estoit, de poser sur le champ les armes, & de venir incessamment avec les Seigneurs qui l'accompagnoient luy rendre l'obéïssance qu'ils devoient à leur souverain Seigneur. Aprés cela le Connestable qui avoit receû une partie du secours qu'il attendoit, & qui d'ailleurs ne pouvoit plus souffrir les murmures des bourgeois, à qui les vivres & sur tout le pain de Gonnesse commençoient à manquer, se résolut de leur donner bataille s'ils osoient l'accepter, ou de leur faire abandonner les postes qu'ils avoient occupez à Saint Denis, à Saint Oüën, & à Aubervilliers, deux villages plus avancez vers Paris, l'un à droit & l'autre à gauche, que Saint Denis qui n'en est qu'à deux petites lieuës. 1567.

Pour cét effet, le matin du dixiéme de Novembre veille de Saint Brantosme. La Poplin.

1567. *Histoire de France. D'Aubigné. Dupleix. Mezeray, &c.*

Martin, il commença de bonne heure à faire sortir de Paris par les Portes de Saint Denis & de Saint Martin, toutes ses troupes qui furent conduites par leurs Officiers au champ de bataille qu'il avoit choisi prés de la Villette, afin de les pouvoir étendre, comme il fit, en cette belle & grande plaine qui est entre Paris & Saint Denis, partagée par un grand chemin pavé qui conduit d'une ville à l'autre. Son Infanterie estoit composée du gros bataillon des six mille Suisses, des vieux Régimens de Brissac & de Strossi, & de celuy de cinq à six mille jeunes hommes des plus braves de la bourgeoisie de Paris, conduits par le vieux la Riviere Puitaillé, qui voulurent paroistre en cette fameuse journée avec leurs belles armes bien luisantes & bien dorées, qui ne firent pas pourtant grand mal aux Protestans. Cela faisoit en tout quinze à seize mille fantassins, & sa Cavalerie estoit d'environ trois

mille chevaux. Il rangea cette armée en forme de croix, dont le travers estoit incomparablement plus étendu que les deux bouts. Il menoit la bataille qui formoit cette longue haye en travers, dont les deux pointes se courboient un peu à droit & à gauche vers Aubervilliers & Saint Oüen. Il se mit au milieu avec le bataillon des Suisses & son Régiment de Cavalerie qui flanquoit à gauche ce bataillon. Suivoient à la mesme main les Compagnies des Ducs de Nemours & de Longueville, des Comtes de Retz, de Torré, de Lansac, & de Chavigny, qui avoient à leurs flancs force Arquebusiers ; & tous ceux-cy couvroient les Parisiens qui s'étendoient jusques à la Chapelle, où le Connestable avoit logé cinq cens bons Arquebusiers pour les soustenir. C'estoit-là la gauche de la bataille. 1567.

Il mit à la droite, tout joignant les Suisses, le Régiment du Comte de Brissac, & celuy de Philip-

1567. pes Strossi ; & ceux-cy avoient à leur droite en tirant vers Aubervilliers, les Compagnies de Cavalerie du Mareschal de Cossé, de Gontaut de Biron Mareschal de Camp, du Vicomte d'Auchi & du jeune la Riviere. Le Duc d'Aumale & le Seigneur de Damville furent placez derriere le bataillon des Suisses, & les deux Régimens François un peu plus bas que la Villette, avec deux grands escadrons chacun de six cens chevaux qui faisoient l'arrieregarde. Et pour avantgarde le Connestable jetta devant luy le Mareschal de Montmorency qui le couvroit avec un gros de Cavalerie de huit Compagnies de Gendarmes & de six de Chevaux-Legers, ayant à leurs flancs de l'Infanterie pour les soustenir, comme elle en estoit aussi soustenuë. Et derriere eux, immediatement devant les Suisses, il y avoit quatorze pieces de canon, les bouches tournées vers Aubervilliers, par où le Con-

nestable vouloit commencer l'attaque. 1567.

D'autre costé les Chefs des Huguenots voyant que l'armée Catholique sortoit de Paris, tinrent promptement conseil pour sçavoir ce qu'ils avoient à faire en une occasion si dangereuse, parce qu'ils avoient détaché de leur armée, qui n'estoit gueres plus que de sept mille hommes, le Comte de la Rochefoucaut pour aller au-devant des troupes qui leur venoient de Guyenne, & la Noüe pour s'emparer d'Orleans, où aprés s'en estre saisi par intelligence, on fit encore plus de mal qu'on n'avoit fait durant les premiers troubles, puis qu'à cette fois on y ruina la magnifique Eglise de Sainte Croix. Ils venoient mesme d'envoyer encore d'Andelot & Montgommery avec cinq cens chevaux & quelques Compagnies d'Infanterie pour se saisir de Pontoise & de Poissy, à quoy néanmoins ils manquerent. De sorte que cette armée estoit

1567. presque diminuée de la moitié; n'ayant plus qu'environ deux mille chevaux & quinze à seize cens fantassins. Ils estoient tous partagez en trois corps, dont le premier & le plus fort estoit avec le Prince à Saint Denis; les deux autres estoient logez, l'un à Saint Oûën, sous le commandement de l'Admiral; & l'autre avec Genlis, Lavardin, & Vardes à Aubervilliers. Comme il n'y avoit pas d'apparence de pouvoir avec si peu de troupes garder ces trois postes que le Connestable eust facilement emportez l'un aprés l'autre, l'Admiral, & plusieurs autres avec luy, furent d'avis, ou de s'aller renfermer sur le champ tous ensemble dans Saint Denis, ou de s'y retirer peu à peu, en amusant cependant l'ennemi par de bonnes & frequentes escarmouches, pour differer la bataille jusqu'au lendemain, que d'Andelot, qu'on avoit envoyé rappeller, les viendroit rejoindre. Mais le Prince ayant remontré fort sagement que ces deux avis estoient également

honteux & dangereux, & que des gens qui se retirent en presence d'une armée en bataille, sont ordinairement batus : on ne songea plus qu'à combatre; & chacune des trois brigades n'ayant qu'à s'avancer hors de son poste pour se ranger en corps d'armée, cela se fit aisément en cét ordre. 1567.

Le Prince de Condé estant sorti de Saint Denis, accompagné des Vidames de Chartres & d'Amiens, des Comtes de Saulx & de la Suze, des sieurs d'Espernay, de Scechelles, de Bouchavannes, de Jacques Stuart Escossois son Capitaine des Gardes, & ayant prés de soy le Cardinal de Chastillon, qui fit bien voir ce jour-là en combatant tres-vaillamment toûjours à ses costez, qu'il n'estoit pas fait pour l'Eglise laquelle il avoit abandonnée, s'alla mettre en bataille dans la plaine, vis-à-vis du Connestable. Il étendit en forme de haye toute sa Cavalerie, consistant en sept à huit cens chevaux qui furent rangez front à front sur une longue

1567. ligne, parce qu'il n'en avoit pas assez pour doubler les rangs, & pour former des escadrons qui eussent tous ensemble assez d'étenduë, pour n'estre pas envelopez par le grand nombre d'ennemis qu'ils avoient en teste. Il mit derriere cette Cavalerie cinq à six cens Arquebusiers, à quoy montoit tout ce qu'il y avoit d'Infanterie dans le corps de bataille. Ils estoient conduits par le sieur de Valfreniere vieux Capitaine, qui aussitost qu'on iroit à la charge devoit les faire avancer sur les flancs pour les couvrir, & tirer droit sur les premiers escadrons qui s'ébranleroient pour venir à la rencontre de leurs gens.

L'Admiral, assisté de Clermont d'Amboise & de Renty, estoit à la pointe droite plus avant dans la plaine, un peu au-delà de son quartier de Saint Oüen, qu'il couvroit avec cinq à six cens chevaux, & environ cinq cens fantassins; & la gauche qui fut rangée à la teste du logement d'Aubervilliers, estoit com-

mandée par deux des plus signalez Chefs des Huguenots, François de Hangest, Seigneur de Genlis, & Charles de Beaumanoir Marquis de Lavardin. Le premier estoit l'aisné de trente-deux freres, fils d'Adrien Seigneur de Genlis, Capitaine & Bailly d'Evreux, & Chambellan du Roy Henry II. Ils furent tous braves, & se signalérent dans les guerres étrangeres & dans celles de la Religion, où ils suivirent aveuglément le parti des Huguenots, par le seul attachement que leur Maison, l'une des plus nobles de la Picardie, avoit avec le Prince de Condé; ce qui leur fut extrémement funeste. Car par un prodige tout-à-fait surprenant, & dont il seroit assez difficile de trouver un exemple, cette Maison, qui par trente-deux branches sembloit ne pouvoir manquer de s'étendre jusqu'à la fin des siecles, s'est trouvée entierement éteinte dans cette admirable fecondité où elle s'est tellement perduë, que de ce grand nombre d'enfans, tous hom-

1567.

Addit. aux Memoires de Casteln. dans l'éloge de Genlis.

1567. mes faits ; il ne s'en est trouvé pas un seul qui ait laissé posterité pour conserver une si illustre Maison de laquelle le titre & la Seigneurie sont passez par aquisition dans une autre encore plus illustre & toûjours tres-Catholique ; c'est celle de Brulard, dont est le Marquis de Genlis.

Charles Marquis de Lavardin, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de cent hommes d'armes, avoit rendu de grands services sous le Regne de Henry II. qui l'estimoit beaucoup pour sa prudence & pour sa valeur, & s'estoit aquis dans toutes les guerres la réputation de sage & vaillant Capitaine. Mais comme aprés la mort du Roy son Maistre il crut qu'on reconnoissoit mal son mérite & ses services, & qu'il n'avoit plus rien à esperer de la faveur qui n'estoit pas pour luy, il en conceût un extréme dépit ; & cette passion la plus dangereuse de toutes celles dont les grands hommes ont à se défendre, l'emporta tellement sur toutes ses bonnes inclinations, qu'il

oublia ce qu'il devoit à Dieu & à son Roy, pour s'attacher à l'Admiral qui le receût à bras ouverts, comme un homme qu'il connoissoit tres-capable de servir tres-utilement le parti. Aussi fut-il un des Lieutenans Généraux de l'armée Huguenote, & eût avec Genlis le commandement de la pointe gauche, où il y avoit à peu prés autant de Cavalerie qu'à la droite, & un peu moins de gens de pied sans Enseignes, & tous Arquebusiers comme les autres. Car ils avoient si peu de Piquiers, que n'en ayant pû former seulement un petit bataillon herissé, ils les avoient laissez à la garde du bagage à Saint Denis. Ce qu'il y eût de particulier à cette gauche, fut que Genlis ayant fait conduire un fossé à sa droite depuis Aubervilliers jusqu'à un moulin à vent qui estoit entre ce logement & la Villette, y avoit mis, comme aussi dans le moulin, les plus asseûrez de ses Arquebusiers, pour tirer en flanc sur la Cavalerie qui viendroit fondre 1567.

1567. sur luy de la pointe droite du Connestable.

Ainsi estoit disposée la petite armée des Huguenots en forme de croissant, dont l'Admiral & Genlis formoient les deux cornes, & le Prince plus enfoncé qu'eux vers Saint Denis faisoit le fond, qui toutefois n'estoit pas joint aux deux extrémitez, parce que dans ces trois corps il n'y avoit pas assez de troupes pour continuer le croissant. Tout le haut de Montmartre estoit rempli d'une infinité de monde accouru de tous les quartiers de Paris pour voir de là en seûreté ce que l'on n'avoit jamais veû auparavant, & que nous avons eû le malheur de voir de nos jours durant les troubles de la Fronde, je veux dire, une bataille aux portes de Paris. On commença entre deux & trois heures aprés midy à s'entrechoquer furieusement, lors qu'aprés de legeres escarmouches qui durerent assez long-temps, & où les enfans perdus des rebelles fu-

rent mal menez, Vardes craignant 1567.
que le canon, dont trois ou quatre volées avoient déja mis l'épouvante avec quelque desordre dans la pointe gauche, ne la mist en déroute, alla charger avec tant de vigueur les Compagnies de Biron qui s'avançoient pour l'enfoncer, qu'il les fit d'abord reculer : mais un moment aprés elles retournerent à la charge avec tant de furie, qu'ils le menerent toûjours batant, jusqu'à ce que les Arquebusiers qui estoient dans le fossé faisant une furieuse décharge sur les plus avancez, les arresterent.

Genlis, qui partant un moment aprés de la droite de cette pointe gauche, alla donner dans l'escadron du Mareschal de Cossé, eût le mesme sort. Car aprés l'avoir enfoncé du premier choc sans toutefois le pouvoir rompre, il fut poussé si vigoureusement à son tour par ces braves gens, qu'il couroit fortune d'estre entierement défait, si les Arquebusiers qui tiroient sans

1567. cesse sur eux du fossé & du moulin, & dont ils ne se pouvoient défendre, ne les eussent empeschez de passer outre, & de poursuivre chaudement leur pointe. Il n'en fut pas ainsi de l'autre costé. Car l'Admiral qui craignit que toute l'armée n'allast fondre sur Genlis, ayant fait avancer ses fantassins aux flancs de sa Cavalerie, donna si furieusement dans les premiers escadrons de la pointe gauche des Catholiques qu'il avoit en teste, qu'il les renversa sur le grand bataillon des Parisiens, qui prirent aussitost l'épouvante & la fuite vers Paris, croyant déja que tout estoit perdu : de sorte que les Huguenots, pour jetter par tout la terreur, se mirent à crier de toute leur force *Victoire.* Mais le Mareschal de Cossé qui vit ce desordre, ayant laissé autant de gens de la droite qu'il en falloit pour faire teste à Genlis & à Vardes qui se rallioient, courut promptement à la gauche avec le Duc d'Aumale, & se joignant aux

1567.

escadrons qui tenoient encore ferme, chargea si vivement Clermont d'Amboise & les autres qui ne songeoient plus qu'à poursuivre les fuyards, qu'il les contraignit de fuir eux-mesmes, & de se retirer au grand trot vers Saint Oüen.

Cependant le Prince qui avoit veû ce que venoit de faire l'Admiral, courut avec tant de vitesse, en prenant un peu sur la droite pour se joindre à luy, & puis tourner tous deux ensemble contre le Connestable, que ses gens de pied ne le purent suivre. Mais comme il vit que le Mareschal de Montmorency qui couvroit le front de la bataille & les Suisses s'avançoit vers luy pour le prendre en flanc, il fut contraint de tourner teste, & de luy opposer une partie de sa Gendarmerie, tandis qu'avec l'autre il alla charger le Régiment de Cavalerie du Connestable : de sorte qu'au lieu d'un combat, il s'en fit deux en cét endroit, qui eurent des succés bien differens. Car le Mares-

1567. chal de Montmorency, aprés avoir combatu quelque temps avec toute la force & la vigueur imaginable la Cavalerie qu'il avoit en teste, & étendu morts sur la place ceux qui luy disputoient plus opiniastrément la victoire, rompit, & mit enfin à vaude-route tout le reste qui prit la fuite avec tant de précipitation, que ces fuyards passerent sur le ventre à leur Infanterie qui les suivoit, & qui fut mise ensuite tellement en desordre, qu'il luy fut impossible de se rallier. Ainsi la victoire fut toute entiere de ce costé-là.

Mais de l'autre on ne vit jamais tant de lascheté qu'il y en eût parmi les gens du Connestable, ni tant de valeur héroïque qu'en fit paroistre ce grand homme en cette derniere occasion qui termina sa vie en la couronnant d'une gloire immortelle. Car le Prince accompagné de ses braves n'eût pas si-tost donné lances baissées avec son courage & son impetuosité ordinaire dans le gros du Connestable, qu'il

l'enfonça, & que ce Régiment dé- 1567.
ja étonné de la fuite des Parisiens, & de quelques escadrons de la gauche, fit encore pis que ceux-cy. Car plus de mille de ces Cavaliers, & mesme quelques Volontaires de la Cour, n'ayant pû soustenir seulement le premier choc, tournerent honteusement le dos, fuyant à toute bride vers Paris avec leurs belles armes dorées, & abandonnant laschement leur Général au milieu des Huguenots ses ennemis qui le haïssoient à mort, parce qu'il n'avoit jamais voulu consentir qu'on leur accordast de nouveau l'Edit de Janvier. Mais si cette fuite a flétri ces lasches d'un opprobre éternel, il faut aussi avoüer d'autre part qu'elle servit merveilleusement à la gloire du Connestable, en luy donnant occasion de faire paroistre en mourant qu'il a esté durant sa vie un des plus grands hommes du monde.

En effet, il soustint presque tout seul avec un courage invincible &

1567. une force plus qu'humaine à l'âge de prés de quatre-vingts ans, l'effort des plus braves d'entre les Huguenots qui le chargeoient de tous costez, fort résolus de l'avoir mort ou vif. Il se maintint néanmoins toûjours ferme, & ne répondit qu'à grands coups d'épée à ceux qui luy crioient qu'il se rendist, quoy-qu'il fust tout couvert du sang qui luy couloit de quatre ou cinq playes qu'il receût au visage, outre un grand coup de masse d'armes sur la teste, duquel il ne fut point du tout ébranlé. Et comme il faisoit tomber à ses pieds un de ses ennemis qu'il avoit percé au defaut de la cuirasse, le Capitaine Stuart qui commandoit les Gardes du Prince prenant par derriere ce généreux vieillard, & luy appuyant le pistolet sur la cuirasse qui n'estoit qu'à l'épreuve du coustelas, luy enfonça trois balles dans les reins. Cela pourtant n'empescha pas que ce Heros ne retirast son épée du corps de celuy qu'il venoit d'abbatre à

ses pieds, & que, se tournant vers ce 1567.
malheureux Escossois, il ne luy en donnast d'un revers un si grand coup de la garde & du pommeau au travers des machoires, qu'il luy en ébranla toutes les dents, & luy en fit sauter trois de la bouche.

Cependant le Mareschal de Montmorency d'une part, aprés avoir vaincu de son costé, & de l'autre le Duc d'Aumale & les Mareschaux de Damville & de Cossé estant accourus au secours du Connestable, les choses changerent bientost de face. Les gens du Prince furent vivement repoussez, & avec perte de plusieurs des plus signalez & des plus braves, entre lesquels Loüis d'Ailly Vidame d'Amiens, & son frere Charles d'Ailly de Pequigny, les Comtes de la Suse & de Saulx, & Saint André son frere, furent tuez sur la place : luy-mesme y pensa demeurer, son cheval qui avoit au travers des flancs un grand tronçon de lance avec deux ou trois grandes arquebusades, commençant

1567. à fondre sous luy ; & ce ne fut qu'avec une extréme difficulté que l'Admiral, les sieurs de Genlis & de Vardes, avec tout ce qu'ils purent rallier de leurs gens, courant aussi de tous costez vers cét endroit où le combat estoit si échauffé, le purent tirer de la presse, & le remonter. Aprés quoy, comme la nuit survint là-dessus favorablement pour les Huguenots, qui ayant esté enfin repoussez & batus de tout costé n'en pouvoient plus, ils se retirerent à Saint Denis, laissant aux Catholiques le champ de bataille, les dépouilles & les morts. Il y en eût quinze à seize cens de part & d'autre, plus de mille du costé des Huguenots, outre plus de cinquante Gentilshommes ou Seigneurs de marque ; & des Catholiques environ cinq cens, entre lesquels il n'y eût que quatre personnes de grande qualité, à sçavoir, Hieronyme de Turin, François d'Onguiez Comte de Chaulne, Antoine de Baranay, le dernier de l'illustre Maison

des Comtes du Bouchage, & enfin le grand Connestable. 1567.

Il n'y a rien de plus glorieux que la mort de ce Heros Chrestien. Aussitost qu'il fut revenu d'une defaillance que la perte de son sang luy avoit causée, il demanda s'il restoit encore un peu de jour, ajoustant qu'il falloit chaudement poursuivre la victoire qu'on avoit gagnée, & ne pas s'amuser autour de luy. *Aussi-bien*, dît-il au sieur de Sanzay, l'un de ceux qui ne l'abandonnerent pas durant le combat, *je suis mort : mais je vous prie de dire au Roy que je me tiens le plus heureux homme du monde de mourir ainsi pour le service de Dieu & de mon Roy dans le champ de bataille comme je l'ay toûjours souhaité, ne pouvant donner de plus glorieuses marques du Zele que j'ay toujours eû pour la Religion & pour l'Etat, qu'en mourant au lieu mesme où j'ay receû ces playes en combatant pour l'un & pour l'autre.* Aprés cela il se mit à dire les oraisons dont il recitoit réguliere-

Brantosme, éloge du Connestable.

1567. ment tous les jours un grand nombre, fort résolu de mourir là-mesme comme il estoit étendu sur la terre ; & ce ne fut qu'à grand' peine qu'il souffrit enfin qu'on le transportast à Paris, où aprés avoir dit sur ce sujet les plus belles choses du monde au Roy & à la Reine qui fondoient en larmes, il mourut le douziéme de Novembre en son Hostel, & alla gouster dans le Ciel les fruits de la victoire qu'il avoit remportée sur les Huguenots deux jours auparavant.

On luy rendit aprés sa mort à peu prés les mesmes honneurs que l'on a coustume de rendre aux Rois. Son corps fut porté à Montmorency dans le magnifique Mausolée que luy fit dresser la Connestable Magdeleine de Savoye sa femme, une des Héroïnes de son siecle ; & son cœur fut mis auprés de celuy de Henry II. son bon Maistre en l'Eglise des Celestins. Toute la France pleura sa mort, à la réserve des Huguenots, qui selon leur las-

che couſtume témoignerent la joye 1567.
qu'ils en avoient par leurs ſatyres & par leurs libelles, qui comme les ombres dans un tableau ne ſervirent qu'à rehauſſer l'éclat de la gloire d'un ſi grand homme. Grand veritablement devant Dieu & devant les hommes dans toutes les perfections que l'on peut ſouhaiter, ſoit pour les vertus morales ou pour les chreſtiennes, ſoit pour la paix, ſoit pour la guerre, ſoit pour le conſeil, ou pour l'exécution, ſoit pour le maniment des affaires, ou pour les combats, s'eſtant trouvé en huit batailles où il fit toûjours le devoir d'un tres-ſage Capitaine & d'un tres-vaillant ſoldat ſans jamais avoir reculé d'un ſeul pas. Mais ſur tout tres-grand dans cét attachement inébranlable qu'il a toûjours eû à la Religion Catholique dont il fut le puiſſant appuy contre le Prince de Condé & les trois freres de Chaſtillon, quoy-qu'ils fuſſent tous quatre ſes neveux, & dans ſon inviolable fidelité au ſervice de qua-

1567. tre Rois ses Maistres, sans qu'aucun prétexte ni de ressentiment, d'interest, d'honneur, ou d'engagement, ni aucune tentation, de quelque nature qu'elle fust, l'en ait jamais pû détourner: ce qui doit rendre sa memoire venerable, principalement à tous les François, comme son nom & son mérite l'ont esté durant sa vie, & le seront encore aprés sa mort éternellement à toute la terre.

Voilà quelle fut la bataille de Saint Denis, aprés laquelle d'Andelot estant retourné le jour suivant desesperé de ne s'y estre pas trouvé, fit faire aux Protestans une assez mauvaise fanfaronnerie. Car se voyant fortifiez de cette brigade qui pouvoit réparer en quelque maniere la perte qu'ils avoient faite le jour précedent, ils s'allerent remettre en bataille suivant son avis au mesme ordre qu'ils avoient tenu, & sous les mesmes Chefs; puis, pour montrer que bien loin de se croire vaincus, ils estoient en

estat

eſtat d'agir en victorieux, ils occupent les poſtes où l'armée du Conneſtable eſtoit rangée, mettent le feu dans la Chappelle, & s'avancent tambour batant & trompettes ſonnantes juſqu'aux barrieres du fauxbourg, provocant avec de grands cris au combat les Catholiques qu'ils ſçavoient bien qui ne pouvoient ſortir en l'eſtat où eſtoit le Conneſtable auquel on n'avoit point encore déſigné de ſucceſſeur, à qui les autres Chefs, qui pouvoient prétendre à cét honneur, deuſſent obéir ſans difficulté. Ce qu'il y eût de ridicule en cette vaine entrepriſe des Huguenots, fut que ſe trouvant incommodez d'un ſeul moulin de pierre de taille environné d'un bon foſſé, & bien percé de tous coſtez, d'où l'on tiroit ſur eux force arquebuſades, ils l'attaquerent avec toute leur Infanterie ſous leurs plus braves Capitaines Valleſreniere & Beauregard : mais ils en furent toûjours repouſſez par le Capitaine Guerry Pari- 1567.

1567. sien qui le défendoit avec peu de soldats. De sorte qu'aprés avoir perdu leurs plus vaillans hommes à cette attaque, ils furent contraints de s'en retourner à Saint Denis au son de leurs trompettes pour couvrir leur honte, mais suivis des huées & des cris des Parisiens & des soldats du moulin, qui fut depuis appellé le Moulin Guerry, du nom de ce généreux Capitaine, que le Roy, en récompense de cette action, éleva à de plus hautes charges dans l'armée.

Au reste, comme en donnant la bataille le Connestable prétendoit chasser les rebelles de leurs postes, on receût encore deux jours aprés sa mort ce fruit de sa victoire. Car craignant que l'armée Royale, qui se fortifioit tous les jours, & devant laquelle ils n'eussent plus osé paroistre en rase campagne, n'enlevast leurs quartiers, ils en sortirent le quinziéme de Novembre, & furent au-devant des troupes qui leur venoient de Guyenne, de Xain-

tonge, & du Poitou, & qu'ils re- 1567.
ceûrent à Pont ſur Yonne, où l'ayant pris d'aſſaut, ils firent tout paſſer, juſqu'aux enfans meſme, avec une barbare cruauté par le fil de l'épée. Aprés quoy ils paſſent la Seine à Nogent ; puis détournant à gauche ils vont paſſer la Marne à Eſpernay, d'où ils tirent vers la Lorraine, pour y joindre le grand ſecours qu'ils attendoient de l'Allemagne. Car dés le commencement de ces troubles ils avoient envoyé vers les Princes Proteſtans implorer leur aſſiſtance, contre ceux, diſoient-ils, qui ne leur faiſoient la guerre qu'en haine de leur Religion, dont ils ne vouloient pas ſouffrir qu'ils euſſent l'exercice. Le Roy auſſi de ſon coſté y envoya Bernardin Bochetel Eveſque de Rennes, retourné depuis peu de ſon Ambaſſade auprés de l'Empereur, & puis le jeune Lanſac, pour faire entendre à ces Princes qu'il ne s'agiſſoit nullement de la Religion Proteſtante dont l'exercice leur avoit

1567. esté permis conformément à l'Edit de Pacification qu'ils avoient accepté ; que c'estoit icy la cause commune de tous les Souverains, & singulierement des Princes d'Allemagne alliez du Roy, avec lequel ils se devoient joindre contre des rebelles, qui par un exécrable attentat avoient pris les armes pour se saisir de la personne du Roy, qu'ils avoient mesme entrepris d'assieger dans sa Capitale, devant laquelle on en estoit venu à la bataille qu'ils avoient perduë.

Ces deux habiles hommes s'aquiterent si bien de leur commission, que ces Princes, presque tous Lutheriens, détestant la rebellion de ces Calvinistes, qu'ils n'aimoient pas trop d'ailleurs, protesterent qu'ils vouloient toûjours demeurer dans l'alliance qu'ils avoient avec le Roy. Et Jean Guillaume second fils d'Auguste Duc de Saxe s'engagea mesme à lever des Reitres pour le service de Sa Majesté. Il fallut donc avoir recours aux Cal-

vinistes. Car encore que par la Pacification de Passau, & par l'Edit d'Ausbourg, il n'y eust de toutes les héresies que le Lutheranisme selon la Confession d'Ausbourg dont l'exercice fust permis dans l'Empire : les Empereurs néanmoins qui ont succedé à Charles-Quint n'ayant pas eû autant de force ni d'autorité qu'en avoit ce grand Prince pour faire observer ces Edits, ont esté obligez, pour vivre en paix, de laisser aux Princes & aux villes Imperiales la liberté de professer le Calvinisme, que les Ministres de Zurich & ceux de Geneve, & entre autres Farel & Beze qui assisterent à la Conference de Wormes, porterent en Allemagne.

1667. 1552. 1555. Histoire du Lutheran. l. 5. 1557.

Il y fut receû dans quelques Etats, & toleré dans d'autres : mais la plus-part l'ont rejetté, en ayant mesme plus d'aversion que de ce qu'ils appellent la Papauté. Il s'est aussi glissé dans la Pologne, dans la Transilvanie, & dans la Hongrie, où selon l'ordinaire de cette héresie il n'a pas

Flor. de Ræm. l. 5.

1567. manqué d'exciter ces troubles qui durent encore aujourd'huy, & qui par la division qu'il y a mise pourroient bien donner lieu au Turc de s'emparer enfin de tout le reste de ce beau Royaume. C'est pourquoy Soliman, Prince aussi sage politique que grand conquerant, sçachant que la nouveauté, en matiere de Religion, cause toûjours dans les Etats des desordres semblables à ceux dont il sceût si bien profiter, ne voulut souffrir dans les conquestes qu'il fit en Hongrie que les seuls Catholiques, sans aucun mélange de Novateurs. Il voulut mesme que le Prince de Transilvanie qu'il avoit pris sous sa protection, en chassast les Lutheriens, les Calvinistes, & les Ariens qui y rentrerent aprés sa mort, & y mirent enfin toutes choses dans une effroyable confusion.

Or le plus puissant de ceux qui avoient embrassé en Allemagne la Doctrine de Calvin, estoit alors sans contredit Frideric III. Comte & Electeur Palatin, qui avoit suc-

cedé depuis huit ou neuf ans au 1567.
Comte Palatin Othon de Baviere
Duc de Neubourg mort sans en- 1559.
fans, & duquel il estoit cousin au *Daniel Pareus, Hist. Pal.*
septiéme degré, estant descendu
comme luy, mais par un cadet, de *David Chytra. Hist. Saxon.*
l'Empereur Robert de Baviere. Cét
Electeur estoit un Prince également *Addit. à Casteln. l. 6.*
sage & vaillant, qui avoit esté Catholique fort zelé, & avoit combatu sous Charles-Quint avec beaucoup de gloire contre les Princes Protestans, & en Autriche contre les Infidelles. Mais par un malheur semblable à celuy de ses deux derniers Prédecesseurs Othon & Frideric II. qui de Catholiques se firent Lutheriens pour s'enrichir des biens d'Eglise, il se laissa séduire à la Princesse Marie de Brandebourg sa premiere femme qu'il aimoit tendrement, & se fit Lutherien comme elle, par amour & par interest. C'est pourquoy comme peu de temps aprés ce changement il eût
succedé à l'Electeur Othon, & qu'il 1559.
n'estoit pas trop bien persuadé de

1567. sa Religion, il ne fut pas fort difficile à Theodore de Beze & au Ministre Daniel Toussaints d'Orleans que Calvin luy envoya de Geneve avec quelques-uns de ses Livres, de le tourner du costé du Calvinisme, qui luy laissoit la mesme liberté de se saisir des biens d'Eglise, & luy ostoit les difficultez qu'il avoit sur le Mystere de la Cene, où Calvin ne veut point d'autre presence du Corps de Jesus-Christ que par la Foy. Il établit donc par Edit cette nouvelle hérésie dans ses Etats; ce qui luy attira la haine de tous les autres Princes Protestans. Cela pourtant n'empescha pas que ses Sujets ne la suivissent avec la mesme facilité qu'ils la quitterent sous l'Electeur Loüis son fils aisné, qui rétablit le Lutheranisme qu'ils abandonnerent encore aprés sa mort, pour suivre de nouveau le Calvinisme sous la Régence de son frere Jean Casimir, Tuteur du jeune Electeur son neveu. Tant ces pauvres peuples ont d'in-

Flor. de Ræm. l. 2.

Histoire du Luther. l. 6.

difference pour toute ſorte de Religions, qu'ils ſont toûjours tout preſts d'embraſſer ou d'abandonner comme il plaiſt à leurs Princes. 1567.

Les Députez des Huguenots n'ayant donc pû perſuader aux Princes Lutheriens de les ſecourir au préjudice de l'alliance qu'ils avoient avec la France, s'adreſſerent à cét Electeur Frideric III. qui depuis qu'il eût embraſſé le Calviniſme avoit pris de ſecretes liaiſons avec les Calviniſtes de France & avec ceux des Païs-Bas; & ils negotierent ſi heureuſement, que malgré toutes les puiſſantes ſollicitations de l'Eveſque de Rennes, ils en obtinrent un ſecours tres-conſiderable par l'entremiſe de Jean Caſimir ſon ſecond fils. Ce Prince qui eſtoit bien fait, & de beaucoup d'eſprit, avoit eſté nourri à la Cour de Henry II. avant que Frideric ſon pere fuſt Electeur. Il y avoit appris l'exercice des armes, noſtre Langue, nos intereſts, & nos manieres, &

Addit. aux Memoir. l. 6.

1567. y avoit soigneusement cultivé l'amitié de l'Admiral & des Seigneurs Protestans, qui n'osoient encore alors se déclarer ouvertement. C'est pourquoy comme il eût aquis à son retour beaucoup de credit auprés de son pere qui l'estimoit fort pour ses belles qualitez, il fut comme le nœud de la liaison & de l'intelligence que cét Electeur eût depuis avec eux ; & il sceût si bien mesnager son esprit en leur faveur, qu'il luy persuada de l'envoyer à leur secours avec une armée de sept mille Reitres & de trois mille Lansquenets, ausquels, outre leur paye, ils avoient promis le pillage des bonnes villes qu'ils prendroient.

Ce fut pour empescher cette jonction que le Duc d'Anjou, jeune Prince de quinze à seize ans, qui aprés la mort du Connestable avoit esté déclaré Lieutenant Général representant la personne du Roy dans tous ses Etats, se mit avec l'armée Royale à poursuivre les rebelles

qu'il trouva sur la fin du mois de 1567.
Décembre logez dans cette grande plaine qui est entre Châlons & Nostre-Dame de l'Espine. On ne pouvoit trouver une plus belle occasion de les combatre avec tout l'avantage qu'on pouvoit raisonnablement souhaiter pour en remporter vne pleine victoire. L'armée estoit tres-forte, ayant receû de nouveau les troupes de Guyenne que M. de Terride y avoit amenées, consistantes en plus de douze cens chevaux, tant Gensdarmes que Chevaux-Legers, & huit mille hommes de pied. Celles des Huguenots au contraire estoient non seulement beaucoup plus foibles, mais tout en desordre, pour avoir fait de fort longues traites par le plus mauvais temps du monde, la pluspart de leurs chevaux estant déferrez, & leurs fantassins se trouvant presque tous les pieds nus : outre que le brave Timoleon de Cossé, Comte de Brissac, leur avoit enlevé deux ou trois quartiers prés

1567. de Châlons, ce qui les avoit fort déconcertées. Et néanmoins, soit
Brantosme. que le Mareschal de Cossé son oncle, que la Reine avoit mis auprés du Duc, eust receû ordre de ne rien hazarder, ou que la goute l'eust empesché de monter à cheval, ou qu'il y eust de la negligence de son costé comme on l'en accusa, il est certain qu'on s'arresta deux jours, pendant lesquels le Prince de Condé, qui vit l'extréme danger où il estoit, fit une si grande diligence, qu'il passa la Meuse à Saint Mihiel, d'où il fut bientost au Pont-à-Mousson, où il joignit les Allemans.

Ainsi se trouvant une bonne armée de plus de trente-cinq mille
Ann. 1568. hommes, au lieu de rebrousser che-
D'Aubig. min par un païs que luy-mesme avoit desolé, il va repasser la Meuse, la Marne & la Seine, en remontant jusqu'à leurs sources, & l'Yonne à Auxerre, où les Huguenots avoient garnison; puis ayant traversé tout à son aise le Gastinois & la Beausse, il

alla mettre le ſiege devant Chartres le vingt-troiſiéme de Février, pour avoir une ville de cette importance qui luy fourniſt dequoy ſatisfaire ſes Reitres & ſes Lanſquenets, & d'où il puſt extrémement incommoder Paris. Il croyoit l'emporter en tres-peu de jours. Mais Antoine de Lignieres la défendit ſi bien avec quatre mille bons hommes qui s'y eſtoient jettez, qu'aprés un mois de ſiege, il ne ſe trouva gueres plus avancé qu'il l'eſtoit en le commençant ; & cela fut cauſe en partie que la paix, de laquelle on traitoit depuis quelques jours, ſe conclut à Longjumeau entre les Députez du Roy & ceux du Prince. 1568.

On la ſouhaitoit à la Cour pour bien des raiſons. Les Huguenots qui s'eſtoient ſoulevez dans toutes les Provinces de delà la Loire, & principalement dans le Dauphiné, la Provence & le Languedoc, y faiſoient la guerre ſous de bons Chefs, & s'y eſtoient emparez de pluſieurs bonnes places. Les Vicomtes de

1568. Bourniquet, Paulin, Montclar & Verbelay avec Mouvans l'un des principaux Chefs des Huguenots, & sept à huit mille hommes ayant rasseûré Orleans où estoient la Princesse & les Dames Huguenotes, avoient pris Blois, puis s'estoient allé joindre à l'armée du Prince. On craignoit toûjours qu'il ne prist Chartres, & sur tout que le Duc Jean Guillaume de Saxe, que le sieur de Castelnau Mauvisiere avoit amené jusques à Rhetel avec cinq à six mille Reitres au secours du Roy, ne s'entendist, & ne se joignist enfin avec le Duc Jean Casimir son beaufrere, pour profiter de nos divisions, & s'enrichir à nos dépens, en pillant & ravageant les plus belles Provinces du Royaume. D'autre part, le Prince qui se voyoit réduit à de grandes extrémitez, parce qu'il ne pouvoit satisfaire ses Allemans, qui demandoient avec de grandes menaces l'argent qu'on leur avoit promis, & que la Noblesse qui se ruinoit en le servant,

commençoit à se retirer, fut bien-aise de sortir de cét embarras, en acceptant les conditions qu'on luy avoit offertes plus d'une fois depuis la bataille de Saint Denis, & que les Seigneurs qui l'accompagnoient, excepté l'Admiral, trouvoient qu'il ne pouvoit alors raisonnablement refuser. 1568.

On traita donc alors de bonne foy des deux costez à Longjumeau, où le Prince envoya pour cette importante négotiation le Cardinal de Chastillon qu'il sçavoit estre plus enclin que tous les autres à la paix, de laquelle il avoit déja traité deux ou trois fois durant le cours de cette guerre. Les Députez du Roy furent Armand de Gontaut de Biron, que son rare mérite & ses longs services éleverent depuis à la dignité de Mareschal de France, & Henry de Mesmes sieur de Malassise & de Roissy, Conseiller d'Etat. C'est celuy qui ayant fait revivre en sa personne les grandes qualitez du célebre Jean Jacques de Mesmes,

La Poplin. D'Aubig. Mezeray. Dupleix.

1568. que François I. tira de la Cour du Roy de Navarre pour en faire un des plus rares ornemens de la sienne, les a transmises à ses illustres descendans, à Jean Jacques son fils Doyen des Conseillers d'Etat, & sur tout à ses trois petits-fils Henry & Jean Antoine, que nous avons veûs s'aquiter avec tant d'honneur & d'integrité de la Charge de Président au Mortier dans le premier & le plus auguste Parlement de France ; & Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, Surintendant des Finances, & Plenipotentiaire à Munster, où il fit ce Traité si glorieux & si avantageux au Roy & à ses Alliez, en exécution duquel & de celuy de Nimegues qui le confirme, la Ville de Strasbourg, la plus puissante de l'Alsace, vient de rendre l'obéïssance qu'elle doit à ce grand Monarque son Souverain Seigneur & son Protecteur, en recevant ses troupes. C'est ce mesme Traité qui a depuis servi de fondement à la paix générale dont nous

jouïssons aujourd'huy. Et cela mesme est un honneur dont ce fameux Comte d'Avaux, qui fut en cette importante occasion l'Ange de Paix, semble avoir herité de son ayeul Henry de Mesmes, qui eût la gloire d'avoir terminé la seconde & la troisiéme guerre, en traitant si adroitement avec les Huguenots, qu'il leur accorda moins que ce que le Roy luy avoit permis par ses instructions secretes de leur accorder. 1568.

Memoir. du sieur de Mesm. dans les Addit. à Castel. l. 7. c. 12.

Ainsi la paix se fit à Longjumeau, quoy-que Monsieur qui avoit renforcé ses troupes de celles que le Duc de Nevers avoit amenées d'Italie, eust mieux aimé qu'on allast droit aux ennemis pour les combatre. Elle fut publiée par un Edit du vingt-troisiéme de Mars, dont les principaux articles furent, *Que l'Edit de la Pacification d'Orleans seroit observé purement & simplement, sans avoir égard aux restrictions & aux modifications que l'on y avoit depuis apportées, & que le Roy déclaroit nulles : Qu'il y auroit aboli-*

1568. *tion générale pour tout le passé ; Que les Huguenots rentreroient dans tous leurs biens, charges & honneurs dont on les avoit dépoüillez ; Que le Roy tiendroit le Prince pour son bon parent, & tous ceux qui l'avoient suivi pour ses fidelles Sujets & serviteurs, mais à la charge qu'ils desarmeroient sur le champ : Qu'ils renonceroient à toutes ligues & associations dedans & dehors le Royaume : Qu'ils ne feroient aucune levée de deniers ni d'hommes, & qu'ils remettroient promptement entre les mains de Sa Majesté toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées.* Au reste le Roy s'obligea de payer ce qu'on avoit promis aux Allemans qui furent enfin renvoyez en leur païs. Voilà ce qu'on appella la petite Paix, laquelle fut rompuë dés le mois d'Aoust de cette mesme année, parce que contre le Traité qu'on venoit de faire, on ne voulut pas rendre au Roy Sancerre, Montauban, Milhaud, Cahors, Alby & Castres, mais sur tout la Ro-

chelle, dont la rebellion manifestement soustenuë par les Chefs des Huguenots qui en vouloient faire leur fort, fut la vraye cause de cette rupture : c'est ce qu'il faut maintenant que je fasse voir. 1568.

La Rochelle, ville tres-forte située sur la coste de cette partie du Poitou qu'on appelle Païs d'Aunix, avec un tres-bon havre où l'Ocean se jette deux fois le jour par une baye longue de plus de deux mille pas, avoit receû de fort grands privileges de nos Rois, & singulierement de Charles V. sous le Regne duquel ayant secoûé le joug des Anglois, elle s'estoit réünie d'elle-mesme à la Couronne. *La Poplin. Mezeray.* Elle avoit un Gouverneur qui representoit la personne du Roy, & un Conseil ou Corps de Ville composé de cent Bourgeois, divisez en Pairs & en Eschevins, du nombre desquels on élisoit tous les ans, huit jours aprés Pasques, trois personnes qu'on presentoit au Roy ou au Gouverneur, qui choisissoit celuy

1568. des trois qu'il luy plaisoit, pour exercer la suprême Magistrature l'année suivante sous le nom de Maire; & ce Magistrat estoit si puissant & si réveré dans la Ville, que le parti pour lequel il se déclaroit, quand il y en avoit plusieurs, l'emportoit indubitablement toûjours pardessus tous les autres.

Or comme l'hérésie s'estoit fort répanduë dans ces Provinces de delà la Loire, particulierement dans la Guyenne & dans le Poitou, le nombre des Huguenots qui se trouvoient dans la Rochelle estoit alors déja plus grand que celuy des Catholiques. Et néanmoins comme on avoit toûjours eû grand soin que celuy qu'on choisissoit pour Maire fust du nombre des Catholiques, le parti de ceux-cy, quoyque plus petit en nombre que l'autre, estoit le plus fort, & ensuite la Ville s'estoit toûjours conservée dans l'obéïssance & la fidelité qu'elle doit au Roy. Mais il arriva, par

un grand malheur pour la Religion 1568.
& pour l'Etat, qu'un des plus riches de la ville, & grand partisan des Huguenots, nommé Trucharez, fut eleû Maire à la recommandation du Gouverneur, qui estoit Guy Chabot Baron de Jarnac, celuy-là-mesme qui vingt ans auparavant avoit tué François de Vivonne de la Chastaigneraye en ce fameux duel, le dernier qui se fit en France en champ clos, & en presence de toute la Cour, au commencement du Regne de Henry II. Ce Gouverneur gagné par Trucharez, & irrité de ce que le Maire précedent, qui avoit rendu ce Huguenot extrémement suspect au Roy, s'estoit adressé tout droit à Sa Majesté pour luy presenter les noms des trois éleûs, afin qu'elle en nommast un autre que ce Trucharez, écrivit au contraire si avantageusement en sa faveur en répondant de sa fidelité, qu'il fut choisi entre les trois, & mis en possession de sa Charge l'année suivante. Et

1568. Vieilleville avec garnison, aleguant, pour s'en excuser, leurs Privileges, comme si ces Privileges eussent deû empescher que le Roy ne fust Maistre de leur ville selon l'Edit de Pacification, & qu'il n'y mist garnison pour le bien & la seûreté de l'Etat, comme François I. & Henry II. avoient déja fait pour s'asseûrer de leur fidelité dont ils avoient eû raison de se défier. De plus, on eût avis à la Cour que ces mesmes gens qui refusoient l'entrée de leur ville aux soldats du Roy, y avoient receû plusieurs des principaux Chefs Huguenots, Saint Cyre, Chasteller-Portaut, Campigny, la Riviere, & le Comte de la Rochefoucaut qui s'y estoit jetté avec toute sa maison: de plus, que contre le traité de Paix on y continuoit les fortifications selon l'ordonnance de ce Comte, qui en faisoit tracer encore de nouvelles, & qu'on y équipoit grand nombre de vaisseaux de guerre; qu'on n'y vouloit pas souffrir que les Catholiques fussent rétablis dans leurs

Casteln. l. 7. Addt. aux Memoir.

dans leurs biens & dans leurs char- 1568.
ges, & qu'on les maltraitoit si fort, & sur tout les Ecclesiastiques, que la plusspart avoient esté contraints de se retirer ailleurs; & enfin que le Capitaine Puviaut estoit allé de leur part recevoir les ordres de Monsr le Prince qui leur avoit fait dire qu'il falloit differer à prendre les armes, jusques à ce que les Reitres qu'on levoit pour luy en Allemagne le fussent venu joindre.

Aprés cela on ne douta plus à la Cour que le Prince & l'Admiral ne se préparassent à la guerre, & qu'ils n'agissent de concert avec ces villes, qui contre l'Edit de Pacification refusoient de se remettre entre les mains du Roy. Sur quoy l'on résolut de faire avec beaucoup de justice ce qu'ils avoient tasché tres-injustement d'exécuter au commencement des seconds troubles, c'est-à-dire, de les surprendre, & de les enlever, comme ils avoient tasché de se saisir de la personne du Roy à Monceaux. Voilà la veritable cau-

1568. se de la troisiéme guerre des Huguenots, qui leur fut encore plus funeste que les deux autres. Et l'on ne peut pas dire ce que leurs Auteurs ont écrit, que la paix fut rompuë parce qu'on les avoit voulu surprendre; au contraire, on résolut de les surprendre, parce qu'ils avoient violé la paix par tant d'infractions si manifestes du traité qu'on venoit de leur accorder.

Brantosme. La Poplin. Hist. de Fran.

Le Prince s'estoit retiré en sa maison de Noyers en Bourgogne, faisant semblant de ne songer qu'à y vivre en repos, & à joüir des plaisirs innocens de la campagne; & l'Admiral qui estoit à Tanlay, peu loin de là, ne manquoit gueres d'aller tous les jours conferer avec luy. Le Mareschal de Tavannes, Lieutenant de Roy en Bourgogne, tres-attaché à la maison de Guise, & grand confident de la Reine Catherine, entreprit de les enlever tous deux, selon l'ordre qu'il en avoit receû; & déja les choses sembloient estre toutes disposées à faire réüssir cette entreprise,

lors qu'elle fut découverte par une 1568.
lettre interceptée du Mareschal, qui écrivoit à la Cour, *Je tiens la beste dans les toiles, hastez-vous de faire avancer nos gens*: c'estoient les Régimens de Goas & de Piedmont, & quelques Compagnies de Gendarmes, qui en faisant semblant d'aller ailleurs, & changeant souvent de logis, s'approchoient insensiblement de Noyers pour investir le Prince. Alors il résolut d'exécuter promptement le dessein qu'il avoit déja pris de se retirer à la Rochelle; & là-dessus il envoye Teligny au Roy, avec une longue Requeste toute remplie de plaintes, sur lesquelles il feignoit d'attendre en repos la réponse, afin d'empescher qu'on ne se hastast de le prévenir. Mais deux jours aprés, qui fut le vingt-cinquiéme d'Aoust, il partit de Noyers avec la Princesse sa femme, les petits Princes ses enfans, & l'Admiral, suivis seulement de cinquante chevaux pour marcher plus viste, & à petit bruit, passe la riviere de Loire à gué prés

Brantosme, éloge du Mareschal de Tavannes.

1568. de Sancerre, puis sa petite troupe se grossissant à tout moment par le concours de la Noblesse Huguenote qui accouroit à luy de toutes parts, il se rendit le dix-neuviéme de Septembre à la Rochelle, où presque au mesme temps la Reine de Navarre le vint joindre avec son fils le Prince de Bearn, trois Régimens d'Infanterie & huit Cornetes de Cavalerie-Legere, que les Capitaines Piles, Montamar frere de Fontrailles Senéchal d'Armagnac, & Saint Megrin luy avoient amenez sur son passage.

Presque aussitost d'Andelot, accompagné du Vidame de Chartres, de Montgommery, de la Noüe, de Lavardin, & de quelques autres Seigneurs Huguenots avec plus de quatre mille hommes qu'ils avoient tirez de Normandie, de Bretagne, du Maine, & d'Anjou, trouva moyen de passer la Loire à un gué inconnu, un peu au dessus du Pont de Cé, tous les autres passages estant gardez par les troupes du Roy. Toutes ces forces estant jointes à celles

du Prince, ils se rendirent maistres en tres-peu de temps de la plusspart des villes du Poitou, de la Xaintonge & de l'Angoumois. Ils y exercerent d'effroyables cruautez contre les Catholiques, soit qu'ils se rendissent, ou qu'on les prist de force, mais sur tout à la prise d'Angoulesme, où comme l'Admiral faisoit pendre en sa presence le Gardien des Cordeliers, grand homme de bien, & tres-zelé Prédicateur, ce bon Pere nommé Michel Greslet luy dit sur l'échelle d'un ton de Prophete, que comme il imitoit la furieuse Jezabel, en persecutant impitoyablement les vrais serviteurs de Dieu, un jour viendroit que Dieu juste vengeur de pareils crimes le traiteroit de la mesme maniere qu'elle le fut; qu'il seroit précipité comme elle du haut d'une fenestre, & que son corps seroit dechiré plus cruellement encore que ne le fut celuy de cette impie & miserable Reine. L'évenement fit connoistre quatre ans aprés que ce que dît ce saint

1568.

Histoire des cruautez des Huguenots.

1568. Cordelier, inspiré de Dieu au bienheureux moment de son martyre, fut une veritable prophetie.

Cependant le Roy justement irrité contre les Huguenots, révoque tous les Edits qu'on avoit faits en leur faveur, & en fait publier un nouveau, par lequel il défend dans tout son Royaume l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & suspend de leurs Charges & de leurs Offices tous ceux qui refuseront d'en faire hautement profession. Puis tandis qu'il assemble toutes ses forces pour en faire une puissante armée sous la conduite de Monsieur, il fait passer Loire au Duc de Montpensier, accompagné du jeune Duc de Guise, qui commençoit à faire ses premieres armes, du Vicomte de Martigues, de Matignon, de la Châtre & de Brissac, avec leurs Régimens de Cavalerie & d'Infanterie, pour s'opposer au passage de Jacques Crusol Seigneur d'Assier, & depuis Duc d'Usez, qui avec d'Ambres, Montbrun, Mou-

Casteln. La Poplin. Hist. de Fr. d'Aubigné, &c.

vans & Pierre Gourde menoient au 1568.
Prince les troupes Proteſtantes du Dauphiné, de Provence & de Languedoc, qui ne faiſoient gueres moins de dix-huit à vingt mille hommes. Comme les troupes Royales eſtoient beaucoup plus foibles, tout ce qu'elles purent faire fut de ſurprendre à Meſſignac dans le Perigord, Mouvans & Pierre Gourde, qui s'eſtoient détachez de leur gros, & de leur tailler en pieces plus de trois mille hommes dans un combat où ces deux fameux Capitaines perdirent la vie. Aprés quoy, comme toute l'armée Proteſtante, extrémement forte par la jonction des troupes de d'Aſſier, laquelle ſe fit à Aubeterre, ſe mit à les pourſuivre: le Duc de Montpenſier ſe retira en bon ordre & ſans aucune perte à Chaſtellerault, où l'armée de Monſieur le vint joindre. Ainſi comme on eſtoit à peu prés également fort des deux coſtez, on crut qu'on en viendroit bientoſt à la bataille, que les uns & les autres deſiroient; mais enfin aprés quel-

1568. ques petits combats, & la prise & reprise de quelques places de peu d'importance, la rigueur extraordinaire de l'hyver, les pluyes, & sur tout le verglas, contraignirent les deux armées de se retirer aprés avoir esté trois jours consécutivement en bataille l'une devant l'autre prés de Loudun sans se pouvoir joindre. Celle du Duc d'Anjou prit ses quartiers, partie vers Chinon & aux environs de Saumur deçà & delà Loire, & partie dans le Limosin, où les Huguenots n'avoient rien; & celle du Prince & de l'Admiral en Poitou. Pour eux ils se logerent avec la plusspart des hauts Officiers à Niort, où la Reine de Navarre les fut trouver.

Ce fut-là que ne trouvant pas qu'ils eussent assez de ce que la Reine Elizabeth leur avoit envoyé d'argent à la sollicitation du Cardinal de Chastillon, qui de son Chasteau prés de Beauvais, où il estoit au commencement de ces troubles, s'estoit sauvé en Angleterre, ils s'a-

viserent de vendre les biens des Ecclesiastiques, d'où ils tirerent de tres-grandes sommes. De plus ils résolurent de se remettre en campagne aussitost que le temps le leur permettroit, & de se saisir de quelque passage sur Loire, pour recueillir ceux de leurs partisans de ces Provinces qui n'avoient pû les joindre, & pour aller au-devant des Reitres du Duc des deux Ponts qu'ils attendoient. Mais le Mareschal de Tavannes, qui estoit Chef du Conseil de Monsieur, ayant découvert leur dessein, fit résoudre qu'on les préviendroit, & que l'on iroit droit à eux pour les combatre, ou pour les obliger à se renfermer dans leurs places. Ainsi Monsieur ayant promptement ramassé ce qu'il avoit de troupes dans les quartiers proche de Loire, alla joindre les autres dans le Limosin, & s'estant mis à la teste de son armée extrémement fortifiée par les troupes que le Comte de Tende, le jeune Montluc & Joyeuse luy avoient amenées

1568.

Ann. 1569.

1569. de Provence, de Guyenne & de Languedoc, & par les deux mille Reitres du Rhingrave & de Bassompierre, il passe la Vienne à Confoulant, s'avance vers la Charente, prend d'abord Chasteau-neuf sur cette riviere, & s'y loge le neuviéme de Mars, résolu de passer pour marcher contre les rebelles qui s'estoient réünis en corps d'armée dans la Saintonge pour luy empescher le passage de la riviere.

Il faut avoûër icy de bonne foy que l'Admiral, quelque grand Général d'Armée qu'il fust, ou qu'on le croyoit estre, fit en cette occasion trois fautes remarquables qu'on auroit de la peine à pardonner en un jeune Capitaine. L'armée des Huguenots estoit fort diminuée par la perte de cinq à six mille soldats que les maladies avoient enlevez durant l'hiver, & par la desertion de plusieurs autres qui s'estoient retirez dans leurs maisons. D'ailleurs les Vicomtes de Bourniquel, Montclar, Paulin & Gordon, qui estoient avec

ſept à huit mille hommes à Montauban, d'où ils faiſoient ſans ceſſe une cruelle guerre aux Catholiques, avoient refuſé de s'aller joindre aux Princes, de peur, diſoient-ils, d'abandonner le Païs à la diſcretion de leurs ennemis qui profiteroient de leur abſence; & le fameux Capitaine Piles qui les eſtoit allé ſolliciter, n'avoit pû amener du Quercy, du Perigord & de la Guyenne que douze cens Arquebuſiers & deux cens chevaux. C'eſt pourquoy les Chefs Proteſtans avoient réſolu de paſſer du Poitou en Saintonge pour garder les paſſages de la Charente, ou du moins pour ſe poſter en ſorte qu'on ne les puſt contraindre d'en venir à la bataille; ce qu'ils pouvoient faire aiſément en ſe retirant de bonne heure dans les Poſtes avantageux qu'ils avoient le long de la Charente depuis Chaſteauneuf juſqu'à Saintes. Et néanmoins l'Admiral, à qui le Prince ſe fioit de la conduite de l'armée, & qui luy avoit fort recommandé ces deux 1569.

1569. choses, ne put faire ni l'une ni l'autre; & de plus quand on en fut venu aux mains, il abandonna le Prince au plus fort de la meslée d'une maniere encore plus honteuse qu'à la journée de Dreux. Voicy en peu de mots comme la chose se passa.

Casteln. l. 7. c. 3. & suiv. Addit. aux Memoires. La Poplin. Hist. de Fr. de Davila, &c. La Noüe, Disc. Polit. & Milit.

Le Duc d'Anjou s'estant rendu maistre de Chasteau-neuf, trouva que les ennemis en avoient rompu le pont, & qu'il y avoit de l'autre costé de la riviere un grand corps de Cavalerie & d'Infanterie que l'Admiral y avoit mis pour garder ce passage. Mais ce vieux Capitaine, qui passoit parmi ses Huguenots pour le plus adroit & le plus avisé de tous les hommes, principalement en ruse de guerre, se laissa tromper par un jeune Général, qui se servit en cette occasion d'un tres-beau stratagême. Car ayant fait semblant d'abandonner le dessein de passer à Chasteau-neuf, il en partit le Vendredy onziéme de Mars, & rebroussant chemin s'en alla investir Cognac, comme s'il eust voulu l'atta-

quer. L'Admiral qui eût peur qu'il ne s'en emparaſt d'abord, alla promptement avec l'avantgarde au ſecours du Prince qui y eſtoit avec tres-peu de gens, parce que ſes troupes eſtoient diſtribuées en pluſieurs quartiers aſſez éloignez les uns des autres, au deſſus & au deſſous de la riviere. Il fut auſſi bientoſt ſuivi de celles qui eſtoient poſtées vis-à-vis de Chaſteau-neuf; de ſorte que Biron & le Préſident de Birague que Monſieur y avoit laiſſez, eurent le temps & la commodité de faire travailler en repos & en diligence à la réparation du vieux pont, & à en faire un nouveau de bateaux pendant que Monſieur amuſoit les ennemis qui faiſoient tirer force canonades de la ville ſur ſes troupes, & qui furent en bataille durant tout le jour à ſa veuë, la riviere entre deux. Mais il s'en retourna la nuit à Chaſteau-neuf, où il demeura tout le jour ſuivant, pour faire travailler aux ponts qui ne purent eſtre achevez que ſur le mi- 1569.

1569. nuit; & pour mieux tromper l'ennemi, il disposa de telle sorte huit cens hommes de pied & quatre cens chevaux sur les hauteurs qui sont prés de Chasteau-neuf au deçà de l'eau, qu'il paroissoit de loin que ce fust là le gros de l'armée.

Cependant le Prince voyant que le Duc d'Anjou s'estoit retiré, s'alla poster le mesme jour avec la bataille à Jarnac & aux environs pour garder le bas de la riviere; & l'Admiral avec l'avantgarde reprit le poste de Bassac où il estoit auparavant, peu loin de là, tirant vers Chasteau-neuf, & receût ordre d'envoyer des gens vis-à-vis de cette petite ville, de-peur que l'on ne tentast de nouveau ce passage, & sur tout, quoy qu'il arrivast, de ne point du tout s'engager, & d'éviter la bataille que le Prince ne vouloit nullement hazarder avant qu'il eust receû le reste des troupes qu'il attendoit. Mais enfin l'Admiral, tout habile homme qu'il estoit, ne laissa pas de manquer à ces deux choses qui

eſtoient de la derniere conſequence. Car ſoit qu'il euſt envoyé trop tard les troupes qui devoient garder le paſſage, ou qu'elles fuſſent trop foibles pour l'empeſcher, ou qu'ayant cru que ce qu'elles découvroient ſur la montagne au-delà de Chaſteau-neuf eſtoit toute l'armée qui l'abandonnoit, elles ſe fuſſent écartées pour loger plus commodément dans les villages : il eſt certain que l'armée Catholique paſſa ſur les deux ponts pendant la nuit du douziéme au treiziéme ſans réſiſtance, & que l'Admiral fut extrémement ſurpris lors qu'un parti de cinquante ou ſoixante chevaux qui avoient veû l'avantgarde déja toute paſſée au point du jour le Dimanche treiziéme de Mars luy en porta la nouvelle à Baſſac. 1569.

Il fit icy une ſeconde faute plus grande encore que la premiere : car ayant voulu rappeller une partie de ſes gens qui eſtoient en divers quartiers avant que de ſe retirer à Jarnac, il s'arreſta trois heures entieres à

1569. les attendre; de-sorte qu'il donna loisir à l'avantgarde de l'Armée Royale de l'atteindre, & de l'arrester dans sa marche. En effet, le jeune Duc de Guise qui n'avoit point de plus ardente passion que celle de venger la mort de son pere sur l'Admiral, & le Vicomte de Martigues, qui par sa valeur extraordinaire s'estoit aquis dans l'armée le glorieux titre de Soldat sans peur, s'estant détachez de l'avantgarde avec leurs Régimens de Cavalerie, accompagnez de Malicorne, de Pompadour, de Lansac, de Fervaques, & des autres jeunes Seigneurs que les Huguenots appelloient les Epées dorées de la Cour, chargerent en queuë l'ennemi avec tant de furie, comme il sortoit de Bassac, que l'Admiral fut contraint de faire alte, & de tourner visage pour soustenir ses gens. On combatit assez long-temps avant que de pouvoir forcer mille Arquebusiers qui faisoient un feu continuel sur les Catholiques à la faveur d'un ruisseau qu'ils bor-

doient pour en défendre le passage. 1569.
Mais le brave Duc de Brissac l'ayant franchi le premier avec son Régiment qui fut suivi de tous les autres, on les contraignit bientost d'abandonner ce poste en grand desordre; & les célebres Capitaines la Noüë & la Loüë, qui avoient ordre de les soustenir, & de faire la retraite avec le Régiment de Puviaut, furent eux-mesmes envelopez, & faits prisonniers.

Ce fut sans doute un grand avantage pour l'Armée Royale, & un malheur pour les rebelles, que cét illustre François de la Noüë, surnommé Bras de fer, gentilhomme d'une des plus anciennes Maisons de Bretagne, fut pris d'abord en ce premier choc avant la bataille où il n'eust pas manqué de servir à son ordinaire, fort utilement son parti. Car il est certain que c'estoit un des plus braves hommes de son temps, ainsi qu'il l'a fait voir par mille belles actions qu'il fit, particulierement aprés qu'il eût quitté les rebelles

1569. pour s'attacher au service du Roy. On peut mesme le comparer, non-seulement aux plus vaillans, mais aussi aux plus sages & aux plus sçavans Capitaines de l'antiquité, comme il paroist par ses discours politiques & militaires, qui en netteté, en force, & en bon sens égalent ceux des Xenophons, des Polybes & des Cesars. Mais estant obligé, pour favoriser la retraite de son Général qui s'estoit laissé surprendre, de soustenir avec peu de troupes l'effort de presque toute l'avantgarde Catholique qui luy vint tomber sur les bras, il fallut enfin ceder au plus fort, aprés un combat long-temps opiniastré, tandis que d'Andelot, qui fit aussi en ce jour-là tout ce que peut faire un grand homme de guerre, défendoit un autre passage pour donner lieu à l'Admiral de s'avancer toûjours vers Jarnac.

Cependant le Prince que ce Général avoit fait avertir de l'extréme danger où il estoit, estant arrivé de Jarnac avec tout ce qu'il avoit de

Cavalerie, que son Infanterie sui- 1569.
voit d'assez loin, vit bien qu'il estoit impossible d'éviter la bataille où il se trouvoit engagé par la faute de l'Admiral. Mais comme il avoit le courage d'un Heros, & l'esprit aussi grand que le cœur; qu'il estoit toûjours intrépide, & toûjours present à soy dans l'extrémité des plus grands perils: il s'y résolut sans balancer, & prit en mesme temps son champ de bataille tres-avantageusement dans un espace proportionné à ce qu'il avoit de troupes, ayant à sa droite un estang, & sur la gauche une colline qui le couvroit. Il laissa cét endroit à l'Admiral, qui estant survenu sur ces entrefaites avec son frere qui l'avoit suivi d'assez prés, y rangea tout ce qui luy restoit de l'avantgarde & la Noblesse de Bretagne & de Normandie que d'Andelot luy avoit amenée. Le Comte de Montgommery eût la pointe droite avec les troupes de Languedoc & de Gascogne; & pour luy, il tint le milieu avec l'élite de

1569. sa Cavalerie & trois cens Gentils-hommes, qui en cette fatale journée, laquelle fut la derniere de sa vie & de la leur aussi pour la plus-part, firent en combatant à ses costez tout ce qu'il eust pû esperer des plus vaillans hommes du monde.

Il luy survint en mesme temps un grand malheur, qui fut & le présage de sa perte & l'occasion qui fit éclater son courage héroïque d'une maniere qu'on ne peut assez admirer. Car un moment avant qu'il fallust aller à la charge, le Comte de la Rochefoucaut son beaufrere s'estant approché de luy sur un cheval fougueux, plus propre à estre dompté au manege qu'à servir en un jour de bataille, il en receût un coup de pied qui luy cassa tout net l'os de la jambe. Sur quoy, comme on le vouloit faire retirer, *Non, non,* dît-il en surmontant par la grandeur de son courage celle de la douleur, *nous n'avons besoin que de bras pour bien combatre. Apprenez, François, que le Prince de Condé ayant une jambe*

Brantosme.

Addit. aux Memoires. Mezeray.

1569.

cassée, est encore en estat de donner bataille, & qu'il est incapable de se retirer devant un ennemi que nous voyons-là tout prest à nous recevoir si nous le prévenons, ou à nous attaquer le premier si nous l'attendons.

En effet, pendant que ce Prince donnoit ses ordres pour ranger son armée, le Duc d'Anjou, qui avant que de sortir de Chasteau-neuf avoit receû le sacré Corps de Jesus-Christ avec la pluspart des Seigneurs pour se préparer au combat, étendit ses troupes dans la campagne vis-à-vis des rebelles, & à peu prés dans le mesme ordre. Il mit à l'aisle gauche l'avantgarde, qui depuis les seconds troubles avoit toûjours esté commandée par le Duc de Montpensier. Ce Prince dont on a déja parlé, estoit Loûïs de Bourbon, fils aisné de Loûïs Prince de la Roche-sur-Yon, & de Loûïse de Bourbon, fille de Gilbert de Montpensier, qui mourut à Pouzzol aprés la perte du Royaume de Naples, & sœur du Connestable de Bourbon, Princesse

Brantosme, éloge du Duc de Montpensier.

1569. qui fut sans contredit l'une des plus rares merveilles de son siecle pour ses excellentes vertus, pour son sens & son jugement qu'elle eût toûjours tres-net & tres-solide jusqu'à son extréme vieillesse de cent ans, qui ne put pas mesme effacer tous les traits de cette beauté majestueuse qui la rendoit venerable à toute la France. C'est d'elle que son fils, qui commença la seconde branche de Montpensier dont il fut le premier Duc, receût les principes de cette pieté exemplaire dont il fit hautement profession dans une Cour où elle n'estoit gueres en honneur & en credit. Et comme il prenoit grand plaisir à se representer & à dire qu'il estoit du sang de Saint Loüis, il taschoit aussi de se rendre digne de cét honneur, en s'efforçant d'imiter les vertus de ce grand Saint, & sur tout son zele pour la Religion qu'il fit éclater principalement dans la guerre qu'il entreprit contre les Infidelles. C'est pour cela qu'il se déclara l'ennemi irréconci-

liable des Huguenots, quoy-qu'un 1569.
Prince de sa maison fust à leur teste. Il ne les pouvoit du tout souffrir. Il en nettoya ses Gouvernemens d'Anjou, de Touraine, & du Perche, où ils n'eussent osé paroistre; & son zele qu'il ne sceût pas bien moderer, alla si loin, qu'il ne vouloit point leur donner de quartier. Il ne parloit à leur égard que de pendre; & quand il en tomboit quelques-uns entre ses mains par le sort des armes, il les envoyoit à l'heure mesme à un Cordelier qui le suivoit par tout, & aussitost que ce bon Pere les avoit un peu exhortez à se convertir, ce Prince les faisoit expedier sans rémission, jusques-là mesme qu'il ne put s'empescher de dire au plus honneste homme d'entre les Huguenots le vaillant & sage la Noüe, quand il fut pris immediatement avant la bataille, *Mon amy vous estes Huguenot, vostre procés est fait, songez à vostre conscience;* & sans le Vicomte de Martigues qui le luy demanda, prétendant

1569. qu'il estoit son prisonnier, c'en estoit fait.

Voilà quel fut ce Duc de Montpensier, que sa dévotion n'empescha pas d'estre grand Capitaine & tres-vaillant homme, ainsi qu'il le fit bien paroistre en cette bataille, où il fut à la pointe gauche, parce que le Duc de Guise demanda d'estre à la droite pour avoir en teste l'aisle gauche des ennemis où estoit l'Admiral, que ce jeune Prince autant animé du desir de vengeance que de l'amour de la belle gloire, mouroit d'envie de joindre pour le combattre corps à corps, n'ayant jamais pû s'empescher de le regarder comme l'assassin de son pere. Aussi ce fut luy qui donna le premier avec le Vicomte de Martigues dans cette aisle gauche où le combat fut rude & sanglant par la brave & longue résistance que fit d'Andelot, secondé de la généreuse Noblesse Bretonne & Normande qui l'accompagnoit. Mais comme il arrivoit toûjours sur eux de nouveaux escadrons

drons dont ils ne purent soustenir 1569
plus long-temps le furieux choc, toute cette avantgarde fut enfin rompuë, & mise en déroute avec l'Admiral qui se sauva comme les autres, laissant découvert le flanc gauche du Prince qu'il avoit luy-mesme engagé si mal à propos dans ce malheureux combat. Le Duc de Montpensier en fit à peu prés autant de l'autre costé, où ayant marché sur le ventre au Régiment de Fontrailles qui gardoit la chaussée de l'estang dans lequel la plusspart de ses gens furent renversez, il poussa le reste qu'il avoit en teste avec tant de vigueur, qu'aprés un combat qui fut quelque temps opiniastré, tout enfin fut contraint de lascher le pied, & de chercher honteusement son salut dans la fuite.

Ainsi le Prince, qui estant venu furieusement à la charge avoit renversé les premiers qui l'affronterent, & percé l'escadron qu'il avoit en teste, fut miserablement abandonné des deux aisles, qui aprés avoir

1569. esté rompuës sans s'estre pû rallier, ne songerent plus qu'à se sauver. C'est icy qu'il faut confesser que ce brave Prince eût trop de générosité de s'estre ainsi exposé à tout perdre pour sauver l'Admiral qui s'estoit engagé contre ses ordres, & que celuy-cy en eût trop peu de s'estre retiré si viste, ou plûtost d'avoir fuï, comme il fit, en laissant le Prince presque tout seul au milieu de tant d'ennemis. Car ce grand cœur ne pouvant se résoudre à reculer, & n'ayant plus que son escadron de trois cens gentilshommes, la pluspart Poitevins & Saintongeois, ne laissa pas de donner teste baissée dans un gros de huit cens lances où estoit le Duc d'Anjou, qui combatit tres-vaillamment, ayant toûjours à ses costez le Mareschal de Tavannes qui ne le quittoit pas. Mais ce vieux Capitaine fit en mesme temps donner sur la droite les deux mille Reitres du Rhingrave & de Bassompierre, qui prirent le Prince en flanc

du costé de l'estang, au mesme instant que le Duc de Guise & Martigues, retournant de la chasse des fuyards, le prirent de l'autre costé par le flanc gauche, & que le Duc de Montpensier l'investit par derriere. Ainsi comme cét escadron fut envelopé de tous costez, ces vaillans hommes qui combatoient en desesperez, furent presque tous ou tuez ou faits prisonniers. 1569.

Sur tout la glorieuse action d'un vieux gentilhomme Huguenot nommé la Vergne merite les éloges de toute la posterité. Ce généreux vieillard voyant le Prince par terre aprés que son cheval tout percé de coups fut tombé sous luy, le couvrit de son corps en combatant au milieu de vingt-cinq jeunes Gentilshommes tous ses neveux, & tint toûjours ferme avec cette vaillante troupe, jusques à ce qu'il tomba mort sur quinze de ces braves hommes tuez à ses pieds, & qu'on eût pris les autres dix. Pour le Prince, comme en l'estat où il estoit on

1569. ne put le remonter, il combatit encore comme il put sur son séant, & enfin ayant reconnu d'Argences & Saint Jean, deux braves Gentilshommes qu'il connoissoit fort, il haussa la visiere, & se rendit leur prisonnier, en leur presentant son épée qu'ils receûrent avec toute sorte de respect. Mais le Baron de Montesquiou Capitaine des Gardes Suisses de Monsieur estant arrivé là sur ces entrefaites, & ayant sceû d'eux que c'estoit le Prince de Condé, *Tuez, tuez*, dît-il, & en jurant Dieu, luy va décharger dans la teste son pistolet, & le fait tomber roide mort au pied d'un arbre contre lequel il estoit appuyé. Ce fut-là sans doute un coup détestable que l'on ne peut nullement excuser, sur tout dans un François qui devoit respecter & épargner le sang Royal, mesme dans le plus fort de la meslée, & beaucoup plus aprés le combat. On a dit que ce coup se fit par l'ordre exprés du Duc d'Anjou, qui ne pouvant ou-

Brantosme.

Brantosme, éloge du Prince.

blier l'entreprise de Meaux, qu'il 1569.
crut que ce Prince avoit faite pour se venger de luy, aprés en avoir esté si maltraité au souper de la Reine, avoit extrémement recommandé à tous ses braves de le suivre, de le combatre à outrance, & de ne luy donner point du tout de quartier en quelque estat qu'ils le trouvassent. Ainsi mourut Loüis de Bourbon Prince de Condé dans la trente-neuviéme année de son âge, Prince qui dans un petit corps & contrefait, avoit une grandeur d'ame & d'esprit comparable à celle des plus grands hommes des siecles passez, & que l'on pourroit mettre au rang des Heros les plus signalez de l'Auguste Maison de Bourbon, s'il n'eust flétri tant de belles qualitez qui le rendoient l'un des plus aimables hommes du monde, par le malheur qu'il eût de mourir les armes à la main dans sa double rebellion contre Dieu & contre son Roy. Mais si l'on a sujet de déplorer le malheur

1569. des deux premiers Princes de Condé Loûïs & Henry, qui ont combatu de toute leur force jusqu'à la mort pour maintenir en France le parti de l'hérefie : on peut dire aussi d'autre part qu'ils ont eû le bonheur d'avoir laissé un successeur en la personne du feu Prince de Condé Henry de Bourbon, qui a toûjours esté l'un des plus zelez défenseurs de la vraye Religion qu'il a fait glorieusement triompher, en combatant par les armes les Huguenots rebelles, & par la plume ceux qui prétendoient faire revivre sous un autre nom une partie du Calvinisme.

Aprés la mort du Prince, il n'y eût plus d'ennemi à combatre. Le champ de bataille avec les morts, les drapeaux & les prisonniers demeura libre au victorieux Duc d'Anjou, qui alla coucher à Jarnac dans le logis mesme du Prince, dont le corps y fut porté sur une vieille asnesse, exposé à la veûë de toute l'armée. Spectacle pitoyable qui

apprend aux Grands du monde, que Dieu peut confondre leur orgueil, & l'abbaisser en un moment jusqu'au centre de la derniere bassesse, quand ils ont l'audace de s'élever contre l'autorité suprême de l'Eglise & des puissances legitimes ausquelles il veut qu'ils soient soumis comme tous les autres sujets. Son corps fut neanmoins rendu au Duc de Longueville son beaufrere, qui le fit porter à Vendosme dans le tombeau de ses Ancestres, Jacques Stuart, ce Capitaine Ecossois Huguenot determiné, qui à ce que l'on croit assassina le Président Minard, & qui donna le coup mortel au Connestable à la bataille de Saint Denis, s'estant trouvé parmi les prisonniers, fut aussi tué presque à la veüë de Monsieur dans son antichambre par Honorat de Savoye Marquis de Villars, qui transporté d'un excés de douleur dont il ne put estre le maistre en le voyant, le voulut immoler aux manes du grand 1569.

1569. Connestable son beaufrere, que cet Escossois, l'un de ceux qui s'estoient dévoûëz pour faire perir les trois fameux Chefs des Catholiques, avoit tué laschement, en luy appuyant par derriere son pistolet, avec plus de malignité que de courage. Les Huguenots perdirent en cette bataille assez peu de simples soldats, mais un trés-grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes, en quoy consistoit la principale force du parti. Les Catholiques n'y trouverent à dire que cinq ou six personnes de qualité, qui furent Monsalez Capitaine de haute réputation, Pierre de Monchy de Montcavrel, Guy du Parc Baron d'Ingrande, Claude de Billy Baron de Prunay, le jeune Mareins, & Ferry de Choiseul, qui mourut peu aprés de ses blesseûres, ayant laissé d'Anne de Bethune Vicomtesse d'Hostel sa femme, Charles de Choiseul, qui fut créé Mareschal de Praslin par le Feu Roy, & Ferry de Choiseul Comte du Plessis, pere du feu Ma-

reschal de Praslin César de Choiseul, qui défit l'armée Espagnole à la bataille de Rhetel. 1569.

Voilà quelle fut l'issuë de cette fameuse Journée de Jarnac, où le Calvinisme, cette hydre à plusieurs testes, receût un terrible coup à la verité, mais qui ne fit pourtant que l'étourdir, en ne luy coupant qu'une de ses testes, & luy laissant la plus dangereuse de toutes, qui la remit bientost en estat de faire encore bien du mal : mais ce ne fut que pour en recevoir aussi bientost aprés encore plus qu'elle n'en avoit souffert par cette grande playe qui luy fit perdre tant de sang. C'est ce que je dois faire voir dans le Livre suivant.





HISTOIRE DU CALVINISME.

LIVRE SIXIE'ME.

1569. L'ADMIRAL, qui, à son ordinaire, avoit pris grand soin de se réserver pour le bien de son parti, trouva moyen de réparer en peu de temps la perte qu'on venoit de faire. Car d'Assier, qui avec six mille Arquebusiers qu'il avoit à Saintes estoit venu trop tard pour se trouver à la bataille, s'estant joint à ceux qui s'en estoient sauvez, & à

l'Infanterie du Prince, laquelle ne l'avoit pû suivre, il se trouva qu'outre ceux qui se rassembloient dans les Provinces voisines, il avoit encore plus de douze mille hommes qui reconnurent pour leur Chef Henry Prince de Navarre, qui n'avoit encore qu'environ quinze ans, auquel on donna pour adjoint le jeune Prince de Condé Henry, plus âgé que luy seulement d'un an. Ainsi l'Admiral profitant de sa disgrace, trouva moyen d'avoir luy seul sous le nom de ces jeunes Princes le commandement de l'Armée. Car d'Andelot son frere qui l'eust pû partager avec luy mourut à Saintes peu de temps aprés la bataille. D'Assier eut sa charge de Colonel de l'Infanterie pour les Huguenots; & celle de Boucard leur Grand-Maistre de l'Artillerie, qui mourut presque en mesme temps, fut donnée à son gendre Jean Hangest d'Ivoy de Genlis, frere du vieux Genlis, qui estant allé durant la petite paix au secours des Rebelles de 1569.

1569. Flandres, mourut peu aprés à Strasbourg de male rage, à ce qu'on dit, pour avoir desolé sur son passage dans les Ardennes la célebre Eglise de Saint Hubert à qui les Catholiques ont recours pour estre garantis de cét horrible mal par son intercession que l'on a souvent experimentée efficace pour cét effet.

Davantage, il eut le bonheur de recevoir le grand secours qui luy vint d'Allemagne, & qu'il n'esperoit pas luy-mesme qui pust arriver aussi heureusement qu'il fit sous la conduite de Volphang Guillaume Duc des deux Ponts. Ce Prince, par la permission de l'Electeur Palatin son parent, avoit levé sept à huit mille Reitres & six mille Lansquenets pour les Huguenots de France. Il estoit accompagné du Prince d'Orenge & des Comtes Ludovic & Henry de Nassau ses freres, avec six cens chevaux qui luy restoient du débris de sa grande armée de Flandres; & Moüy, Renel, d'Autricour, Morvilliers, & les

autres François qui l'avoient suivi contre le Duc d'Albe, s'y estoient joints avec six à sept cens chevaux & quelque huit cens fantassins ; ce qui faisoit en tout une armée d'environ dix-sept mille hommes avec sept ou huit pieces de campagne. Ce fut avec ces forces qu'ayant passé le Rhin & la Saône, & traversé la Bourgogne & l'Auxerrois sans beaucoup de peine, à cause de la mesintelligence des Ducs d'Aumale & de Nemours, qui ne firent pas ce qu'ils pouvoient pour l'arrester avec une armée presque aussi forte que la sienne, il alla prendre la Charité, passa la Loire, & puis la Vienne deux lieuës au dessus de Limoges : aprés quoy, comme il eût achevé une des plus hazardeuses entreprises qui fut jamais, sur le point qu'il estoit de joindre l'armée des Princes dans le Limosin, il y mourut l'onziéme de Juin, aprés avoir tant beû pour se défaire de sa fiévre quarte, que ce remede qu'on luy avoit dit estre excellent

1569.

1569. pour en guerir bientost, & pour lequel il n'avoit point du tout d'aversion, la luy fit perdre avec la vie. Volrad Comte de Mansfeld Lieutenant Général de cette Armée luy succeda ; & trois jours aprés, l'Admiral estant venu au-devant d'eux dans le Limosin avec douze mille hommes, la jonction se fit à Sain Yrier de ces deux armées, qui faisoient ensemble prés de trente mille combatans, sans compter ceux que l'Admiral avoit laissez pour la garde des places.

Le Duc d'Anjou, qui aprés avoir couru l'Angoumois, la Saintonge & le Perigord où il prit quelques places, s'estoit retiré à Limoges, n'en avoit pas tant, parce qu'aprés tant de fatigues son armée estoit extrémement diminuée par les maladies, par la desertion des uns & par la retraite des autres, ausquels il n'avoit pû refuser la permission qu'ils luy demanderent de s'aller rafraischir en leurs maisons. Mais quand il eût receû le secours de trois mil-

le hommes de pied & de douze cens chevaux que le Pape envoyoit au Roy sous la conduite du fameux Capitaine Ascagne Sforce Comte de Santafior, les Reitres que le Marquis de Bade Prince Catholique avoit levez pour le service du Roy, & ce qui restoit des troupes des Ducs d'Aumale & de Nemours, entre lesquelles il y avoit trois à quatre mille hommes du Duc d'Albe : alors ayant fait la reveüë de son armée qu'il mit en bataille en presence de la Reine sa mere qui estoit venuë exprés à Limoges pour exciter les troupes à bien faire, il s'avança jusqu'à la Roche-Labelie, ou Roche-Abeille, à une lieuë de Saint Yrier, où estoient les ennemis, fort résolu de les combatre quand il trouveroit son avantage, parce qu'il n'estoit pas encore aussi fort qu'eux. Mais c'est pour cette mesme raison que l'Admiral le prévint. Car dés le lendemain pensant le surprendre, il fut attaquer de grand matin avec toute l'armée la teste de

1569.

1569. son Camp où estoit en garde le Régiment de Strossi, seul Colonel de l'Infanterie Françoise depuis la mort du brave Comte de Brissac son Collegue, qui avoit esté tué peu de jours auparavant à la prise de Mucidan. Il n'y eut point en toutes ces guerres civiles de combat plus furieux que celuy-cy, où ce brave Colonel s'exposant pour tout le reste de l'armée qui ne vouloit pas quitter les hauteurs où elle estoit avantageusement postée, soustint durant plus de quatre heures avec six cens hommes les efforts de toute l'armée ennemie, jusqu'à ce qu'un foible retranchement, dans lequel il s'estoit retiré, ayant enfin esté forcé, il fut accablé par la multitude, & fait prisonnier, aprés avoir perdu quatre cens de ces vaillans hommes qui l'avoient si bien secondé, & sur lesquels les Huguenots irritez d'une si généreuse résistance firent main basse sans vouloir donner quartier à personne; ce qui peu de temps aprés leur cousta

Casteln. Brantosme, éloge de Strossi. La Poplin.

bien cher. Cela fait, l'Admiral qui n'osa donner plus avant se retira, & le Duc d'Anjou, qui crut qu'une armée composée de tant d'Etrangers sans payement se dissiperoit bientost d'elle-mesme, & qui d'ailleurs vouloit donner quelque repos aux troupes qui l'estoient venu joindre de si loin, distribua son armée en de bons quartiers, & donna congé à la Noblesse jusques au premier jour d'Octobre. 1569.

Mais il se trouva décheû de son esperance. Car l'Admiral, qui par cette retraite se vit maistre de la campagne, ayant pris quantité de petites places pour en tirer de quoy faire subsister son armée, & s'estant mesme rendu maistre de Lusignan & de Chastelleraud, entreprit le siége de Poitiers, pour en faire la Capitale de l'Empire des Huguenots, dont les principales forces estoient en Poitou. Il n'y a rien dans nostre Histoire de plus mémorable que ce fameux siege, durant lequel le généreux Comte du Lude Guy

1569. de Daillon Gouverneur de Poitou, qui commandoit en cette grande ville, aquit toute la gloire que peut meriter un vieux Capitaine ; & le jeune Duc de Guise, qui obtint la permission du Roy de s'y jetter, accompagné du Marquis de Mayenne son frere avec douze cens chevaux, renouvella par mille glorieuses actions les belles choses que le Grand Duc de Guise son pere avoit faites au siege de Metz. Aussi fut-ce-là le commencement de cette grande réputation, laquelle l'éleva si haut parmi les Catholiques, qui depuis ce temps-là le regarderent comme l'unique successeur de ce Heros, & comme l'invincible défenseur de la Religion qu'il servit à la verité, mais aussi qu'il fit servir à ses prétentions, & à l'établissement de cette puissance presque Royale qui luy fut à la fin si funeste. Pour l'Admiral, il fut en ce mesme temps condamné à mort avec le Comte de Montgommery & le Vidame de Chartres par le Parlement de Paris

qui mit ſa teſte à prix, en promettant cinquante mille écus avec abolition de tous crimes à celuy qui le livreroit mort ou vif à la Juſtice. 1569.

Enfin, aprés avoir fait inutilement tous les efforts imaginables pour prendre Poitiers pendant les ſept ſemaines que dura ce ſiege, il prit occaſion de le lever ſans deshonneur le huitiéme de Septembre, afin d'aller promptement au ſecours de Chaſtelleraud que Monſieur avoit aſſiegé pour faire cette diverſion qui luy réüſſit. C'eſt pourquoy, comme il eût ce qu'il prétendoit, il n'attendit pas l'Admiral qui paſſa la Creuſe aprés luy, à deſſein de l'attaquer dans ſon Camp de la Celle. Mais il l'y trouva ſi bien retranché, que n'ayant oſé l'entreprendre, il repaſſa la Creuſe & la Vienne pour rafraiſchir ſon armée fort fatiguée d'un ſi long & ſi malheureux ſiege, en de bons quartiers à Faye la Vineuſe, & aux environs, ce qui fut en partie cauſe de ſa perte. Car tandis qu'il ſe repoſoit en

1569. un Païs si peu éloigné de l'armée Royale, il donna le loisir à Monsieur, qui estoit campé à Chinon, de la fortifier des troupes qui luy venoient tous les jours des quartiers les plus éloignez, & sur tout de la Noblesse qui accouroit de toutes parts pour se trouver à la bataille qu'il y avoit grande apparence qu'on donneroit bientost. De sorte que sur la fin de Septembre il se trouva fort de dix-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux, avec lesquels il passe la Vienne pour aller à son tour aprés l'Admiral, en résolution de le combattre avant qu'il eust receû le grand secours que luy amenoit Montgommery, aprés avoir défait en Bearn l'armée du sieur Terride, & que le Comte Theodoric de Schomberg, & le Prince d'Orenge, qui estoient allez depuis peu en Allemagne, en fussent revenus avec de nouvelles troupes de Reitres & de Lansquenets. L'armée des Protestans estoit aussi forte en Cavalerie que la Royale;

& n'avoit gueres moins d'Infanterie : mais l'Admiral ne songeoit qu'à gagner du temps pour se retirer dans le Bas-Poitou, quoy-que pour contenter ses gens, & sur tout les Allemans, qui faute de payement menaçoient de l'abandonner si l'on ne donnoit au plûtost bataille, il fist semblant de la vouloir, & de s'y préparer. 1569.

Les choses estant en cét estat, l'Admiral qui eût àvis de la marche de l'armée Royale, & qui comprit le dessein de Monsieur, tascha de prendre le devant. Pour cét effet, ayant fait mine de s'en retourner à Chastelleraud, il tourne tout-à-coup à droit, passe à Mirebeau; & comme il fut prés de Saint Cler, à deux lieuës de Montcontour, où il vouloit passer la Dive, il mit son armée en bataille dans une belle plaine de demie-lieuë de longueur & autant de largeur, afin de contenter ses gens, & de leur faire voir qu'il estoit tout prest & tout résolu de combatre les ennemis qu'il feignoit de vouloir

Brantosme, élog. de Strossi. La Poplin. Hist. de Franc. D'Aubigné. Casteln. l. 7. c. 8. & suiv. Addit. aux Memoir.

1569. attendre, & qu'il ne croyoit pas si prés de luy. Car ses Coureurs qui n'allerent pas assez loin à la découverte luy avoient rapporté qu'ils n'avoient veû que peu d'Arquebusiers soustenus d'environ quatre-vingts chevaux qui s'avançoient quelquefois pour venir à l'escarmouche. C'est pourquoy, croyant qu'il n'avoit rien à craindre, & que c'estoit avoir pleinement satisfait à son honneur que d'avoir attendu l'ennemi jusqu'à trois heures aprés midy, il fit retirer le corps de bataille avec l'artillerie à Moncontour petite ville sur la Dive dont la Noûë s'estoit saisi, & luy suivit avec l'avantgarde, ne songeant à rien moins qu'à l'ennemi qui luy tomba tout-à-coup sur les bras.

Car l'armée Royale qui s'estoit avancée par Loudun dans le Mirebalois pour leur couper chemin, estant arrivée sur ces entrefaites aux environs de Saint Cler, Biron se détacha de l'avantgarde avec un gros de mille à douze cens lances, qui

donnerent avec tant de furie sur Moüy qui faisoit la retraite, qu'aprés l'avoir rompu, & taillé en pieces deux Compagnies d'Arquebusiers qu'il soustenoit avec trois cens chevaux, il fut contraint, ne pouvant plus soustenir le furieux choc d'un si grand nombre d'ennemis, de tourner le dos contre sa coustume, aprés avoir perdu d'Audancour son Lieutenant avec la pluspart de ses Cavaliers, & de se mettre au grand galop pour rejoindre l'avantgarde qui marchoit toûjours. Et celle-cy fut si surprise de cette soudaine déroute d'un si vaillant homme, & plus encore du bruit de quelques volées de canon qu'on tira sur eux, qu'elle se mit aussitost en fuite, & courut en desordre sans s'arrester, jusqu'à ce qu'elle fust au-delà d'un ruisseau qui terminoit la plaine de ce costé-là. Alors l'Admiral revenu de son étonnement, & honteux de sa fuite, croyant qu'il n'y avoit là que ce gros de Cavalerie qui s'estoit arresté tout court au bord du ruis- 1569.

1569. un sort tout semblable à celuy de leurs compagnons. Il ne servoit mesme de rien à tous ces vaillans hommes de changer de place pour se mettre à couvert de ces effroyables machines ; car s'ils descendoient plus bas, comme ils firent, pour s'approcher du ruisseau, afin que les boulets passassent pardessus leur teste, ils estoient exposez à l'arquebuserie des Catholiques qui les desoloient. Enfin cette pauvre avantgarde fut si mal menée, & tellement déconcertée par cette baterie continuelle, que si la nuit, qui fut si favorable à l'Admiral pour luy donner moyen de se sauver à la Journée de Dreux & à celle de Saint Denis, ne fust encore à cette fois venuë à son secours, sa défaite estoit infaillible. Voilà quelle fut la fameuse rencontre de Saint Cler, arrivée le Vendredy dernier jour de Septembre, & qui fut le présage, comme aussi l'une des principales causes de la glorieuse victoire qu'on remporta sur les Hu-

guenots deux jours aprés ce grand combat. 1569.

Car tandis que l'Admiral, qui à la faveur des tenebres se retira tout en desordre à Montcontour, où il fit venir de Parthenay les Princes pour rasseûrer ses gens par leur presence, déliberoit avec les Chefs, incertain s'il devoit combatre ou se retirer: Monsieur qui fut camper le jour suivant sur cette plaine qu'il trouva couverte de six à sept cens corps de ses ennemis, résolut, tous les autres passâges de la Dive estant gardez par les Huguenots, de l'aller promptement passer prés de sa source à trois ou quatres lieuës de là, comme il fit au Bourg de la Grimaudiere où il se logea le Dimanche. Et dés le lendemain Lundy troisiéme jour d'Octobre il la passa de grand matin sans résistance, & s'avança en bon ordre vers Montcontour, pour aller au-devant de l'Admiral qui en estoit parti le mesme jour, mais un peu tard; de sorte qu'il n'eût pas fait plus d'une demi-lieuë que ses Cou-

1569. reurs luy firent sçavoir qu'il avoit en teste l'ennemi qu'il croyoit encore avoir à dos, la riviere entre deux. Alors, comme il estoit resserré entre deux rivieres, la Dive & la Toûë, peu larges, mais fort profondes, & qu'il ne pouvoit reculer sans tout perdre, il s'arresta dans la belle plaine d'Assay, aussi unie que celle de Saint Cler, où il eût bientost rangé son armée en bataille. Il prit la gauche, en tirant vers la Dive avec l'avantgarde qu'il commandoit. Elle estoit composée d'un bataillon de deux mille Lansquenets, ayant six pieces de campagne sur la droite, & aux deux flancs les Régimens de Piles, de Rouvray, de Briquemaut, d'Ambres, & de Challar. Ils estoient soustenus sur les aisles à droit & à gauche de deux gros escadrons chacun de huit Cornetes, moitié de Reitres, & moitié de François. L'Admiral se mit au premier à la teste de sa Compagnie d'hommes-d'armes, ayant à ses costez d'Assier, Teligny, Puygreffier, Saint Cyre, la Noüë, &

les autres braves qui commandoient 1569.
chacun la sienne. Le Comte Volrad de Mansfeld estoit à la teste de l'autre bataillon à l'aisle droite; & les deux fameux Capitaines Moüy & la Loüe estoient un peu plus avancez que luy sur la main droite avec leurs deux Corneres de cent cinquante hommes chacune, & deux Compagnies de Reitres.

La bataille que commandoit le Comte Ludovic, accompagné du Comte Henry de Nassau son frere, tenoit la droite, s'étendant vers la Toüe du costé d'Ervaux, & estant un peu plus avancée que l'avantgarde. Elle estoit composée d'un bataillon de deux mille autres Lansquenets, ayant trois canons & deux coulevrines, & flanquez comme le premier de cinq Régimens François soustenus à droit & à gauche des Escadrons de Reitres & de François qui faisoient plus de trois mille chevaux.

L'armée Royale fut rangée à peu prés en mesme ordre. L'avantgarde conduite par Loüis de Bourbon

1569. Duc de Montpensier s'étendoit sur la droite, ayant au milieu un gros bataillon de quatre mille Suisses commandez par le Colonel Clery, & flanquez de cinq Régimens de François & de deux d'Italiens. Ils avoient à droit, un peu plus sur le devant, les Chevaux-Legers soustenus du Vicomte de Martigues; & celuy-cy l'estoit du Prince Dauphin fils du Duc de Montpensier, de Chavigny, & du Comte de Santafior avec sa Cavalerie Italienne qui fermoient l'avantgarde de ce costé-là; & de l'autre le Duc de Guise & la Valette avec leurs escadrons couvroient l'Infanterie, devant laquelle, à la gauche des Suisses, il y avoit neuf pieces de canon. Et pour soustenir ce grand corps, le Duc de Montpensier se mit derriere le bataillon des Suisses, ayant à sa droite les Reitres du Comte de Vastambourg & de Gaspard de Schomberg, & à sa gauche ceux du Lantgrave de Hesse, du Rhingrave, & de Bassompierre.

La bataille qui fut placée sur la gauche avoit un autre bataillon de quatre mille Suisses sous leur Colonel Phiffer, ayant à leur teste Gabriel de Montmorency-Meru Colonel Général des Suisses, & huit pieces d'artillerie. Ils avoient à leurs flancs les fantassins Espagnols & Walons envoyez par le Duc d'Albe, & six Régimens François de Goas, de Cosseins, du jeune Montluc, de Rancé, & des deux des Isles. Tous ceux-cy estoient soustenus à droit par le gros Escadron de Monsieur, accompagné du Duc de Longueville, du Marquis de Villars Admiral de France en la place de Coligny exécuté en effigie, & de Tavannes, de Montmorency Toré, de la Fayéte, de Villequier, de la Vauguyon, & de Mailly. Cét Escadron épauloit la gauche d'un bataillon de Lansquenets, qui avoient à l'autre flanc pour les couvrir la Compagnie de Gensdarmes du Duc d'Aumale, & le Marquis de Bade avec ses Reitres. De l'autre costé 1569.

1569. le Mareschal de Cossé à la teste de son Régiment couvroit le flanc gauche des Suisses, & le Comte Erneste de Mansfeld Gouverneur du Luxembourg avec sa Cavalerie Flamande & Bourguignone épauloit ses Régimens François, & terminoit ainsi l'aisle gauche de la bataille. François de Kernevenoy, dit communément Carnavalet, un des plus sages & des plus vaillans Seigneurs de la Cour, & qui avoit eû l'honneur d'estre Gouverneur de Monsieur, fut immediatement placé devant luy, avec cinquante Gentilshommes armez de toutes pieces, & montez sur de grands chevaux de bataille bardez, pour soustenir, & pour rompre l'impetuosité du premier choc; & sur le derriere, un peu plus sur la droite, en tirant vers l'Escadron du Duc d'Anjou, Armand de Gontaud de Biron Mareschal de Camp commandoit un petit Corps de réserve pour le secours des plus pressez, & pour faire le rallîment des troupes, à

 1569.

quoy l'Admiral avoit aussi pourveû de son costé.

Ce fut en cét ordre que les deux armées s'avançant l'une contre l'autre commencerent à se découvrir sur les huit heures du matin. En mesme temps on fit alte dès deux costez, & ce qu'il y eût de particulier en cette rencontre, & qu'asseûrément les François ne feroient pas trop d'humeur à faire aujourd'huy, elles demeurerent en presence plus de six heures sans faire autre chose que de s'entresaluër à coups de canon, avec un peu plus de perte du costé des Catholiques que de celuy des Huguenots. Mais enfin le jeu commença par les enfans perdus, secondez des Chevaux-Legers, soustenus par le Vicomte de Martigues, qui chargerent avec tant de vigueur ceux des Protestans, qu'après les avoir chassez, avec grande tuerie, d'un village où ils se défendirent quelque temps avec assez de résolution, ils les pousserent, & les menerent toûjours batant jus- *La Poplin.*

1569. ques dans leur Gros. Cela fit faire à l'Admiral une faute considerable ; qui fut en partie cause de sa perte. *D'Aubig.* Car augurant mal d'un si malheureux commencement, il pria les Princes, dont la presence encourageoit fort les soldats, de se retirer à Parthenay, ce qui ne se put faire à petit bruit comme il le prétendoit. Car outre ceux qu'il avoit amenez pour leur escorte, & qui ne voulurent pas les quitter, plusieurs d'entre ceux qui craignoient fort l'issuë de la bataille, & faisoient pourtant bonne mine, furent ravis de prendre cette occasion de se retirer du peril, en couvrant leur lasche crainte de la specieuse apparence d'un devoir tout-à fait à con- *La Poplin.* tre-temps qu'ils vouloient rendre aux Princes qui ne le leur demandoient pas ; & là-dessus ils les suivirent, en faisant fort les empressez pour les servir, & pourvoir à leur seûreté malgré qu'ils en eussent, & grossirent extrémement leur troupe: de sorte que cette retraite inopinée

& si hors de saison affoiblit & découragea l'armée. 1569.

Tavannes, qui du haut d'un petit tertre, d'où il consideroit la contenance des ennemis, apperceût cette grosse troupe de gens bien montez, & couverts de belles casaques qui enfiloient le chemin d'Ervaux & de Parthenay, courut à Monsieur, dont il estoit tout le Conseil, & l'asseûra que les ennemis ayant pris l'effroy, & songeant plus à se retirer qu'à combatre, la victoire estoit à luy, pourveû qu'il fist sonner la charge à l'instant mesme sans perdre un moment, car il estoit déja trois heures aprés midy : ce qu'il fit aussitost, ayant fait dire au Duc de Montpensier qu'il commençast de son costé à charger sans plus differer. Alors Martigues s'estant détaché de la droite de l'avantgarde avec les Italiens, & faisant semblant de suivre la Cavalerie legere qui poussoit les enfans perdus, tourne tout-à-coup à gauche, suivi du Duc de Montpensier, & s'estant joint au Duc de Guise &

D'Aubigné.

Castelm.

1569. à la Valette, donnent tous ensemble sur Moûy & la Loûë, rompent les Cornetes de Reitres qui les couvroient, & ensuite les poussent & les renversent sur leurs gens de pied, qui mis en desordre, & effrayez d'un si brusque commencement, prennent la fuite. En mesmx temps le Marquis de Renel & d'Autricour partant de la droite de l'Admiral, donnent sur Martigues & le Comte de Santafior qu'ils arrestent d'abord, & contraignent de reculer. D'Autricour perça mesme l'Escadron des Italiens : mais ceux-cy s'estant ralliez à la faveur des Régimens de la Barthe & de Sarlabous, qui à force d'arquebusades arresterent cette furie ; & Martigues estant revenu à la charge, d'Autricour fut envelopé & renversé mort sur la place, & ses gens avec ceux de Renel furent repoussez & mis en desordre, & renversez comme les premiers sur les Régimens François qui couvroient la droite des Lansquenets.

La Poplin.

Alors tout le reste de l'avantgarde s'ébranlant pour donner partie sur les Reitres de l'Admiral, & partie sur ses hommes d'armes & sur ceux de d'Assier qui le couvroient, l'Admiral aussi s'avance de son costé à la teste de son Escadron pour les recevoir, ayant à sa gauche trois Régimens d'Infanterie qu'il jetta d'abord devant soy, leur commandant de faire leur décharge sur les chevaux. Mais six Cornetes de Reitres qui l'attaquerent les premiers sous-tenus des Gensdarmes François, coururent avec tant de roideur & de vitesse à la charge, qu'ils les prévinrent, & les ayant bientost écartez, donnerent de cul & de teste dans le gros Escadron de l'Admiral. Ce choc fut extrémement rude ; & ce Général se mesla si avant, n'estant pas soustenu de ceux qui le devant suivre avoient esté trop tost à la charge, qu'il alloit estre envelopé, si le Comte Volrad de Mansfeld d'une part, & de l'autre le Comte Ludovic de Nassau avec quelques 1569.

1569. Cornetes tirées du corps qu'il commandoit ne fussent promptement venus à son secours. Et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'ils purent enfin le dégager, & le tirer de là, fort blessé d'un grand coup de pistolet qu'il avoit receû entre le nez & la joüe gauche, ce qui l'obligea de se retirer à Ervaux, laissant son avantgarde toute en desordre & fort mal menée par le Duc de Montpensier, qui aprés avoir rudement repoussé les Reitres, vint tout à propos pour aider au Duc d'Anjou à remporter aussi la victoire de son costé.

Car tandis que les deux avantgardes estoient aux mains, Monsieur fit partir de son aisle droite le Duc d'Aumale & le Marquis de Bade pour secourir ses Reitres de la gauche, que ceux de la bataille Protestante, meslez avec les Gensdarmes François avoient enfoncez & mis en desordre. Ces deux généreux Princes s'y porterent avec tant

Castelu. de vigueur, & s'y meslerent si avant,

& furent auſſi ſi bien receûs des ennemis, que le Marquis fut tué ſur la place, & le Duc eût beaucoup d'affaire à ſe démeſler par la bonté de ſon cheval de la foule de ceux qui l'alloient enveloper, aprés avoir rompu & repouſſé ceux qui le devoient ſuivre. Alors Monſieur voyant ce deſordre, s'avance avec ſon eſcadron bien avant au-delà de ſon Infanterie & du gros bataillon des Suiſſes, pour ſouſtenir ſes gens qui reculoient. Mais les Reitres & les Genſdarmes qui ſe croyoient déja victorieux, aprés avoir fait ſi heureuſement leur premiere décharge, en font une ſeconde encore plus furieuſe, à la faveur de quelque cent Arquebuſiers à cheval, qui ayant d'abord éclairci les premiers rangs de l'Eſcadron, y donnerent entrée aux Genſdarmes, qui s'y jettant teſte & lance baiſſées avec une extréme furie, le percerent juſqu'à la Cornette du Duc. Ce brave Prince fut meſme porté par terre, ſon cheval

1569.

Idem.
La Popliniere.

1569. ayant este tué sous luy ; de sorte que les ennemis criant victoire, & poursuivant vivement leur pointe, rompirent quelques Compagnies de cét Escadron où estoient tous les plus braves de l'armée, & les firent reculer jusques auprés de l'Infanterie qu'on avoit laissée fort en arriere pour aller plus viste à la charge.

Or ce fut là que le combat fut plus aspre & plus sanglant : car comme par la violente agitation de tant de differens mouvemens qui se faisoient en tant d'attaques, les avantgardes & les batailles s'estoient jointes des deux costez, on courut de ces deux corps de part & d'autre en mesme temps en cét endroit, les uns pour seconder ceux qui avoient fait d'abord un si grand effet, les autres pour les repousser. Ainsi la victoire fut quelque temps douteuse, jusqu'à ce que le Mareschal de Cossé s'estant avancé d'une part avec son Régiment à la gauche du bataillon des Suisses, & de l'autre le Comte Erneste de Mansfeld, avec

Ibid. Brantosme, éloge du Mareschal de Cossé.

ſes Cornetes Walones à coſté des 1569.
Régimens François, le Comte Volrad de Mansfeld & le Comte Ludovic qui combatoient tres-vaillamment, & faiſoient le plus d'exécution, furent pris par les deux flancs, & en meſme temps attaquez de front par le Duc d'Anjou, qui ayant eſté remonté par le Marquis de Villars, revint à la charge avec tous les Seigneurs qui l'accompagnoient, ſuivis de Biron qui le vint joindre avec ſon corps de réſerve & ceux qu'il avoit ralliez. Alors les deux Comtes ne pouvant plus ſouſtenir la furie d'un ſi terrible choc, furent repouſſez, & enfin contraints de tourner le dos, aprés avoir laiſſé un grand nombre de leurs plus vaillans hommes étendus ſur la place. S'eſtant néanmoins ralliez avec les François & ce qui reſtoit de Reitres de l'avantgarde que Montpenſier avoit défaite, ils firent mine de vouloir retourner à la charge; mais voyant le peu qu'ils eſtoient, & encore en tres-mauvais eſ-

1569. tat en comparaison des Royaux qui s'estoient tous réünis, & s'en venoient en bon ordre fondre sur eux, ils prirent le parti de se retirer tous ensemble, & de prendre au grand trot le chemin d'Ervaux, abandonnant ce qui leur restoit d'Infanterie à la mercy des victorieux.

Ce fut là que l'on vit un sanglant & pitoyable effet de la haine & de la vengeance. Les Suisses anciens ennemis des Lansquenets estant entrez dans les deux bataillons par la bresche que deux grandes décharges des Arquebusiers y avoient faites, se mirent à les faucher avec leurs grandes & larges épées à droit & à gauche, comme on fait le foin dans un pré, quoyque ces pauvres gens qui avoient jetté leurs armes, demandassent quartier, criant de toute leur force *Misericorde*, les uns se jettant à genoux, les autres tendant les mains jointes, quelques-uns mesme tout protestans qu'ils estoient s'avisant de crier d'une voix lamentable pour

sauver leur vie, *Bon Papiste moy, bon Papiste.* Mais les Suisses qui n'écoutoient que la voix de leur haine, frapant toûjours comme des sourds à toute main, firent un si furieux carnage, que de quatre mille on n'en put sauver que deux ou trois cens que la Noblesse leur arracha d'entre les mains, aprés qu'ils eûrent assouvi leur rage, & qu'ils furent las de tuer. On en eust fait autant de trois à quatre mille soldats Languedochiens & Dauphinois que l'on commençoit de tailler en pieces sans vouloir donner de quartier, les victorieux se criant les uns aux autres pour s'animer à la vengeance, *La Roche-Abeille, la Roche-Abeille,* où les Huguenots n'en avoient point donné à prés de quatre cens soldats Catholiques. Mais Monsieur estant survenu là-dessus, fit une action digne d'un grand Prince du Sang de France, en criant, *Sauvez les François.* Il ne put néanmoins la faire si-tost qu'il n'y en eust prés de mille de tuez,

1569.

D'Aubigné.

Ibid.

1569. entre lesquels un brave homme, ap-
Idem. pellé Mehier, Enseigne de sa Compagnie, voyant que les autres rendoient leurs Drapeaux pour obtenir la vie, se fit tuer dans le sien duquel il s'estoit envelopé, comme voulant s'ensevelir luy-mesme d'une si noble maniere, en recevant en cette posture la mort qu'il estimoit plus que la vie qu'il tiendroit de ses ennemis. On poursuivit les fuyards jusqu'auprés d'Ervaux : mais la nuit survenant encore à ce coup fort à propos à leur secours, leur donna moyen de se retirer en seûreté à Parthenay, aprés avoir laissé au victorieux Duc d'Anjou, avec le champ de bataille, le canon, les drapeaux, le bagage, & dix à douze mille de leurs morts, sans compter les goujats sur qui mesme l'on fit main basse sans misericorde, tant on avoit alors d'envie d'exterminer les Huguenots. Les Catholiques n'y perdirent que quatre à cinq cens chevaux, & deux cens fantassins, & cinq ou six personnes de mar-

que, qui furent Claude Comte de Clermont Tallart, les Comtes Saratelle & Scipion Picolomini Italiens, l'aisné des deux Comtes Rhingraves, & Philibert Marquis de Bade, qui commandoit les Reitres du parti Royal, & aimoit la Religion, comme font encore aujourd'huy les Princes de son illustre branche, au contraire de celle de Dourlach qui est Protestante. 1569.

Cette victoire fut à la verité tres-grande, & fit beaucoup de bruit dans tous les païs estrangers; mais aprés tout on n'en recueïllit pas beaucoup de fruit. Car au lieu de suivre les Princes, & de tenir la campagne pour empescher, comme on le pouvoit aisément, qu'ils ne se remissent en corps d'armée, on fit le siege de Saint Jean d'Angely, qui dura plus de six semaines, pendant lesquelles l'armée s'affoiblit si fort par les maladies, & par la perte qu'on fit aux assauts, en l'un desquels le brave Martigues fut tué, qu'aprés la réduction de la place, Castelu. l. 7. c. 10. 11. 12.

1569. qui se rendit à composition, on ne put plus rien faire de considerable, & l'on fut obligé d'envoyer les troupes en de bons quartiers pour se rafraischir. Cependant les Princes & l'Admiral sortis de la Rochelle avec quatre à cinq mille hommes qu'ils avoient ramassez aprés la déroute de Montcontour, s'allerent joindre dans la Guyenne aux troupes de Montgommery & des Vicomtes. De là ils se vont jetter dans le Languedoc, où leur parti s'estoit beaucoup fortifié par la surprise de plusieurs Places, & principalement de Nismes, où les Huguenots entrerent par le canal d'un ruisseau qui coule dans la Ville, entre la Tour Magne & la porte des Carmes, au travers d'une grille de fer dont ils trouverent moyen de couper les barres durant plusieurs nuits avec une lime sourde. Ce fut-là que les Calvinistes, pour se consoler de leur perte, d'une maniere tout-à-fait brutale, déchargerent toute leur rage sur les Catholiques dont ils

La Poplin, l. 20.

firent un horrible massacre. Entre 1569.
les sanglans effets de leur cruauté, on n'oubliera jamais celuy qui a rendu célebre cette Ville par le glorieux Martyre du Grand-Vicaire de l'Evesque, & des Prestres & des Chanoines de l'Eglise Cathedrale, & de plusieurs des plus signalez Catholiques, qui pour avoir refusé toûjours constamment de renoncer à la Foy, furent par ces Barbares poignardez & précipitez dans un fort grands puits, ayant à leur teste Messire Robert de Georges premier Consul, qui par une si précieuse mort a laissé à sa posterité, outre la noblesse d'un sang tres-illustre, la gloire de celuy qu'il a versé pour Jesus-Christ.

Procés verbal des Archives de Nismes.

Joan. de Bussi. Hist. t. 4.

Du Languedoc, où plusieurs braves hommes se joignirent à l'armée des Princes, ils passent le Rosne, & parcourent la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, en grossissant toûjours leurs troupes par la jonction des Huguenots de ces Provinces-là : de sorte qu'estant arrivez

Ann. 1570.

1570. à la Charité au commencement de Juillet, à dessein de passer la Loire, & de s'avancer vers Paris, leur armée se trouva presque aussi forte que celle du Roy commandée par le Mareschal de Cossé, qui avoit résolu de les combatre.

Brantosme, éloge du Maresc. de Tavannes.

Mais la Reine, qui, suivant le conseil du Mareschal de Tavannes, vouloit venir à ses fins par une autre voye que par celle de la guerre, & qui pour cét effet faisoit faire de temps en temps aux Princes des propositions de paix dont ils ne s'éloignoient pas trop, la fit enfin conclure à Saint Germain le huitiéme d'Aoust 1570. à des conditions aussi avantageuses aux Huguenots que s'ils eussent esté victorieux à Montcontour. Car outre tout ce qu'on leur avoit accordé dans les Edits de Pacification qui se firent aprés les deux premieres guerres, il leur fut permis de faire le Presche encore dans deux autres Villes qu'on leur assigna dans chaque Province, outre celles où ils le faisoient,

faisoient, jusques au premier jour d'Aoust de cette année, & quatre autres qui furent accordées à la Reine de Navarre dans ses terres dépendantes de la Couronne, pour y faire publiquement l'exercice du Calvinisme. De plus, on leur donna la liberté de récuser en tous leurs procés trois Juges à leur volonté en chaque Chambre des Parlemens de Roüen, de Dijon, d'Aix, de Bretagne, de Grenoble, & quatre en celuy de Bordeaux; & l'on interdit à celuy de Toulouze la connoissance de toutes leurs causes, qui seroient renvoyées ailleurs. Enfin ce qui fut d'une tres-dangereuse consequence, on leur octroya pour deux ans quatre villes de seûreté, qui furent la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité. Voilà quelle fut la fin de cette troisiéme guerre civile, & à quoy aboutit cette signalée victoire de Montcontour, laquelle devoit faire triompher du Calvinisme la Religion Catholique, par la réduction des Huguenots, 1570.

1570. qui, parce que l'on ne sceût pas, ou peut-estre que l'on ne voulut pas bien user d'un si grand avantage, se trouverent en estat, aprés deux grandes batailles perduës dans une mesme année, de traiter encore, les armes à la main, & d'obtenir, ou plûtost de donner la paix aux conditions qu'il leur plut. Mais pour ne pas dissimuler, comme la Reine fit en ce Traité, il y a bien de l'apparence qu'une paix de cette nature ne se fit pas de bonne foy du costé de cette Princesse qui avoit son dessein caché, & qui n'accordoit tant de choses aux Huguenots que pour les desarmer, & pour surprendre aprés cela ceux dont elle se vouloit venger, & sur tout l'Admiral, à la premiere occasion favorable qu'elle en auroit, & qu'elle crut enfin avoir trouvée, lors qu'elle fit prendre au Roy cette terrible résolution qu'on exécuta à la sanglante & malheureuse Journée de Saint Barthelemy, pour les causes, & de la maniere que je vais dire.

Aussitost que la Paix fut publiée, & qu'on eût licentié les troupes, & renvoyé en Allemagne le peu qui restoit encore de Reitres, les Princes & l'Admiral se retirerent à la Rochelle pour y vivre en repos & en seûreté. Car se ressouvenant de l'entreprise de Noyers, où il pensa estre surpris avec le défunt Prince de Condé durant la petite Paix, il ne vouloit pas s'exposer une seconde fois à une pareille aventure, en demeurant en sa maison de Chastillon; & d'ailleurs comme il estoit extrémement las & rebuté des guerres civiles qui avoient causé tant de maux à la France, il ne demandoit plus autre chose que la paix, si ce n'estoit qu'on voulust transporter la guerre dans les Païs-Bas, comme il croyoit qu'on devoit faire pour bien des raisons. D'autre part on vouloit à la Cour la mesme chose, & l'on y estoit résolu de maintenir la Paix, mais pour une fin bien differente de la sienne, conformément à ce qu'on s'estoit pro-

1570.
Brantosme.
La Poplin. l. 29. 30.
Histoire de France. l. 10. c. 8. 9. 10.
D'Aubig t. 2. c. 1. 2. & sui.
Thuan. l. 51. 52.
Mem. de Sully. t. 1.
Dupleix.
Mezeray.

1570. posé dans un conseil secret que le Roy tenoit assez souvent sur cette grande affaire avec la Reine sa Mere, le Duc d'Anjou, les Mareschaux de Tavannes & de Retz, & René de Birague Garde des Sceaux.

Papyr. Mass. vit. Carol. Comme le Roy, qui avoit alors vingt & un an, estoit d'un naturel impetueux, colere, vindicatif, & tres-severe, ce qui venoit de son temperament atrabilaire, & de la mauvaise éducation qu'il avoit eûë; & que d'ailleurs il avoit toûjours presente en l'esprit la malheureuse *Brantosme.* entreprise de Meaux, qu'il avoit fait serment de n'oublier & de ne pardonner jamais: on n'eût pas de peine à luy persuader qu'on ne devoit point garder la foy promise par un Traité, quelque solennel qu'il pust estre, à celuy qui l'avoit violée le premier par un si horrible attentat contre la personne sacrée de son Roy; à un homme qui avoit mis le feu aux quatre coins du Royaume par tant de révoltes, & qui aprés avoir donné contre son Prince qua-

re batailles qu'il avoit perduës, 1570.
sembloit encore triompher en victorieux, par une paix avantageuse qu'il s'estoit fait donner les armes à la main, & dont il ne vouloit joüir à son aise dans la Rochelle, où il faisoit le Souverain, que pour se mettre en estat de la rompre, & de faire une quatriéme guerre quand il luy plairoit ; qu'il falloit prévenir un si méchant homme, & asseûrer le salut du Royaume, par la perte de cet ennemi déclaré de Dieu & du Roy, & de ce Chef perpetuel des Rebelles, qui avoit si horriblement défiguré la France par la fureur des guerres civiles dont il estoit l'auteur. Voilà uniquement ce qui fut résolu d'abord dans ce conseil secret qui se tint quand on conclut une paix si honteuse au Roy, & si avantageuse aux Huguenots : ce fut de s'en servir adroitement pour faire donner l'Admiral dans les piéges qu'on luy tendoit avec plus de précaution que l'on n'avoit fait la premiere fois, de s'en dé-

1570. faire seûrement sans rien risquer ; & de s'asseûrer des deux jeunes Princes, afin d'oster un si puissant appuy aux Huguenots. Car d'en faire un massacre général, comme on fit deux ans aprés, c'est à quoy l'on ne pensa pas alors ; & ce ne fut que sur le champ & par un accident impréveû que l'on prit une si cruelle résolution, seulement deux jours avant qu'elle fust exécutée.

Brantosme, éloge de la Reine. La Poplin. Le Labour. Disc. sur la vie de Henry III. Dupleix.

Or pour arriver à la fin qu'on s'estoit proposée dans ce Conseil, il falloit sur tout garder le secret, agir avec une profonde dissimulation, & user d'un grand artifice, pour oster toute défiance à l'Admiral, qui croyoit avoir grand sujet d'estre toûjours en garde, & pour l'engager peu à peu à venir enfin à la Cour. C'est ce que fit admirablement le Roy Charles, qui profita si bien des leçons de la Reine sa Mere, la plus adroite femme de son temps, & la plus sçavante en l'art de dissimuler, & mesme de tromper les gens, qu'il fit paroistre en cette occasion qu'il

en sçavoit encore bien plus qu'elle 1570.
en ce genre de politique. Car enfin que ne fit-il pas durant prés de deux ans pour tromper le pauvre Admiral, & l'amener au point où il vouloit ? Il receût favorablement les plaintes qu'il luy fit porter du mauvais traitement que les Catholiques, irritez d'une paix si desavantageuse à la Religion, faisoient en plusieurs lieux aux Huguenots. Il punit tres-severement les seditions que l'on avoit faites contre eux en quelques Villes, principalemenr à Paris, à Troyes, & à Roüen, où sans avoir égard à ce que les Huguenots avoient donné lieu, par leur audace & par leur insolence, à ces tumultes populaires, on fit passer par toutes les rigueurs de la Justice ceux qui les avoient insultez. Il luy envoya le Mareschal de Cossé, qui estoit un de ses anciens amis, & puis Biron qu'on soupçonnoit d'estre un peu Huguenot, qui estant eux-mesmes persuadez les premiers, le purent aussi plus facilement persuader

La Poplin. D'Aubigné. Brantosme, éloge de Biron.

1570. des bonnes intentions du Roy en faveur de ses Sujets de la nouvelle Religion, luy disant que pour monstrer que le Roy vouloit entretenir inviolablement la paix qu'il leur avoit accordée, il estoit résolu de donner Madame Marguerite sa sœur au Prince de Navarre, afin qu'ils s'asseûrassent sur un si précieux gage de sa foy par cette alliance.

La Poplin. D'Aubigné. Dupleix. Mezeray.

Et certes ce n'estoit-là nullement une feinte. Car en effet Charles vouloit absolument ce mariage, tant pour s'asseûrer par là de ce Prince, qui estoit alors reconnu Chef des Huguenots, que pour empescher qu'il ne s'alliast avec la Reine d'Angleterre, comme les Ministres le souhaitoient. Mais ce qui fit encore plus d'impression sur l'esprit de l'Admiral, fut que Biron luy fit sçavoir que le Roy, pour maintenir la paix dans son Royaume, vouloit unir les Catholiques & les Huguenots dans une mesme armée, pour porter la guerre dans les Païs-Bas contre l'Espagnol au secours du Prince

d'Orenge & de ses Hollandois, avec lesquels il fit mesme un partage des dix-sept Provinces, tout ce qui est en deçà jusqu'à Anvers devant estre au Roy, & le reste aux Etats. C'estoit là ce que l'Admiral desiroit passionnément, ne doutant point, comme Biron le croyoit luy-mesme, que le Roy ne le fist Général de cette armée. Aussi se laissa-t-il tellement séduire par ce desir & par cette esperance, principalement quand le Comte Ludovic, que le Roy avoit fort entretenu sur cette guerre, l'eût asseûré qu'on y estoit tout-à-fait résolu, qu'enfin il ne se défia plus de rien, & se vint jetter à Blois aux pieds de sa Majesté, qui le receût avec toutes les marques d'estime & d'affection qu'eust pû souhaiter le plus fidelle de tous ses Sujets. 1570. Ann. 1571.

Il l'embrasse, il le baise, il l'appelle son Pere. Il luy fait compter sur le champ cent mille livres de l'Epargne, pour le dédommager de la perte de ses meubles qu'on avoit enlevez de Chastillon durant la

1571. guerre. Il luy donne pour un an le revenu des Benefices de son frere le Cardinal de Chastillon qui venoit de mourir en Angleterre, empoisonné par un de ses Valets de Chambre, comme il estoit sur le point de s'en revenir en France. Il luy permet de s'en aller en sa maison de Chastillon, d'où estant retourné à la Cour quand il luy plut, il y est comblé de graces & de faveurs, & honoré plus que nul autre de la confidence du Roy, qui traitoit souvent avec luy seul à seul, particulierement de la guerre de Flandre, à laquelle l'Admiral le portoit par des raisons sans doute tres-plausibles, & qui l'y pouvoient engager par la consideration de sa propre gloire & du bien de l'Etat, qu'une guerre estrangere empescheroit asseûrément de retomber dans le malheur d'une guerre civile. De sorte que non seulement le Pape, le Roy d'Espagne, la Maison de Guise, & presque tous les Catholiques du Royaume trouvoient fort à redire à cette conduite

du Roy, qui favorisoit si hautement l'Admiral & les Huguenots : mais la Reine mesme, le Duc d'Anjou, & tous ceux du Conseil secret en prirent de l'ombrage, & craignirent que la feinte ne se changeast en verité, & que l'Admiral, par ses beaux projets de guerre, ne gagnast enfin l'esprit de ce Prince, qui outre qu'il aimoit la gloire, & estoit d'un naturel extrémement impetueux, avoit conceû de la jalousie de son frere qu'il croyoit estre plus aimé de la Reine sa Mere que luy-mesme.

1571.

Le Labour. Disc. sur la vie de Henry III. Suite des Mem. de Vill. t. 2.

C'est pourquoy ils recommencerent à la premiere occasion à le presser d'achever au-plûtost ce qu'il avoit si heureusement commencé, en luy remettant dans l'esprit ce qui estoit le plus capable de l'aigrir, & sur tout la fatale Journée de Meaux, à laquelle il ne pensoit presque jamais qu'il ne jurast Dieu qu'il s'en vengeroit sur ceux qui avoient osé faire une si détestable entreprise. Aussi dit-on que se trouvant alors extrémement pressé de consentir à

1571. ce que l'on se défist au-plûtost de l'Admiral, il dit d'un air plein de fureur, en se levant brusquement de ce Conseil secret, & en jurant le Nom de Dieu selon sa méchante coustume : *Oüi, je veux que l'on s'en défasse, mais je veux aussi que l'on tuë tous les Huguenots, afin qu'il ne reste personne qui me puisse un jour reprocher sa mort.* Voilà la premiere fois que je trouve que l'on ait parlé d'un massacre général. Mais le Mareschal de Retz Albert de Gondy, pour empescher qu'on ne pust imputer au Roy une si terrible exécution, fut d'avis qu'on ne fist tuer que le seul Admiral, parce que, disoit-il, les Huguenots ne doutant point du tout que ceux de Guise ne fussent les auteurs de ce meurtre, ne manqueroient jamais de courir aux armes pour s'en venger sur eux ; & que les Parisiens & tous les autres Catholiques accourant de tous les quartiers de Paris au secours de ces Princes, les Huguenots seroient accablez de la multitude, & qu'on

Mezeray, dans l'explication de la dern. Médaill.

D'Aubigné. Davila.

auroit ainsi ce qu'on prétendoit, sans qu'il parust que le Roy y eust part. 1571.

Ainsi la mort seule de l'Admiral fut résoluë. Et quoy-qu'on l'avertit de plusieurs endroits, & principalement de la Rochelle, qu'il prist garde à luy, il ne voulut jamais se défier de la volonté du Roy, de laquelle il se tint toûjours fort asseûré, sur tout quand il vit qu'on renouvelloit l'alliance avec la Reine d'Angleterre & les Princes Protestans d'Allemagne, & qu'on avoit permis qu'il envoyast Genlis & la Noûë avec des troupes en son nom contre le Duc d'Albe. Là-dessus, pour montrer au Roy qu'il vouloit correspondre de sa part à tant de bonté que Sa Majesté luy témoignoit, & qu'il estoit résolu de ne rien épargner pour son service, il fit remettre entre ses mains, avant le terme écheû, les Places de seûreté qu'on avoit accordées aux Huguenots, excepté la Rochelle qui s'en défendit sur ses privileges; & il obligea mesme enfin la Reine de Na-

La Poplin. D'Aubigné. Mezeray, &c.

Ann. 1572.

1572. varre à consentir au mariage du Prince son fils avec Madame Marguerite.

Cette Reine qui eût autant de peine à s'y résoudre que le Pape à en donner la dispense à cause de la diversité de Religion, vint à Paris pour y faire elle-mesme les préparatifs de cette grande feste : mais comme elle s'y appliquoit avec beaucoup d'empressement & d'action, allant de boutique en boutique durant les grandes chaleurs de l'Esté, elle tomba malade d'une fievre ardente qui l'enleva du monde dans le cinquiéme jour, qui fut le neuviéme de Juin de l'année 1572. en la quarante-quatriéme année de son âge. Les Huguenots firent courir le bruit qu'elle estoit morte empoisonnée par des gands que le Parfumeur Messer René Florentin, soupçonné d'estre habile empoisonneur par la voye des parfums, luy avoit vendus. Mais quand on l'eût ouverte, les Medecins trouverent la cause manifeste de sa mort dans ses poul-

D'Aubigné. Thuan. l. 51. Mezeray.

mons pourris, & dans un grand abscés au costé gauche, d'où estoit venuë cette fievre violente; ce qui fut cause qu'on ne toucha pas à la teste, quoy-que le Roy eust d'abord ordonné qu'on prist garde au cerveau, pour faire connoistre une verité qu'il luy importoit qui fust éclaircie, & qui le fut si bien, que ce faux bruit & ce soupçon s'évanoûïrent. Ce fut au reste une Princesse, qui outre les perfections du corps en eût de si grandes dans l'ame, dans le cœur, & dans l'esprit, qu'elle eust pû mériter le glorieux titre de l'Héroïne de son temps, si l'héresie, qu'elle ne suivit d'abord qu'avec peine, & à laquelle néanmoins elle s'attacha depuis avec une invincible opiniastreté, n'eust flétri tant de belles qualitez, en luy inspirant, malgré sa bonté naturelle, un esprit cruel & sanguinaire contre les Catholiques, par un faux zele pour le Calvinisme. 1572.

Et certes il faut avoûër qu'elle fut bonne Huguenote, vivant dans

1572. une grande apparence de pieté & de réforme. Car pour les autres grands Seigneurs de cette secte, excepté l'Admiral, ils n'avoient gueres que le nom de Calvinistes, ne sçachant pas trop bien ce qu'ils estoient; & à dire sincerement la verité, on vivoit alors dans une Cour tres-corrompuë, où les Catholiques & les Huguenots n'estoient presque distinguez qu'en ce que ceux-cy n'alloient pas à la Messe, ni ceux-là au Presche. Mais quant au reste ils s'accordoient assez, en ce que les uns & les autres, au moins pour la pluspart, n'avoient gueres de Religion, & point du tout de pieté & de crainte de Dieu; ce que cette Reine Jeanne d'Albret déplore dans une de ses Lettres qu'elle écrivit peu de mois avant sa mort au Prince son fils, l'avertissant de ne pas s'arrester aprés son mariage dans une Cour si corrompuë.

Lettre de la Reine de Navarre à son fils, dans les Addit. aux Memoires de Casteln.

Cette mort ne fit que differer un peu ces nopces, que le Roy souhaitoit extrémement qui se fissent au-

plûtost, & pour lesquelles l'Admiral, qui se croyoit alors au plus haut point de la faveur, se rendit à Paris avec une suite de plus de trois cens Gentilshommes. Ce fut à cette fois qu'il fut entierement persuadé de la sincerité du Roy, qui luy redoublant ses caresses, & luy donnant tous les jours de nouvelles marques de la derniere confiance, en vint mesme jusqu'à luy décharger son cœur sur le sujet qu'il croyoit avoir d'estre tres-mécontent de la Reine sa Mere & du Duc d'Anjou, & de se défier de leur conduite, & des mauvais desseins qu'il soupçonnoit qu'ils eussent à son égard. Car il s'avança jusques à luy dire, ce qui demandoit le dernier secret, & faisoit voir qu'il se confioit parfaitement en luy, que la Reine sa Mere & son Frere, à ce qu'il en avoit pû découvrir par des marques infaillibles, ne songeoient qu'à trouver les voyes de le dépouiller : mais qu'il y donneroit bon ordre, s'asseûrant sur ses bons serviteurs, & particu-

1572.

Dupleix.
La Poplin.
Mezeray.

1572. lierement sur luy, qu'il honoroit & cherissoit comme son pere. Cela sans doute estoit capable de luy persuader qu'il estoit admirablement bien dans l'esprit du Roy.

Il arriva mesme en ce temps-là une chose qui luy fit croire que ce Prince n'avoit plus d'aversion pour les Huguenots, & qu'il tenoit pour fort indifferent qu'on le fust ou qu'on ne le fust pas. L'Abbesse de Joüarre Madame Charlote de Bourbon, fille du Duc de Montpensier, à laquelle la défunte Duchesse Jacqueline de Longuit sa mere, grande protectrice des Calvinistes, avoit donné dés sa plus tendre jeunesse les premieres impressions de l'hérésie, venoit d'abandonner son Abbaye avec plusieurs de ses Religieuses, qui trouverent qu'il leur estoit commode de suivre en cette occurrence les instructions & l'exemple de leur Abbesse. Elle s'en estoit allée à Heidelberg, où elles firent toutes profession du Calvinisme à l'exemple de Madame Jeanne Cha-

D'Aubigné. Thuan.

bot Abbesse du Paraclet, qui fit la mesme chose en France, sans néanmoins se marier, ni quitter son habit de Religieuse qu'elle retint toûjours, quoy-qu'on l'eust chassée de son Abbaye. Le Duc de Montpensier, celuy de tous les Princes qui estoit le plus veritablement zelé pour la Foy Catholique, écrivit en termes tres-forts au Comte Palatin Frideric III. le conjurant de luy remettre entre les mains sa fille qui luy avoit fait un si grand affront. L'Electeur répondit toûjours, qu'il se garderoit bien de faire une si lasche action, & protesta, comme il l'écrivit mesme au Roy, qu'il ne la pouvoit rendre qu'à condition que Sa Majesté se fist garand que la Dame auroit pleine & entiere liberté de conscience, & de professer hautement la Religion qu'elle avoit embrassée. Mais le Duc aima mieux qu'elle ne revint jamais en France, que de l'y revoir à une condition qu'il estoit résolu de ne pas souffrir, & à laquelle il voyoit fort bien que le 1572.

1572. Roy, qui n'estoit pas d'avis de rompre pour cela avec les Princes Protestans, ou ne pouvoit, ou ne vouloit pas s'opposer. Ainsi elle demeura au Palatinat, jusques à ce que quelque temps aprés elle fut mariée au Prince d'Orenge, qui estoit veuf de sa seconde femme Anne de Saxe. Cependant comme le Duc de Montpensier se plaignoit toûjours hautement de sa fille & de l'Electeur, le Roy s'entretenant de cette aventure avec l'Admiral, ne fit que s'en rire, témoignant mesme en termes assez desobligeans, qu'il trouvoit à redire à la conduite de ce Prince, pour en avoir usé brutalement & cruellement, disoit-il, envers les Huguenots dans son Gouvernement & dans les armées.

L'Admiral s'estant donc laissé charmer par tant de belles apparences, non-seulement n'empescha pas que le mariage du Roy de Navarre ne s'acomplist aprés la mort de la Reine sa Mere; mais il procura mesme qu'il se fist au plustost, quoy-que

ce Prince n'eust pas quitté le deuil, 1572.
qu'il n'avoit encore porté que deux
mois ; & il sollicita tous ses amis
& tous les Grands de son parti de
s'y trouver, disant que c'estoit là le
gage le plus asseûré de la bonne vo- *La Poplin.*
lonté du Roy & de sa parfaite ré- *Thuan.*
conciliation avec ses Sujets Protes- *Dupleix* *Mezeray.*
tans. Ainsi Henry nouveau Roy de
Navarre, & Henry Prince de Con-
dé son Cousin, qui venoit d'épou-
ser la Princesse Marie de Cleves au
Chasteau de Blandy prés de Me-
lun, estant aussi persuadez que l'Ad-
miral de la sincere affection du Roy,
entrerent avec une superbe suite de
plus de huit cens chevaux dans Pa-
ris, où ils furent receûs du Roy, de
la Reine, & des Princes, avec tout
l'honneur & tous les témoignages
d'amitié & de tendresse qu'ils pou-
voient souhaiter. Et peu de jours
aprés la dispense du Pape estant ve-
nuë, le Roy de Navarre & Madame
Marguerite furent fiancez au Lou- *Thuan. l. 52.*
vre le dix-septiéme d'Aoust. Le *La Poplin.*
lendemain ils furent épousez par le *D'Aubigné.* *Mezeray.*

1572. Cardinal de Bourbon de la maniere qu'on avoit concertée auparavant, & à laquelle on ne trouva rien à redire.

Cela se fit avec une pompe toute extraordinaire sur un magnifique Theatre devant le grand Portail de l'Eglise de Nostre-Dame, en presence du Roy, des Reines, des Princes, des Seigneurs, & de la Noblesse de l'une & de l'autre Religion, & d'une infinité de peuple qui remplissoit tous les environs du Parvis, faisant éclater par ses acclamations les témoignages de la joye publique. Cependant le visage de l'épouse faisoit assez paroistre que son cœur n'avoit gueres de part à cette action ; & quand il fallut dire le mot essentiel qui fait le mariage, le Roy qui estoit derriere elle ne l'entendant pas répondre au Cardinal, luy poussa rudement la teste, que ce mouvement forcé luy fit baisser, afin qu'elle fit connoistre par ce signe de consentement, que si l'on ne l'entendoit point, elle ne

Mezeray.

laiſſoit pas néanmoins de dire le 1572.
Oüi neceſſaire. Aprés cela le Roy de Navarre la prenant par la main, la conduiſit juſques auprés du grand Autel, où il la laiſſa entendre la Meſſe, durant laquelle il ſe retira avec le Prince de Condé, l'Admiral, & quelques autres Seigneurs Huguenots dans la Cour de l'Eveſché, puis la Meſſe eſtant achevée, il alla reprendre ſon épouſe dans le Chœur de l'Egliſe pour la mener dans la grand' ſalle où le feſtin ſe fit à la Royale. Les réjoüiſſances continuerent les trois jours ſuivans avec toute ſorte de plaiſirs & de magnificences. Mais enfin la joye, qui ſelon l'Oracle du Sage, ſe termine ſouvent par les pleurs, n'eût jamais une fin plus tragique & plus funeſte que celle qu'eûrent ces réjoüiſſances, qui ſe perdirent bientoſt dans un effroyable abyſme de larmes & de ſang. Voicy comment ce malheur arriva.

Le Vendredy vingt-deuxiéme du mois, comme l'Admiral, au ſortir *La Poplin. Hiſt. de Franc.*

1572. du Conseil qui s'estoit tenu au Louvre, retournoit sur les onze heures du matin en son logis, peu loin de là, marchant lentement, & lisant une Requeste qu'on venoit de luy presenter, il fut atteint d'un coup d'arquebuse chargée de deux balles, dont l'une luy cassa le doit du milieu de la main droite, & l'autre luy froissa l'os du bras gauche prés du coude. Ce coup luy fut tiré d'une fenestre de la maison du sieur de Villemur, qui avoit esté Précepteur du Duc de Guise, & n'estoit pas alors à Paris; & celuy qui le tira fut un Gentilhomme nommé Louviers-Montrevel, vieux serviteur de la Maison de Guise, qui avoit déja fait plusieurs assassinats, & entre autres celuy du brave Seigneur de Moûy, auquel il s'estoit donné contrefaisant le Huguenot, pour trouver la commodité de tuer l'Admiral quand sa teste fut mise à prix, ce qu'il ne put exécuter. On entra de force dans la maison que l'Admiral avoit bien remarquée; mais on

D'Aubigné. Thuan. Davila, &c.

on n'y trouva qu'une vieille servante & un petit laquais qui n'avoient rien sceû du dessein de l'Assassin qu'ils ne connoissoient pas, & qui s'estoit déja sauvé sur un bon cheval qu'il tenoit tout prest dans le Cloistre de Saint Germain de l'Auxerrois où cette maison avoit une issuë. 1572.

Un coup si surprenant donna l'alarme à tout le parti, qui ne douta point que le Duc de Guise n'en fust l'auteur, & qui crut mesme qu'il venoit de plus haut. Le Roy qui joûoit à la paume avec ce Duc quand il en eût l'avis, ne manqua pas aussi de son costé de faire grand bruit, jettant là sa raquette par dépit, & jurant qu'il feroit une vengeance éclatante de cét attentat. Il protesta la mesme chose au Roy de Navarre & au Prince de Condé qui luy en furent sur le champ demander Justice : il promit la mesme chose à l'Admiral, qu'il alla visiter aussitost aprés son disner avec la Reine sa Mere & le Duc d'An-

1572. jou. On luy dit cent choses obligeantes pour le consoler, en l'asseûrant toûjours qu'on luy feroit bonne justice. On luy fit trouver bon qu'on fist entrer dans la Ville le Régiment des Gardes, pour empescher qu'il ne se fist quelque émeute du peuple contre luy en faveur des Guises, qu'on mist une Compagnie devant son logis, & que les Gentilshommes Huguenots qui estoient écartez en divers quartiers de Paris fussent tous logez dans sa ruë & dans les maisons les plus proches de la sienne : ce qui se fit le mesme jour par les Mareschaux des Logis, qui firent sortir les Propriétaires, pour mettre en leur place ces nouveaux hostes.

Cependant le Roy ne fut pas plûtost sorti d'auprés de l'Admiral, que les principaux Seigneurs du parti s'assemblerent dans son logis, pour aviser à ce qu'ils devoient faire en une pareille occasion. Les uns vouloient qu'on transportast sur le champ l'Admiral à Chastillon, sans se fier aux belles paroles du Roy ; les

autres ne le vouloient pas, sur ce que les Medecins protestoient qu'on ne le pouvoit faire sans un extréme danger de sa vie. Ceux-cy disoient qu'ils estoient assez forts pour se défendre contre tous ceux qui oseroient les attaquer; ceux-là, qu'il falloit mesme prévenir leurs ennemis, & se venger des Guises, qui estoient seuls les auteurs de l'assassinat. La plusparr s'emportoient en de furieuses menaces, ne parlant plus que de guerre, & disant qu'on devoit reprendre les armes sitost qu'on auroit transporté l'Admiral hors de Paris, & ne les mettre jamais bas qu'on n'eust exterminé les Guises, & mis tous les Catholiques, sans mesme en excepter le Roy, en estat de ne leur pouvoir plus faire la Loy. Enfin ces choses se disoient non-seulement dans ce Conseil où tout ce qui s'y dit fut rapporté à la Reine par Bouchavanes qui en estoit, mais aussi tout publiquement par les plus déterminez d'entre les Huguenots qui ne menaçoient de rien moins que de

1572.

Brantosme, éloge de la Reine. La Poplin. Davila. Dupleix.

1572. mettre tout à feu & à sang. On dit mesme que Piles, un de leurs plus considerables Chefs, estant venu trouver le Roy avec sept à huit cens Gentilshommes qui sembloient vouloir investir le Louvre, eût l'audace & l'insolence de luy dire, que si Sa Majesté ne leur faisoit promptement justice de l'attentat qu'on avoit commis contre l'Admiral, ils se la feroient bientost eux-mesmes d'une si sanglante maniere, qu'ils n'auroient pas lieu de craindre qu'il prist jamais envie à qui que ce fust de leurs ennemis d'avoir affaire à eux.

Brantosme. Jusques-là je ne trouve pas qu'on ait eû positivement d'autre dessein que celuy de faire tuer l'Admiral, en laissant aux Guises, selon le conseil du Comte de Retz, à vuider la querelle qu'ils auroient ensuite avec les Huguenots qui leur tomberoient sur les bras pour venger cette mort. Mais comme on vit que ce coup avoit manqué, & que les Chefs des Protestans devenus furieux, faisoient tant de menaces: alors le souvenir

du passé, la crainte de l'avenir, la haine, la colere, le desir de vengeance, & une espece de fureur dont le jeune Roy, d'un esprit turbulent & fort severe, estoit naturellement susceptible, le porterent à cette effroyable résolution qu'il avoit déja prise dans le Conseil secret, & qu'on luy avoit fait quitter, de faire un massacre général de tous les Huguenots. Le Duc de Guise qui ne songeoit qu'à la vengeance de la mort du feu Duc son pere, receût avec joye la commission qui luy fut donnée de disposer comme il trouveroit bon des Gardes Françoises & des Suisses, pour faire tuer l'Admiral & les Seigneurs & les Gentilshommes Huguenots qui estoient pour la pluspart comme enfermez dans les toiles, partie au Louvre auprés du Roy de Navarre & du Prince de Condé, & partie dans la ruë où estoit logé l'Admiral peu éloignée du Louvre. On donna ordre au nouveau Prevost des Marchands Charron Président en la Cour des Aydes, &

1572.

La Poplin. D'Aubigné. Davila. Thuan. Mezeray, &c.

1572. à Claude Marcel ancien Prevost, qui avoit grande autorité parmi le peuple, d'avertir tous les Dixeniers de tenir leurs gens sous les armes sur le minuit.

On dît à tous ceux-cy, pour les animer au massacre, sur le point de l'exécution, qu'on avoit découvert l'horrible conspiration que les Huguenots avoient faite contre la personne du Roy, contre celle de la Reine sa Mere & des Princes, sans en excepter mesme le Roy de Navarre, pour détruire la Monarchie & la Religion; que le Roy voulant prévenir un si exécrable attentat, leur commandoit de faire main basse sur tous ces maudits Héretiques rebelles à Dieu & au Roy, sans qu'on en épargnast un seul, dans les maisons où les Dixeniers qui en avoient le rôlle sçavoient qu'ils logeoient, & qu'au reste on abandonnoit tous leurs biens au pillage. C'estoit là tout ce qu'il falloit pour porter une populace, attirée par l'esperance du butin, à tuer sans pe-

1572.

ril des gens desarmez & sans défense, des dépouilles desquels on estoit asseûré de s'enrichir. Ainsi tout estant disposé au meurtre, & au carnage, on attendoit avec impatience le signal qui devoit estre au point du jour le tocsin de la cloche du Palais. La Reine Catherine, qui estoit la plus ardente à ce massacre, craignant que le Roy, qu'elle voyoit troublé & fort inquiet, à cause de l'horreur que luy donnoit l'affreuse idée de cette horrible boucherie, ne révoquast l'ordre qu'elle luy en avoit fait donner, fit avancer le temps de ce signal par le tocsin qu'elle fit sonner sur le champ à Saint Germain de l'Auxerrois.

A l'instant mesme le Duc de Guise, accompagné du Duc d'Aumale & du Chevalier d'Angoulesme, & suivi d'un grand nombre de Gentilshommes & de soldats, s'en va droit au logis de l'Admiral, où Cosseins Capitaine aux Gardes qui l'avoit fait investir, entre le premier, en poignardant celuy qui luy en

1572. ouvroit la porte ; puis ayant aisément forcé une foible barricade que quelques Suisses du Roy de Navarre avoient faite au bas de l'escalier, monte avec cinq ou six hommes l'épée au poing à la chambre de l'Admiral qu'ils trouvent debout auprés de son lit & couvert de sa robe de chambre qu'il venoit de prendre à la haste, se jettent sur luy, & le tuent, sans luy donner le loisir de dire autre chose que ce peu de mots, *Hé, Messieurs, que demandez-vous?* & par l'ordre du Duc de Guise qui crioit d'en bas, *Est-ce fait*, on le jette par la fenestre dans la cour, & de là sur le fumier dans l'écurie. Mais peu aprés & les gens de guerre & le peuple y estant accourus en foule pour piller son logis, aprés avoir pleinement satisfait leur avarice en prenant tout, excepté ses papiers que la Reine voulut avoir, ils assouvirent leur brutale inhumanité sur ce miserable corps qu'ils traitent avec toutes sortes de barbares indigni-

Dupleix.

La Poplin. D'Aubigné. Thuan, &c.

tez, le decoupant, le dechirant, le traisnant deux ou trois jours durant par les boüës, puis le jettent dans la riviere, d'où aussitost aprés ils le retirent, & le vont pendre au gibet de Montfaucon les pieds en haut, allumant au dessous un feu qui ne fit que le rendre horriblement difforme en le grillant. 1572.

Ce fut en un estat si pitoyable que le Roy Charles voulut voir son ennemi mort ; ce qui sans doute fut une action tout-à-fait indigne, je ne diray pas d'un Roy, mais d'un homme de quelque naissance : tant cét esprit de haine, de vengeance & de cruauté qu'il tenoit des méchantes leçons de la Reine sa Mere, luy avoit corrompu le naturel, qui de luy-mesme estoit tres-beau. Ce fut aussi dans cette école qu'il apprit à parler comme il fit en cette occasion : car comme ceux qui l'accompagnoient en une si étrange visite, se retiroient en tournant la teste & se bouchant le nez, à cause de la puanteur de ce cadavre

Brantosme, élog. de Charl. Papyr. Masso. vit. Carol.

1572. demi-rosti & déja demi-pourri, *Hé*
Papyr. Mass. *quoy*, leur dît-il, *vous ne sçavez pas que l'odeur d'un ennemi mort est toûjours douce & agréable?*

Voilà quelle fut la fin tragique de Gaspard de Coligny de Chastillon Admiral de France, homme d'ordre, d'esprit & de cœur, adroit, vigilant, hardi & entreprenant, bon soldat & grand Capitaine, & n'estant pas moins habile dans le manîment des affaires politiques qu'en celles de la guerre. Mais il fut le flambeau fatal qui mit le feu dans toute la France par les trois guerres civiles dont il fut l'auteur, en partie par le faux zele qu'il eût pour le Calvinisme, car entre tous les gens de qualité de son parti, il estoit presque le seul qui fust bon Huguenot, & beaucoup plus encore par son ambition, & par l'envie demesurée qu'il avoit de tout gouverner, ce qu'il n'eust pû faire pendant la paix qui n'eust pas si long-temps duré cette derniere fois, s'il n'eust tenu pour asseûrée la guerre de

Flandre qu'il proposoit au Roy, & 1572.
pour laquelle il ne doutoit point du tout qu'il ne deust avoir le commandement de l'armée. Il perit ainsi miserablement âgé de cinquante-cinq ans; & le Mareschal de Montmorency son cousin germain, ayant fait enlever de nuit les déplorables restes de son corps, les fit inhumer dans la Chapelle de sa maison de Chantilly, d'où ils furent depuis transportez à Montauban, & enfin D'Aubigné.
à Chastillon sur Loin dans le tombeau de ses Ancestres, aprés que sa mémoire eût esté réhabilitée par un Arrest solennel du Conseil d'Estat, 10. Juin 1599.
qui a mis hors de tout reproche tous ceux qui sont sortis d'une si illustre maison.

Une mort si funeste par où l'on voulut commencer la sanglante exécution d'une si terrible Journée, fut aussitost suivie du massacre qu'on fit dans tous les quartiers de Paris d'une infinité de personnes de toute sorte de condition, d'âge & de sexe sans misericorde, & mesme quelque-

1572. fois ſans diſcernement & ſans faire difference du Catholique d'avec le Huguenot, ſelon que la haine, l'inimitié, la vengeance, ou l'avarice enflammoient la fureur de ceux qui dans une ſi effroyable confuſion où l'on ne pouvoit garder aucun ordre, pouvoient abuſer comme il leur plaiſoit du pouvoir qu'on leur avoit donné ſur les Huguenots, & tuer ſous ce nom leurs ennemis, leurs rivaux, & meſme leurs créanciers, ſans aucune crainte des loix. Au reſte, il ne faut pas que mon Lecteur attende de moy que je raconte icy tout ce qui ſe fit en cette malheureuſe journée, que je voudrois de tout mon cœur qu'on euſt enſevelie dans les tenebres d'un éternel oubli. Je diray ſeulement que d'une part plus de ſept cens Gentilshommes, le Comte de la Rochefoucaut, Teligny gendre de l'Admiral, le Marquis de Lavardin, Piles, Puviaut, Montamare, en un mot la pluſpart de ces Seigneurs & de ces fameux Capitaines qui s'eſtoient ſi-

Du Maurier. Préface.

gnalez en combatant pour le parti dans les guerres passées, furent tuez par les Gardes à coups d'épée, de pique, de hallebarde, & de pertuisanne, partie dans les maisons voisines du logis de l'Admiral, partie aux environs du Louvre, dans le Louvre mesme, & jusqu'au chevet du lit du Roy de Navarre, qui estant devenu Roy de France, disoit que le plus grand regret qu'il eust jamais eû en sa vie fut celuy de voir massacrer inhumainement & de sang froid tant de brave Noblesse, qui pouvoit si utilement servir dans la guerre de Flandre, & qui en pleine paix estoit venuë à Paris sur la foy publique, sur la parole du Roy & sur la sienne, pour assister à la célebrité & aux réjoüissances de ses nopces.

1572.

Déposition du Roy de Navarre dans les Additions à Casteln. l. 5.

Préface de du Maurier.

D'autre part, aussitost qu'on eût sonné le tocsin au Palais, plus de cinquante mille hommes courant les armes au poing par les ruës comme autant de furies déchaisnées, enfonçant les portes, se jettant en foule dans les

Iidem.

1572. maisons qu'on leur avoit marquées, ou qu'eux-mesmes avoient choisies, & faisant retentir l'air de ces effroyables cris que l'on entendoit parmi les hurlemens des hommes & des femmes qu'on égorgeoit, & les juremens & blasphêmes de ceux qui les massacroient, *Dépesche, tuë, poignarde, assomme, jette par les fenestres*, firent de Paris durant tout ce saint jour de Dimanche & de Feste un sanglant theatre de cruauté, ou plûtost une horrible Boucherie, par le massacre de plus de six mille personnes dont le sang couloit par les ruisseaux, & les corps tout couverts de playes estoient traisnez dans la riviere. C'estoient-là des excés qu'on devoit attendre de la brutalité & de la fureur aveugle d'un peuple, quand on luy donne pouvoir de faire impunément tout ce qu'il luy plaist, en luy mettant entre les mains les armes, sans autre conduite que celle de sa passion.

Mais ce qu'il y eût en cela tout-

à-fait indigne de la générosité Fran- 1572.
çoise, qui doit estre le propre caractere de la Noblesse du Royaume, & principalement des Princes, fut que le Mareschal de Tavannes, le principal auteur de ce massacre, & le Duc de Montpensier trop zelé Catholique, alloient par les ruës animant le peuple, qui n'estoit déja que trop échauffé de luy-mesme, & l'excitant à faire main basse sur tout sans épargner personne. Le Roy mesme, qui des fenestres de sa chambre voyoit tant de corps dechirez flotans sur l'eau, bien loin d'estre touché de ce lamentable spectacle, tiroit d'une longue arquebuse de chasse à travers la riviere, quoyqu'inutilement, sur ceux qu'on luy vint dire qui estant logez au fauxbourg Saint Germain se sauvoient du massacre, & crioit de toute sa force qu'on courust aprés, & qu'on les tuast. Il revint néanmoins bientost aprés d'un si terrible emportement; & pour se garantir du blasme d'une si cruelle exécution, il fit

Brantosme, éloge de Tavannes. Mezeray.

Id. éloge du Roy Charles.

La Poplin. D'Aubigné. Thuan. Mezeray, & alii.

1572. écrire le mesme jour à tous les Gouverneurs des Provinces, que tout ce qui s'estoit fait à Paris à la Saint Barthelemy estoit l'effet de la vieille querelle qui estoit entre le Duc de Guise & l'Admiral, laquelle avoit eû de si funestes suites sans qu'on eust pû les empescher dans la fureur où les Parisiens s'estoient mis en courant aux armes pour les Guises contre les Huguenots.

Cét artifice toutefois ne dura gueres. On fit comprendre au Roy, qu'outre que cela ne seroit pas cru, ce seroit exposer Sa Majesté au mépris de ses sujets, en faisant connoistre par là qu'il n'auroit pas eû assez d'autorité pour se faire obéïr des Guises, ni assez de force & de résolution pour faire justice d'un si grand crime. C'est pourquoy changeant tout-à-coup d'avis, il fut le Mardy suivant tenir son lit de Justice au Parlement, où il déclara, comme il le fit aussi écrire à tous les Gouverneurs, que ce massacre s'estoit fait par ses ordres, quoy-

qu'à son grand regret, pour prévenir l'effet d'une damnable conspiration que l'Admiral avec ses Huguenots avoit faite contre sa personne & contre tous les Princes du Sang, pour s'emparer de la souveraine puissance & de la Royauté, aprés avoir éteint tout d'un coup toute la maison Royale. Le premier Président Christophle de Thou, quoyqu'en son cœur il détestast une action aussi cruelle que celle de la Saint Barthelemy, & qu'il l'ait hautement détestée toute sa vie, ne laissa pas pourtant, par une flaterie peu digne d'un si grand Magistrat, de la loüër comme l'effet d'une singuliere prudence, & de faire dans sa harangue l'éloge du Roy, qui pour sauver l'Etat, en opprimant ceux qui le vouloient perdre, avoit si bien sceû pratiquer l'excellente maxime de Loûis XI. qui avoit coustume de dire, *Que celuy qui ne sçait pas dissimuler n'entend rien du tout en l'art de regner*. Et pour mieux prouver cette conjuration qu'on ne

1572.

Certè ipse totâ vitâ Sanbartholomæam diem detestatus est, illos Statii versus in dispari re ad eam accommodans: Excidat illa dies ævo, nec postera credant sæcula, &c, *Thuan. l. 52.*

1572. croyoit pas trop alors, & qu'on ne croit point du tout aujourd'huy, on fit le procés au vieux Briquemaud Mareschal de Camp de l'armée des Princes, à Cavagnes Chancelier du parti, & à la memoire de l'Admiral. Ils furent tous trois pendus ; celuy-cy en effigie par un phantosme qui le representoit avec son curedent à la bouche, comme il avoit accoustumé de l'y tenir presque toûjours ; & les deux autres en effet en presence du Roy & de la Reine qui en voulurent voir l'exécution des fenestres de l'Hostel de Ville. On crut mesme que cela serviroit encore à la conversion des Princes qu'on vouloit retirer de ce parti, en leur persuadant qu'ils s'estoient engagez avec des gens qui estoient leurs plus grands ennemis, & les plus méchans de tous les hommes.

Car tandis que l'on massacroit les Huguenots dans le Louvre & par tout Paris, le Roy fit appeller ces Princes dans son cabinet, où aprés

leur avoir briévement exposé la cause de cette sanglante exécution, dont eux-mesmes venoient de voir une partie, & qui continuoit encore, il leur dit d'un air fier, imperieux, & menaçant à son ordinaire, que ne voulant plus souffrir en son Royaume une si damnable Religion qui enseigne à ses Sectateurs à se révolter, & mesme à conspirer contre la personne de leur Souverain, il entendoit qu'ils renonçassent promptement à cette maudite Secte, & qu'ils embrassassent la Foy qu'avoient toûjours professée les Rois Tres-Chrestiens, desquels ils avoient l'honneur d'estre descendus; & que s'ils refusoient de luy obéïr en cela, il les traiteroit de la mesme maniere qu'ils avoient veû traiter ceux dont jusques alors ils avoient suivi la révolte & l'impieté. A cela le Roy de Navarre répondit avec beaucoup de respect & sans hésiter, ce qu'il dit longtemps aprés si sagement aussitost qu'il fut Roy de France; sçavoir, 1572.

1572. que n'estant nullement opiniastre, il estoit tout prest de se faire instruire, & d'embrasser de bonne foy la Religion Catholique, quand on luy en auroit fait voir la verité qu'il ne connoissoit pas encore.

Le Prince de Condé qui n'estoit pas d'un naturel si doux & si traitable, ne parla pas avec tant de justesse & de moderation, & répondit assez brusquement au Roy, que Sa Majesté, dont il estoit sujet, pouvoit disposer comme il luy plairoit de sa fortune & de sa vie, mais non pas de sa Religion dont il ne devoit rendre compte qu'à Dieu seul duquel il la tenoit. Cette réponse faite à un maistre extrémement fier & violent, le mit si fort en colere, que s'emportant jusqu'à luy dire des injures, & l'appellant à plusieurs reprises seditieux, enragé, rebelle, & fils de rebelle, il jura Dieu que s'il n'obéïssoit dans le peu de temps qu'il luy prescrivit, il le feroit mourir. Il fit plus: car ne pouvant souffrir de voir que nonobstant tous les

Mezeray.

efforts qu'on faisoit pour le convertir, ce Prince se montroit toûjours plus infléxible, il prit ses armes, & protesta qu'il feroit perir tout le reste des Huguenots obstinez dans leur héresie, en commençant à l'instant mesme par le Prince de Condé. Et ce ne fut qu'avec bien de la peine que la jeune Reine Elizabeth fille de l'Empereur Maximilien II. qu'il avoit épousée depuis deux ans, luy fit quitter les armes, s'estant jettée à ses pieds, pour le conjurer à mains jointes & les larmes aux yeux d'attendre encore un peu. Il le fit : mais en mesme temps s'estant fait amener le Prince, il luy lance deux ou trois foudroyantes œillades sans luy dire autre chose que ces trois mots d'un ton menaçant & terrible, *Messe, Mort, ou Bastille* ; puis luy tournant le dos, il le renvoye.

1572. *D'Aubig. Mezeray.*

Cela fit une si forte impression dans l'ame de ce pauvre Prince, & luy donna tant de terreur, qu'il suivit enfin l'exemple du Roy de

1572. Navarre, & se rendit, ou fit semblant de se rendre aux raisons de Hugues des Rosiers sçavant Ministre d'Orleans converti depuis peu, mais qui se pervertit de nouveau peu de temps aprés, & qu'on avoit fait venir exprés pour les instruire, & les desabuser. Il fit donc ensuite l'abjuration solennelle du Calvinisme entre les mains du Cardinal de Bourbon son oncle, comme avoient fait avant luy le Roy de Navarre, Madame Catherine sa sœur, & la Princesse de Condé. Et pour plus grande asseûrance de la verité & sincerité de leur conversion, le Roy voulut qu'ils écrivissent au Pape pour l'en asseûrer, & que le Roy de Navarre abolist par Edit le Calvinisme dans tout le Bearn : mais on y refusa de luy obéir, parce, disoit-on, qu'il n'estoit pas libre, & que ce que l'on appelloit sa Conversion, n'estoit qu'une feinte. Et certes on crut qu'il n'y avoit pas lieu d'en douter, lors qu'on vit que ces Princes s'estant échapez de la

La Poplin. Thuan, &c.

Cour en divers temps, & mis en pleine liberté, firent profession du Calvinisme comme auparavant, & déclarerent que leur cœur n'avoit jamais eû part à une action qu'on sçavoit bien qu'ils n'avoient faite que par force, dans le danger inévitable où ils estoient d'estre miserablement égorgez s'ils ne cedoient à la violence qu'on leur faisoit. C'est ce que firent plusieurs autres Huguenots qui mirent des Croix blanches sur leurs chapeaux, & furent à la Messe par la terreur & dans l'effroyable veûë d'un massacre qui fait encore aujourd'huy tant d'horreur à tout le monde. 1572.

On fit alors tout ce qu'on put pour le faire approuver, ou du moins pour le rendre moins odieux. On fut en Procession remercier Dieu de ce qu'on avoit découvert heureusement la conspiration des Huguenots, & qu'on avoit sceû prévenir par ce massacre celuy que l'Admiral vouloit faire du Roy mesme & de tous les Princes. On

1572. fit dire la mesme chose à tous les

La Popilin. Mezeray. Princes de l'Europe. On en fit de grandes réjoüïssances en plusieurs Villes du Royaume. On compara cette exécution à celle de l'Ange exterminateur ; & j'en ay veû dans le cabinet d'un fort habile homme une médaille où l'on voit au lieu des soldats de Sennacherib les Huguenots massacrez par cét Ange. Ce massacre fut appellé en presence du Roy d'Espagne le Triomphe de l'Eglise Militante. Plusieurs grands hommes, comme entre autres Jean de Montluc Evesque de Valence, Pompone de Belliévre, & Guy de Pibrac Avocat Géneral, parlerent & écrivirent tres-éloquemment, pour justifier auprés des Estrangers une action qu'ils ne pouvoient s'empescher de nous reprocher comme un violement de la Foy publique & un furieux excés de cruauté. Mais aprés tout, quoy qu'on ait pû faire pour l'adoucir, & pour luy donner quelque couleur de justice, en faisant valoir autant qu'on pouvoit

voit la conspiration de l'Admiral; 1572.
on ne put pourtant jamais empescher qu'on ne trouvast fort à redire à ce qu'on avoit confondu, dans la punition qu'on prétendoit en avoir faite, l'innocent avec le coupable.

Et ce qui rendoit ce reproche & cette accusation sans replique, fut que durant plus de deux mois on fit par ordre exprés du Roy le mesme massacre dans plusieurs Villes des Provinces, & principalement à Roüen, à Meaux, à Troyes, à Nevers, à la Charité, à Orleans, à Bourges, à Lyon, à Tours, à Angers, à Poitiers, à Bordeaux, à Condom, à Toulouse, & en quelques autres où l'on massacra prés de trente mille personnes de tout âge & de tout sexe, qui sans doute n'avoient pû avoir aucune part à cette conspiration dont on accusa l'Admiral aprés sa mort. Aussi se trouva-t-il des Gouverneurs, comme le Comte de Tende en Provence, le Marquis de Gordes en Dauphiné,

1572. Chabot-Charny en Bourgogne, Saint Eran en Auvergne, le Vicomte d'Orte à Bayonne, qui sans manquer au respect qu'ils devoient au Roy trouverent les voyes de ne pas exécuter un commandement qu'ils croyoient estre bien moins de la volonté de Sa Majesté, que de la passion de ceux qui vouloient porter sous son nom leur vengeance à de si horribles extrémitez. Sur quoy je ne puis taire une excellemment belle action que fit en cette rencontre un saint homme & un grand Prélat, & de laquelle aucun de nos Historiens ne s'est encore avisé de parler, quoy-qu'elle mérite l'applaudissement & l'éloge de tous les siecles.

Celuy-cy fut Jean Hennuyer Jacobin, Docteur de Paris, qui avoit esté Confesseur de Henry II. & qui aprés la mort du Roy son maistre fut fait Evesque de Lizieux. Il y avoit douze ans qu'il gouvernoit son Diocese en instruisant son peuple, & le confirmant en la Foy par

Robert. Gall. Christ.

la solidité de sa doctrine, & en l'édifiant par les beaux exemples qu'il luy donnoit en toutes sortes de vertus chrestiennes, lors que le Lieutenant de Roy en cette Province luy vint communiquer les ordres qu'il avoit receûs de faire massacrer touts les Huguenots de Lizieux. 1572.
Non, non, Monsieur, luy dît le saint Evesque; *je m'oppose, & je m'opposeray toûjours à l'exécution d'un pareil ordre, à quoy je ne puis consentir. Je suis le Pasteur de l'Eglise de Lizieux, & ces gens que vous dites qu'on vous commande de faire égorger, sont mes oüailles. Quoyqu'elles soient maintenant égarées, estant sorties de la Bergerie dont Jesus-Christ le souverain Pasteur m'a confié la garde, elles peuvent néanmoins y revenir, & je ne perds pas l'esperance de les y faire un jour rentrer. Je ne voy pas dans l'Evangile que le Pasteur doive souffrir qu'on répande le sang de ses brebis: au contraire, j'y trouve qu'il est obligé de verser son sang, & de donner sa vie*

1572. *pour elles. Retournez-vous-en donc avec cét ordre qu'on n'exécutera jamais tandis que Dieu me conservera la vie qu'il ne m'a donnée que pour l'employer au bien spirituel, & mesme temporel de mon troupeau. Mais,* repliqua le Lieutenant, *il faut donc que pour ma décharge envers le Roy vous me donniez par écrit le refus que vous faites de me laisser agir selon ses ordres. Tres-volontiers*, dît le Prélat; *je connois la bonté du Roy, & je ne doute nullement que je n'en sois bien avoüé : en tout cas, je me charge de tout le mal qui en peut arriver, dont je vous garantis.* Là-dessus il luy donne un acte authentique de sa réponse & de son opposition signé de sa main pour le porter au Roy, qui en effet ne passa pas plus outre, & laissa le saint Evesque & tout son troupeau de Lizieux en repos.

Or ce qu'il y eût d'admirable en une si belle action, fut son heureuse suite, & le glorieux succés dont il plut à Dieu de la couronner. Car

dans toutes les autres Villes où l'on exécuta cét ordre si rigoureux, on ne put jamais éteindre l'héresie dans le sang des Héretiques qui furent massacrez: mais à Lizieux, les Huguenots furent tellement touchez de la bonté de leur Prélat, de son admirable clemence, & du soin qu'il prenoit de leur salut, & de les conserver pour les instruire & pour les convertir, en les ramenant doucement à la bergerie de Jesus-Christ le bon Pasteur qui a répandu tout son sang pour ses pauvres brebis égarées, qu'ils firent tous abjuration de leur héresie, sans qu'il s'en pust trouver un seul qui y demeurast obstiné; de sorte que le Calvinisme fut entierement aboli dans Lizieux.

1572.

Quâ illicò clementiâ sollicitudineque Episcopi de commissi sibi gregis salute vigilantis, redire in Ecclesiæ sinum quotquot Lexoviæ per ea tempora à recta fide aberraverant.

Je me persuade qu'en attendant un autre ouvrage qui sera la suite naturelle de celuy-cy, mon Lecteur voudra bien permettre que je prenne un peu de repos en cét endroit, en faisant sur cette action de l'Evesque de Lizieux une réflexion

1572. qui pourra estre toute seule l'accomplissement de l'Histoire du Calvinisme. Il me semble que cét évenement que je viens de raconter est une assez naïve & fidelle representation de ce qu'on a veû dans la suite de cette héresie depuis la Saint Barthelemy jusqu'au temps où nous sommes. Quoy-qu'il soit veritable, & Calvin mesme en est tombé d'accord, que l'on puisse punir les Héretiques par les voyes rigoureuses de la Justice, ainsi qu'il le fit à Geneve où il porta les Magistrats à condamner au feu Michel Servet : on a veû néanmoins de tout temps que le moyen le plus efficace de les réduire quand l'hérefie est déja puissamment établie, n'estoient pas les supplices, beaucoup moins la violence & le trop de rigueur. Bien loin que le massacre qu'on fit à Paris & en tant d'autres Villes ait anéanti ou du moins affoibli le Calvinisme, qu'au contraire il en devint plus enraciné, plus puissant, & plus formida-

ble qu'auparavant. Les Huguenots 1572.
ne voulurent plus se fier aux Déclarations que l'on fit pour les rasseûrer. Ils tascherent de susciter toute la terre contre nous. Ils coururent en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Suede, en Dannemark, en Angleterre implorer du secours pour recommencer la guerre, comme ils firent, avec plus de fureur encore & plus de rage que jamais. Ils s'emparerent d'un tres-grand nombre de nos meilleures Places dans les Provinces au-delà de la Loire. Ils firent par tout d'effroyables represailles sur les Catholiques. Ils soustinrent opiniastrément Ann.
le siege dans Sancerre sept mois 1573.
durant, malgré toutes les rigueurs de cette famine prodigieuse qui les réduisit à des extrémitez toutes semblables à celle de Jerusalem, & contraignit les peres & les meres de manger leurs propres enfans. Au siege de la Rochelle ils nous obligerent, aprés nous avoir repoussez en neuf assauts, de leur

1573. accorder une paix tres-avantageuse, pour n'avoir pas la honte de le lever en presence des Ambassadeurs Polonois, qui estoient venu apporter leur Couronne à leur nouveau Roy Henry Duc d'Anjou qui assiegeoit cette Ville avec une armée de cinquante mille hommes. Enfin se voyant appuyez du tiers parti des Catholiques mécontens, ils se soulevent de nouveau, demandent insolemment des choses que l'Admiral mesme, quand il eût paru victorieux aux portes de Paris aprés avoir gagné les quatre batailles qu'il perdit à Dreux, à Saint Denis, à Jarnac, & à Montcontour, n'eust osé demander; reprennent les armes, & réduisent la France en

Ann. 1574. un estat trés-pitoyable, au mesme temps qu'elle perdit son Roy Charles IX. qui mourut de chagrin & de langueur en la fleur de son âge, n'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquiéme année.

Ils devinrent encore & plus obstinez & plus insolens sous le Re-

gne de son. Successeur Henry III. qu'ils regarderent d'abord avec horreur, comme celuy qu'ils croyoient avoir esté le principal auteur du massacre ; & puis avec mépris, quand ils le virent peu aprés plongé dans les délices, & comme assoupi dans le sommeil d'une honteuse oisiveté, n'ayant plus rien de ce brave Duc d'Anjou qui les avoit si glorieusement vaincus aux deux fameuses Journées de Jarnac & de Montcontour. Mais ce qui leur donna le plus d'avantage sur les Catholiques, fut ce que le Peuple abusé se persuada que l'on n'avoit fait que pour les ruiner, je veux dire la Ligue qui pensa perdre tout ensemble l'Etat & la Religion. Je ne veux pas en déveloper icy les mysteres, qui à proprement parler ne sont point de l'Histoire du Calvinisme. Je diray seulement que la pluspart de ceux qui s'y jetterent, ou plûtost qui s'y précipiterent aveuglément avec tant d'ardeur & de passion, & principalement les Peuples,

Ann. 1575.

Ann. 1576.

Ann. 1585. les Ecclesiastiques, & les Moines, ne furent que les dupes de ceux qui formerent cette cabale, où l'ambition, la malice, & l'interest eûrent plus de part que la Religion, qui n'y entra qu'en apparence pour tromper le monde. Ceux-cy furent le Roy d'Espagne, la Reine Catherine, & le Duc de Guise, qui comploterent ensemble, par des motifs bien differens, mais qui s'accordoient tous contre l'Etat; le Duc, pour se faire Chef d'un parti, qui aprés la mort des Valois le pourroit encore élever plus haut; la Reine, pour avoir un prétexte de faire substituer son petit-fils Henry, fils de Charles Duc de Lorraine, à la place du legitime Successeur de la Couronne le Roy de Navarre son gendre qu'elle n'aimoit point; & l'Espagnol, pour profiter de la division que la Ligue mettroit parmi les François, pour les ruiner les uns par les autres, & pour se faire ensuite leur maistre.

Voyez le Discours de M. le Laboureur sur la vie de Henry III.

Or c'est par là mesme que les

Huguenots se rendirent plus puis- 1585.
sans que jamais. Car premierement cette Ligue obligea tous les Protestans étrangers, en haine du massacre, à faire une contre-ligue pour les secourir. Secondement, elle desunit les Catholiques qui s'armerent les uns contre les autres ; ceux-cy, pour asseûrer la Religion, à ce qu'ils disoient ; & ceux-là, pour défendre l'autorité Royale, & la loy fondamentale de l'Etat qu'on vouloit renverser. De plus, elle obligea le Roy, pour prévenir les dangereuses conspirations des Ligueurs, d'en venir à de fascheuses extrémitez, & de joindre ses forces à celles du parti Huguenot, pour faire rentrer les Catholiques rebelles dans leur devoir. Enfin elle excita dans tout le Royaume ces horribles troubles, pendant lesquels tous les Huguenots qui suivirent avec une bonne partie des Catholiques le nouveau Roy Henry IV. eûrent le moyen de s'établir d'une maniere comme plus honneste, aussi plus solide &

1585. plus seûre qu'ils n'avoient fait auparavant. Si cette malheureuse Ligue ne se fust jamais faite, comme elle se fit en effet contre l'autorité Royale sous le beau prétexte de la Religion, tous les Catholiques fussent toûjours demeurez bien unis entre eux & avec le Roy contre les Huguenots. Il n'y eust eû ensuite ni conspiration, ni révolte, ni barricades. L'on n'eust jamais veû ni
Ann. la Journée de Blois, ni le siege de
1589. Paris, ni l'exécrable parricide qui se fit à Saint Cloud ; & le successeur legitime de la Couronne, qui à la priere d'une partie des Catholiques se fit instruire, & se convertit à cette fois fort librement, l'eust fait sans doute encore plus facilement & plûtost, si tous ensemble estant unis, comme ils l'estoient avant la Ligue qui les divisa, l'en eussent conjuré. Ainsi la Ligue eût une tres-méchante origine contre l'opinion commune de ceux qui n'en ont sceû penétrer le secret & les mysteres. Son progrés fut tres-

détestable, n'ayant esté qu'un attentat presque continuel contre l'autorité d'un Roy pour le moins aussi bon Catholique que les Chefs de la Ligue ; & l'on ne peut pas dire qu'elle ait eû une heureuse fin par la conversion de Henry IV. puis qu'elle n'en fut point du tout la cause, & qu'elle ne laissa pas de maintenir encore quelque temps avec une extréme, mais impuissante opiniastreté, ses restes languissans aprés cette conversion qu'elle affectoit malicieusement de ne vouloir pas reconnoistre. 1589.

Mais enfin ce Roy victorieux en vint heureusement à bout. Et c'est icy qu'il faut que nous admirions la conduite de la Providence divine, qui dans toutes les guerres civiles qui ont affligé la France depuis les premiers troubles jusqu'à ce que la Ligue fut entierement éteinte, a disposé des évenemens des batailles avec une si sage diversité, qu'elle a toûjours également pourveû à la seûreté de l'Etat & Ann. 1593. 1594. 1595. 1596.

de la Religion. Car tandis que l'on combatit pour la maintenir contre les Huguenots qui n'eussent pas manqué de la ruiner si la victoire leur fust demeurée, les Catholiques furent toûjours victorieux, & gagnerent les quatre batailles de Dreux, de Saint Denis, de Jarnac, & de Montcontour, du succés desquelles dépendoit la conservation ou la perte de la Religion dans ce Royaume. Mais depuis que la Ligue s'en mesla, & qu'on agît par d'autres motifs, & pour d'autres interests cachez que le peuple abusé ne découvroit pas, & qui alloient à la destruction de la Maison Royale, Dieu fit changer de parti à la victoire pour l'attacher à celuy du Roy de Navarre, Chef de l'auguste Maison de Bourbon, & qui fut peu aprés Roy de France. De sorte que ces mesmes Catholiques, qu'un faux zele arma contre luy, furent toûjours batus dans les batailles de Coutras, de Senlis & d'Ivry, & dans les grands com-

bats d'Arques & de Fontaine-Françoise.

Mais quoy-que ce grand Prince fust rentré de bonne foy dans la vraye Religion des Rois Tres-Chrestiens ses glorieux Ancestres, & qu'il l'ait toûjours conservée inviolablement jusqu'à la mort, les Calvinistes néanmoins ne perdirent rien pour cela des avantages qu'ils s'estoient aquis en suivant son parti, & ne laisserent pas, par le grand nombre de gens de qualité, de Seigneurs & d'Officiers qui faisoient profession du Calvininisme, par l'Edit de Nantes qui fut fait en leur faveur, par les bonnes places qu'ils avoient pour leur seûreté, & par les autres Villes où ils se trouvoient les plus forts, d'estre aussi considerables & aussi puissans dans ce Royaume qu'ils y eussent encore esté. Il est vray que s'estant révoltez dix ou douze ans aprés sa mort, selon l'esprit de l'héresie, qui ne peut gueres souffrir de maistre quand elle a les forces en main,

Edit de Nantes 1598.

le feu Roy Loüis XIII. de glorieuse mémoire, aprés avoir pris la Rochelle, Capitale de leur nouvelle République qu'ils vouloient établir en France, & toutes leurs autres places qu'il réduisit de la maniere que tout le monde sçait, les mit en estat, en les desarmant, de ne pouvoir plus nuire qu'à eux-mesmes. Mais aprés tout, pour leur avoir arraché les armes des mains, il ne leur osta pas l'erreur de leur esprit, & malgré toutes ses victoires le Calvinisme demeura toûjours aussi étendu & enraciné qu'auparavant dans son Royaume. Ainsi la rigueur, & la violence, & la force des armes ont bien pû affoiblir les Héretiques, mais non pas l'Héresie, dont il falloit ruiner l'empire par la conversion des cœurs.

Dieu avoit réservé cette gloire à Loüis le Grand, qui par des voyes bien plus efficaces que celles dont on s'estoit servi depuis plus d'un siecle qu'il y a que le Calvinisme s'est établi en France, l'a réduit en

cét estat de foiblesse & de langueur, où nous se voyons aujourd'huy tendant manifestement à sa fin.

Charles IX. au commencement de son Regne, Henry III. durant les troubles & les tempestes dont la France fut presque toûjours agitée de son temps, Henry IV. aprés avoir entierement ruiné le parti de la Ligue, & pacifié tous ces troubles, le feu Roy mesme, aprés la réduction de la Rochelle & de toutes les autres Villes que tenoient les Huguenots, avoient eû pour eux sans doute un peu trop de douceur & d'indulgence, en leur accordant bien des choses qu'ils n'eussent pas souffertes, si la necessité des temps & l'estat present de leurs affaires ne les eust obligez d'en user ainsi. Les Rois François I. Henry II. François II. & Charles IX. sur la fin de son Regne, userent au contraire de trop de severité contre eux; celuy-cy, par le massacre de la Saint Barthelemy; & ceux-là, par l'extréme rigueur

Edit de Janv. 1661.
Edit de May 1576.
Edit de Nantes 1598.
Edit de grace 1629.

des supplices, en les faisant brusler tout vifs à petit feu. Et l'on a veû durant tout un siecle que le Calvinisme s'est toûjours maintenu dans l'une & dans l'autre de ces deux extrémitez. Mais Loûïs le Grand tenant le milieu, par un sage mélange de justice & de clemence, de fermeté & de douceur, a réduit enfin cette héresie en l'estat où nous la voyons, defaillant peu à peu, & s'en allant visiblement, mesme dans les Provinces où elle avoit le plus insolemment exercé son empire.

Il a fait agir sa justice avec beaucoup de fermeté. Premierement, en faisant abbatre les Temples que les Huguenots avoient usurpez depuis plus de soixante ans, & défendant l'exercice de leur prétenduë Religion en une infinité de lieux où il se faisoit contre les Edits mesme qui les favorisoient le plus. Secondement, en ostant aux méchans Catholiques la malheureuse liberté de changer de Religion, & aux Huguenots convertis, celle de se moquer

de Dieu & des hommes par l'apostasie, & par un infame retour au Calvinisme qu'ils avoient abandonné. De plus, ordonnant qu'il n'y ait que des Catholiques qui puissent accoucher les femmes, afin de pourvoir au salut de leurs enfans, en les baptisant, en cas de necessité : ce qu'ils ne peuvent nier qui ne soit tres-juste, puis que d'une part ils avoûënt dans leur Confession de Foy, que le Baptesme de l'Eglise Catholique est bon ; & de l'autre, que comme nous croyons, selon la parole de Dieu, que le Baptesme de l'eau est absolument necessaire aux enfans qui meurent avant que d'y pouvoir suppléer par celuy de l'esprit, il est du moins plus seûr qu'ils soient baptisez : & ensuite, c'est un grand acte de justice d'empescher que l'on ne risque leur salut.

Article 28.

Joan. 3. v. 5.

En quatriéme lieu, en cassant, & abolissant ces Chambres mi-parties, qui par le partage affecté que les Juges Huguenots faisoient le plus

souvent en faveur des criminels de leur fausse Religion, les mettoient à couvert du chastiment qu'ils méritoient, & d'une Chambre de Justice faisoient un asile pour les scelerats, qui joindroient à l'hérésie les autres crimes qu'ils auroient commis : outre que Henry IV. en establissant ces Chambres, s'estoit réservé le pouvoir de les incorporer aux Parlemens comme on a fait.

Enfin, en ostant à tous ceux qui s'obstinent dans l'hérésie toute esperance de pouvoir prétendre desormais aux faveurs qu'on n'est nullement obligé de leur faire, je veux dire aux dignitez, aux honneurs, aux commandemens, aux charges, aux offices, & à toutes sortes d'emplois, de service & de fonction, sur tout dans la Maison du Roy, où ce grand Prince ne veut plus souffrir ceux qui sont hors de la Maison de Dieu, qui est l'Eglise Catholique.

Je sçay bien que certains Ecrivains desavoüez mesme de ceux de

leur parti, ont tasché de faire passer dans leurs libelles tous ces effets de la justice, de la prudence, & de la fermeté du Roy, pour une injuste persécution qu'on leur fait contre la disposition des Edits des Rois ses Prédecesseurs, & mesme de ceux de Sa Majesté. Mais il est bien aisé de faire voir l'injustice de leurs plaintes, en disant ce qui est tout manifeste. En premier lieu, que dans la pluspart des choses dont ils se plaignent, on n'a fait que leur oster ce qu'ils avoient injustement usurpé contre les Edits, comme les Temples qu'on a démolis ; ou ce dont on abusoit tellement contre l'intention des mesmes Edits, qu'il a fallu necessairement l'abolir, comme les Chambres mi-parties ; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laisser aux Catholiques la liberté de professer le Calvinisme, laquelle n'a esté permise par ces Edits qu'aux seuls Huguenots qui l'avoient demandé. Secondement, qu'on sçait assez que

ces Edits n'ont esté obtenus, les uns que durant la minorité du Roy Charles IX. les autres que par des Rebelles qui les demandoient les armes à la main, soustenus des forces de l'Estranger qu'ils avoient introduit en France ; quelques-uns que par provision, comme il est porté dans les Arrests de leur enregistrement ; & tous enfin par l'urgente necessité des temps, & pour certaines raisons qui ne subsistant plus maintenant, ont consequemment osté toute la force à ces Edits qui n'estoient fondez que sur ces raisons. En effet, puis que les Huguenots ont trouvé bon que l'Edit de Juillet favorable à la Religion Catholique fust révoqué par celuy de Janvier, contre une possession paisible de prés de douze siecles ; sur la remontrance du Chancelier de l'Hospital, qui fit extrémement valoir cette maxime, *Qu'il faut que les Edits s'accommodent aux temps & aux personnes, & non pas les personnes & les temps aux Edits* : au-

La Poplin. l. 7.
Voyez le 3. livre de cette Histoire.

roient-ils raison de se plaindre, quand mesme, selon la maxime qu'ils ont voulu suivre, on révoqueroit les Edits qui leur sont favorables, par un autre qui nous remist dans nostre ancienne possession mainte-nant que les temps sont bien chan-gez, & que les personnes ne sont plus du tout en l'estat où elles es-toient alors ? Et puis, ne sçait-on pas, & il seroit aisé de le prouver par des faits incontestables, que les Huguenots ont si souvent con-trevenu à ces Edits par des entre-prises tres-criminelles contre l'au-torité du Roy, mesme de nos jours, que l'on pourroit justement révo-quer toutes les graces qu'on leur a jamais accordées ? Le Roy ne le fait pourtant pas : en quoy il fait pa-roistre sa clemence, sa douceur, & sa bonté, qu'il accorde si bien avec sa justice & sa fermeté, & qui écla-tent encore davantage en ce que je vais dire.

Sedition des Huguenots à Nismes 1650.

V. le Synode dans les Sevennes 1663.

Synode de Nerac.

Jugement rendu contre eux à Libourne 1672.

Il est certain que dans le glorieux estat où il est aujourd'huy, aprés

avoit triomphé de tous ceux qui avoient conjuré contre luy, pour abbaisser cette souveraine puissance sous laquelle ils ont tous plié, il pourroit faire sans aucune difficulté, & fort équitablement à l'égard des Huguenots, ce que les Princes Protestans font à l'égard des Catholiques. Il semble mesme qu'il le devroit faire pour sa gloire. Car enfin n'est-ce pas quelque chose de surprenant, de voir que certains Princes qui luy sont infiniment inferieurs en toutes choses, ne veuillent pas souffrir que les Catholiques ayent le libre exercice de sa Religion dans leurs Etats, & que l'on prétende qu'il souffre que ceux qui professent la leur l'exercent librement dans son Royaume? Ne pourroit-il pas dire aux Huguenots fort justement: *Ou faites en sorte que ces Princes permettent le libre exercice de ma Religion chez eux, ou ne prétendez pas que je vous laisse la liberté d'exercer la vostre & la leur en France. Si vous voulez qu'on ait égard*

aux

aux Edits qu'on y a faits en vostre faveur, qu'ils en fassent donc de semblables en faveur des Catholiques.

Et il ne sert de rien de dire ce qu'un de leurs meilleurs Ecrivains a écrit depuis peu, pour répondre le moins mal qu'il a pû à cette puissante raison qui les desole. Il a crû se pouvoir tirer d'affaire en disant qu'il y a grande difference entre les uns & les autres à cét égard, en ce que les Catholiques croyant que le Pape peut déposer un Prince que l'on tient à Rome pour héretique ou excommunié, on a sujet de se défier d'eux, & de craindre qu'ils ne conspirent contre ce Prince : ce qu'on ne peut pas dire des Protestans, qui sont bien éloignez de cette créance, & qu'ainsi l'on n'a pas lieu de les tenir pour suspects, & d'apprehender qu'ils entreprennent quelque chose de funeste contre les Princes Catholiques leurs Souverains. Pour faire voir clairement le peu de solidité qu'il y a dans une pareille réponse, qui n'est en effet

qu'une foible évasion, il ne faut que se remettre dans l'esprit ces deux choses que l'on a veûës dans cette Histoire du Calvinisme, & dont on ne peut nullement disconvenir. La premiere, qu'on ne peut gueres voir de plus horribles conspirations que celles que les Huguenots ont faites contre nos Rois, témoin les funestes Journées d'Amboise & de Meaux; sans parler de leurs furieuses rébellions qui ont cousté tant de sang à la France, & des malheureux complots qu'ils ont faits avec les ennemis, pour se soustraire de la Monarchie, en s'érigeant tout ouvertement en Républicains, comme ils ont fait plus d'une fois. La seconde, que ce n'est point du tout nostre créance qu'un Pape puisse déposer les Princes, quand mesme ils seroient hérétiques, absoudre leurs sujets du serment de fidelité, & abandonner leurs Etats à ceux qui s'en pourront emparer les premiers. Bien loin de cela, nos Rois Tres-Chrestiens, qu'on sçait

avoir esté de tout temps les plus zelez défenseurs de la Foy Catholique, & les plus grands protecteurs du Saint Siege, auquel ils ont toûjours esté inviolablement attachez, nonobstant tous les differends qu'ils ont eûs avec quelques Papes pour des interests temporels, & pour les droits de leur Couronne qu'ils ne doivent jamais abandonner : nos Rois, dis-je, ont protesté en toutes les occasions contre cette prétention fondée sur une doctrine que tous nos Docteurs ont toûjours condamnée comme directement opposée à la Loy divine. On peut voir sur cela les remontrances & les protestations que j'ay dit que Charles IX. fit faire au Pape Pie IV. au sujet de la Reine Jeanne de Navarre, toute Huguenote obstinée qu'elle estoit.

Le Roy donc en pourroit user tres-justement en son Royaume envers les Huguenots, comme les Princes Protestans en usent dans leurs Etats envers les Catholiques. Il ne le fait pas néanmoins : il veut

bien souffrir en quelque maniere que sa condition, en un point si délicat, soit pire que celle de ces Princes, & ne les pas obliger, comme il le pourroit, à trouver bon que les choses en cela fussent du moins égales entre eux. Pendant qu'on oste aux Catholiques toute la liberté dans les Etats des Protestans, & qu'on les y traite si mal, il les laisse vivre paisiblement dans son Royaume avec les Catholiques, sous les mesmes Loix ; & voulant bien ne pas user de represailles comme il le pourroit faire tres-justement, sans que personne y pust raisonnablement trouver à redire, il les laisse agir fort librement selon leur discipline, & souffre qu'ils fassent publiquement l'exercice de leur Religion dans les lieux qui leur sont marquez, quoy-qu'il n'y soit nullement obligé par des Edits qui n'ont esté faits que pour des raisons & pour des temps qui ne sont plus.

Ce n'est donc point par la rigueur & par la force qu'il prétend les ré-

duire; ce n'est que par son zele, & par sa justice, animée d'un esprit d'amour & de charité qu'il agit pour les ramener doucement à l'Eglise Catholique dont leurs Ancestres se sont malheureusement separez. Et il le fait avec cette merveilleuse application qui marque si bien le grand desir qu'il a de leur salut, excitant le zele des Evesques à seconder le sien; prenant soin qu'on envoye de bons & sçavans Missionnaires jusques dans les vallées des Alpes; faisant distribuër des sommes tres-considerables aux pauvres convertis; portant ses sujets Huguenots par toutes les voyes les plus douces & tout ensemble les plus efficaces à se remettre dans le sein de l'Eglise; leur facilitant par ses Ordonnances le moyen d'y rentrer; & comblant de graces & de faveurs tous ceux qui se réduisent, en mesme temps qu'il oste à ceux qui s'obstinent dans l'hérefie l'esperance de s'avancer. Aussi voyons-nous aujourd'huy l'heureux succés de ce grand zele

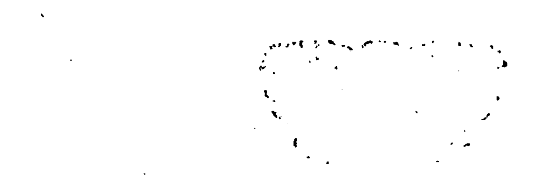
par la multitude incroyable de ceux qui font tous les jours abjuration de l'héresie en diverses Provinces; & par la disposition des autres, qui pour avoir, à ce qu'ils croyent, un specieux prétexte de leur changement, voudroient déja qu'on les contraignist, selon l'Evangile, d'entrer dans la salle du grand festin de Jesus-Christ où ils sont invitez.

C'est donc par cette conduite si sage, si juste & si douce, que ce grand Prince a sans comparaison plus fait pour la conversion des Protestans, sans bruit, sans éclat, sans tumulte, que tous les Rois ses prédecesseurs, par les supplices, par les armes, & par les victoires qu'ils ont remportées sur eux.

Ainsi nous avons tout sujet de croire que Dieu continuant à benir les saintes intentions du Roy durant la paix, comme il a beni ses armes durant la guerre, le funeste embrasement du Calvinisme, qui a fait tant de ravage en France, & dont il ne reste aujourd'huy pres-

que plus que la fumée, sera bientost entierement éteint. Et comme nous sommes tous unis dans la Monarchie Tres-Chrestienne, par le lien d'une mesme loy, qui nous oblige tous également à l'obéïssance que nous devons rendre inviolablement à un seul Roy que Dieu nous a donné : j'espere que nous le serons aussi par le lien d'une mesme Foy, & de la seule veritable Religion, qui ne se trouve que dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, l'unique Bergerie de Jesus-Christ, sous un seul suprême Pasteur, qui en est le Chef visible, estant successeur de Saint Pierre & Vicaire de Jesus-Christ.





TABLE

DES MATIERES.

A

B

R v

C

G

L

Son

T

V

FIN.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Paris le 13. Février 1682. signées LE PETIT, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis au sieur LOÜIS MAIMBOURG Prestre, de faire imprimer par tel Imprimeur ou

Libraire qu'il voudra choisir, un Livre qu'il a composé, & qui est intitulé, *Histoire du Calvinisme*, & qui a esté approuvé par les Docteurs de Sorbonne; & ce durant le temps de dix années, à compter du jour que ledit Livre aura esté achevé d'imprimer. Pendant lequel temps Sa Majesté fait défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & à toutes autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, ou faire imprimer ladite *Histoire du Calvinisme*, sous quelque prétexte que ce soit, & sous les peines portées par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le quatorziéme Février mil six cens quatre-vingts-deux. Signé, C. ANGOT, Sindic.

Et ledit sieur MAIMBOURG a cedé le present Privilege au sieur SEBAST. MABRE-CRAMOISY, Imprimeur ordinaire de Sa Majesté, & Directeur de son Imprimerie Royale du Louvre.